Univ. of
Toronto
Library

Presented to

The Library

of the

University of Toronto

~~by~~

from the Library of
H. T. Gerrans
by his Wife.

BINDING LIST APR 1 1924

LA SYRIE ET LA FRANCE

1Syr.
R712s

III

LES GRANDS PROBLEMES COLONIAUX

Dr C. ET PAUL RŒDERER

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

LA SYRIE ET LA FRANCE

PRÉFACE DE M. PIERRE-ALYPE

AVEC UNE CARTE DANS LE TEXTE

176963
13/12/22

BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS
5-7, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1917

YALE UNIVERSITY LIBRARY

PRÉFACE DE M. PIERRE-ALYPE

PRÉFACE

LES GRANDS PROBLÈMES COLONIAUX

Les territoires français extra-européens mesurent ensemble 10.491.800 *kilomètres carrés. Les populations qui les habitent atteignent un total supérieur à* quarante millions, *et ce chiffre est assuré d'une rapide progression — en raison de l'infiltration profonde de notre civilisation et, en premier lieu, des mesures d'hygiène, largement appliquées, qui sauvegarderont l'avenir des races.*

Cet empire imposant — composé d'immenses étendues qui couvrent l'Afrique et l'Asie et dont les autres parties sont essaimées à travers les grands océans ou enclavées dans des territoires étrangers — a créé le puissant réseau géographique et politique des intérêts mondiaux de la France.

Il n'est pas un Français qui, sans faillir à sa plus haute mission historique, se puisse désintéresser de ce patrimoine national dont la constitution a exigé de fervents sacrifices et les plus nobles vertus.

Les rivalités et les conflits que la possession de ces territoires extérieurs a suscités, les négociations et les accords qui ont fixé leurs limites et consacré leur occupation, ont alimenté les débats internationaux

dont les développements, pendant les cinquante dernières années, ont mis tour à tour en opposition les gouvernements qui poursuivaient des desseins d'expansion dans le monde.

La politique des groupements européens a gravité, en quelque sorte, autour des âpres et confuses concurrences dont l'Afrique, l'Asie, le Pacifique ont été les lointains et passionnants enjeux. L'histoire diplomatique contemporaine porte nettement la trace de ces luttes, qui ont fait éclore tant de valeureux caractères, et dont le loyal dénouement devait rapprocher et unir ceux-là mêmes qu'elles avaient parfois si violemment opposés.

Les colonies représentent donc un élément très actif de la vie internationale et, pour cette raison, réclament la permanente attention de notre pays qui est solidaire de leurs destinées.

*
* *

L'Allemagne, en provoquant la guerre, lui donnait pour but principal — et avoué par le chancelier impérial dans l'entrevue tragique qu'il eut avec l'ambassadeur d'Angleterre le 29 juillet 1914 — l'acquisition de nos domaines d'outre-mer les plus importants et les plus féconds.

C'est qu'elle savait exactement quel accroissement de prestige politique et quelles forces économiques lui viendraient de leur possession.

C'est qu'elle n'ignorait pas que la prospérité de

l'avenir ne pouvait résider que dans l'exploitation intense et rationnelle des ressources — latentes ou à naître, mais toutes incalculables — du sol et du sous-sol colonial dont ses agents officiels et clandestins s'appliquaient, depuis des années, à établir le minutieux inventaire.

C'est qu'elle croyait notre nation trop débilitée pour se vouer à une œuvre qui requiert les plus remarquables qualités d'audace volontaire et d'énergie disciplinée.

C'est qu'enfin elle tablait sur l'indifférence, dont l'élite comme la masse des Français faisaient preuve à l'égard des richesses de notre empire extérieur.

M. Albert Sarraut — à qui un ministre clairvoyant a eu raison de confier à nouveau les destinées de notre grande colonie d'Extrême-Orient — dans la préface dont il a bien voulu honorer La Provocation allemande aux Colonies, *a souligné avec autorité ce dernier péril et a entendu préciser les devoirs nouveaux — les devoirs impérieux — incombant aux générations qui survivront à l'implacable guerre.*

Je souhaiterais que les lignes qu'on va lire servissent d'épigraphe à tous les travaux destinés à répandre dans le grand public français l'amour de nos colonies.

« *Il n'est que trop vrai qu'elle est encore mal connue de nous, de la masse des nôtres, cette France des colonies, qui, par contre, n'avait point de secrets pour la race de proie que nous combattons.*

« *Pourquoi leur science et notre ignorance? Vaine question, à cette heure. Inutile de s'attarder aux regrets superflus, comme à la rétrospection critique des raisons et des causes. Si nous constatons le fait, que ce soit pour en dégager, tout de suite, de l'action. Un immense empire d'outre-mer, par quoi la France est la seconde puissance coloniale du monde, quarante millions de sujets ou protégés, un domaine de plus de dix millions de kilomètres carrés, réservoir énorme de richesses inventées ou prêtes à naître, des points d'appui dans toutes les parties du globe, des foyers de rayonnement du génie français sur toutes les zones de l'univers, telle est l'œuvre dont la création restera l'éternel honneur de la France et de la République.*

« *Eh bien! c'est cette œuvre, c'est ce domaine qu'il faut aujourd'hui, et mieux qu'hier, connaître, aimer, mettre en valeur. Ce qu'il est, ce qu'il vaut, ce qu'il tient, ce qu'il promet, c'est à tous les Français qu'il faut le crier, très haut, très fort, afin qu'aucun désormais n'ait le droit de l'ignorer.* »

C'est le programme même des Grands Problèmes coloniaux — *et quelles intelligences sa réalisation peut-elle ne pas tenter? — que l'éminent gouverneur général de l'Indo-Chine nous traçait dans ce raccourci lapidaire.*

Ce programme a tout de suite rencontré l'adhésion clairvoyante de la Librairie Berger-Levrault dont notre pays suit et encourage les efforts méritoires pour

tout ce qui concerne l'édition et la diffusion des œuvres d'intérêt français.

*
* *

Ce que nos ennemis font pour développer dans tous les cerveaux la connaissance intelligente, précise et pratique de la géographie mondiale, et les méthodes dont ils se servent pour parer cette étude du plus séduisant attrait et lui donner de grands effets de persuasion, devraient éveiller notre attention et dominer nos initiatives.

On aurait tort de négliger l'action de propagande entreprise dans l'Empire par l'agissante Association de Géographie et de Statistique *renforcée de la studieuse* Société berlinoise pour la connaissance du globe. *La première est présidée par le professeur Peuk, de Berlin, conseiller intime du Gouvernement prussien; la seconde, par le général von Beseler, vainqueur d'Anvers et gouverneur de Varsovie. Ces deux présidences ne sont-elles pas — à elles seules — particulièrement significatives?*

L'occupation intégrale des possessions germaniques par les armées alliées n'a pas ruiné le pangermanisme colonial. Et même si l'élite allemande, qui désespère de la victoire, croit à la perte totale des domaines extérieurs de l'Empire, soyons bien convaincus qu'elle épiera, après la guerre, toutes les occasions de revanche.

Son militarisme vaincu et ses desseins d'hégémonie

brisés, l'Allemagne recherchera sur un autre théâtre que l'Europe, où désormais aucun masque ne pourra plus abriter ses entreprises audacieuses, tous les moyens de refaire sa puissance — sa puissance économique d'abord, pour préparer sa restauration militaire.

L'activité de ses industries d'exportation et la fièvre de ses chantiers navals — ils travaillent en parfaite liaison — sont étrangement symptomatiques...

L'effort allemand d'organisation coloniale et les riches réalisations qui en furent les fruits frénétiquement savourés par son orgueil, ont fait naître dans ce pays méthodique de solides compétences qui sauront, quelque précaution que nous prenions, se frayer de profitables et menaçants débouchés.

L'Allemagne d'outre-mer, que les traités auront fait disparaître en tant que territoires, restera par sa vitalité, par son obstination, par son expérience acquise et par ses succès indéniables, une force latente dont il faudra observer avec vigilance les moindres manifestations.

La laborieuse propagande du Deutsche Kolonial-Museum, *qui, depuis 1899, — immédiatement après la constitution de la première possession allemande — s'est appliqué à nourrir les jeunes intelligences du spectacle de toutes les splendeurs coloniales, a été profondément efficace. Elle développait âprement chez l'adolescent le goût de l'exode vers ces royaumes impuissants où son instinct de brutale domination devait se donner libre carrière.*

Et qui sait quelles visions orgueilleuses éclairaient ses yeux, quels prestigieux mirages exacerbaient ses ambitions impatientes, en sortant de ce palais de l'Alt-Moabit où tout était calculé en vue des plus fortes impressions. Qui sait quels projets de grandeur et de prospérité il concevait, pour son pays et pour lui-même, en percevant le bruit rapide et trépidant des trains, proches du Lehrterbahnhof, *glissant vers Hambourg, vers Brême : les ports gigantesques par où il accéderait aux plus mirifiques pays exotiques...*

*
* *

La valeur d'action que représente un organisme, aussi vivant, aussi équilibré et aussi populaire que la Deutsche Kolonialgesellschaft, *ne sera pas complètement négligeable, même après la défaite germanique. On sait quel rôle de fervent prosélytisme ses membres — dont le chiffre dépasse cent mille — ont joué dans l'Allemagne nouvelle. Cette grande société coloniale a exercé une influence décisive sur l'évolution de la politique allemande.*

C'est sous sa pression que le Reichstag fut dissous en décembre 1906, après son refus de voter les crédits réclamés pour la pénible expédition du Sud-Ouest Africain.

C'est avec son puissant concours que, à cette même époque, M. Dernburg a prêché la véritable croisade dont l'argument principal était que l'expansion colo-

niale représentait pour l'Allemagne une « absolue nécessité », par suite un « devoir national ».

C'est donc à elle qu'il faut attribuer le mérite — et la responsabilité — du succès électoral qui fit entrer au Parlement d'Empire une majorité dévouée aux desseins coloniaux de Guillaume II et qui consacra la nouvelle orientation de sa politique extérieure.

La Société coloniale allemande, *qui a la pleine conscience de son rôle historique — et qui sait que les colonies sont une vivante expression de l'Empire germanique et qu'elles constituent la principale force de cohésion des différents États d'Allemagne, étant leur propriété commune — demeure, dans la guerre, immuablement fidèle à sa tradition. Ses dernières manifestations sont riches en enseignements qu'il nous faut recueillir — et méditer.*

On sait qu'au printemps dernier le secrétaire d'Etat aux Colonies soutint, dans une série de conférences à l'usage des grandes villes du Nord, la nécessité pour l'Allemagne de reprendre après les hostilités sa politique coloniale, de se créer un grand empire du Centre-Africain et de donner à ses possessions les moyens de se défendre plus efficacement que dans la présente guerre.

Les intentions d'une telle propagande, destinée à stimuler le zèle colonial de l'opinion, sont très claires. Mais le discours du Dr Solf ayant provoqué différentes interprétations, le duc Jean-Albert de Mecklembourg, président de la Société coloniale, lui adressa une lettre dont le passage suivant me paraît instructif :

Les relations amicales qui lient la Société coloniale à Votre Excellence et qui se sont encore resserrées en ce temps de guerre si grave pour nos colonies, me font un devoir d'appeler l'attention de Votre Excellence sur les méprises auxquelles ont donné lieu ses déclarations faites en conférences publiques sur la protection militaire de notre futur domaine colonial, car j'ai pu savoir qu'elles ont soulevé des objections et quelque inquiétude. Dans une conférence de grande portée, tenue sous ma présidence à Berlin, Votre Excellence a expliqué que l'Allemagne doit en toutes conditions persévérer dans son activité coloniale, même au cas où, dans cette guerre, nous ne réussirions point à abattre la suprématie maritime de l'Angleterre.

Cette conception a mon assentiment et celui de la Société tout entière. Je n'en ai retenu, pour ma part, que le vœu de voir notre activité coloniale persister de toute façon. Mais d'autres auditeurs semblent avoir compris que Votre Excellence considérait la suprématie maritime de l'Angleterre comme une donnée absolue et durable, et le pouvoir maritime de l'Allemagne comme quelque chose d'impossible et aussi, en un certain sens, de superflu. Je suis convaincu que c'est méconnaître l'intention de ce discours; je sais à quel point Votre Excellence a toujours été d'accord avec la Société coloniale pour réclamer une puissante flotte de guerre; ce vœu ne va pas jusqu'à vouloir remplacer l'hégémonie anglaise sur mer par une hégémonie allemande, mais demande toute garantie pour une suffisante protection de l'activité allemande au delà des mers et dans les colonies. Devant le trouble qui s'est marqué dans certains milieux coloniaux, je serais fort obligé à Votre Excellence si elle voulait bien me répondre par une déclaration adressée aux membres de la Société et qui paraîtrait dans le Kolonial Zeitung.

Le secrétaire d'État aux Colonies fit cette réponse catégorique :

J'ai l'honneur de remercier Votre Altesse pour sa gracieuse lettre du 30 courant; je lui confirme volontiers que la conception qu'elle s'est formée au sujet de mes déclarations répond bien à

ce que j'ai voulu dire et à ce que je pense avoir dit. Je partage tout à fait cette idée que l'Allemagne, sur la base d'un empire allemand fort et bien assuré contre ses ennemis, n'a pas moins besoin, pour le pacifique et libre développement de son activité économique, d'une flotte protégeant contre tout empêchement notre commerce sur mer, que d'un domaine colonial nous dispensant le plus possible de payer tribut à l'étranger pour les matières premières réclamées par notre agriculture et par notre Industrie. Au lieu de dire : ou ceci, ou cela, je demande à la fois l'un et l'autre.

La partie de mes déclarations qui a donné lieu à méprise s'adressait à ceux qui méconnaissent les vraies causes de l'invasion ennemie dans nos possessions et dont l'esprit pusillanime rejette pour l'avenir toute politique coloniale allemande ou n'en admet une que sous conditions. Je reste persuadé, au contraire, que l'acquisition d'un empire colonial est absolument nécessaire à la situation mondiale de l'Allemagne.

L'Allemagne, par son irrévocable défaite, dépouillée de ses domaines extérieurs, se résignera-t-elle à disparaître des continents lointains et des mers ensoleillées?

*
* *

L'avenir nous livrera ce secret. Mais que sa révélation ne nous surprenne pas impréparés aux réactions efficaces. La publication des Grands Problèmes coloniaux *a précisément pour dessein de projeter la lumière sur l'ensemble des questions qui s'y rattachent et qui, jusqu'ici, ont été insuffisamment étudiées et trop mal connues.*

C'est l'heure, pour notre pays, de voir nettement tous les devoirs complexes que la victoire lui imposera

et auxquels il doit se préparer, dès ici, s'il veut que sa prospérité soit solidement assurée.

Certes, la France peut, avec quiétude, offrir au jugement de l'histoire l'œuvre qu'elle a réalisée dans tous les pays où elle a étendu son influence tutélaire. Les résultats que son action accuse sont parmi les plus féconds, et elle doit considérer avec fierté les apports de ses colonies venant accroître la puissance de ses armées et fortifier sa résistance économique et financière. Il n'est pas de preuve plus décisive que notre politique coloniale s'est inspirée de sentiments hautement généreux et qu'elle a su, effectivement, associer et unifier moralement les deux Frances dont les destinées solidaires se confondent dans l'effroyable mêlée.

L'effort des colonies françaises, dans la présente guerre, se chiffre, en effet, par un nombre d'hommes et de millions qui dépasse les prévisions les plus optimistes. Qu'il s'agisse de contingents militaires ou de travailleurs; qu'il s'agisse de versements en faveur des victimes de la guerre; qu'il s'agisse de souscriptions aux différents emprunts, la France d'outre-mer, dans de magnifiques élans enthousiastes, a spontanément apporté à la Mère Patrie tout son sang et toutes ses ressources. Il en résultera — inéluctablement — un resserrement des liens qui unissaient les colonies à la Métropole et de profonds changements dans leurs relations politiques et économiques.

Un cycle nouveau va s'ouvrir.

Il faut convier tous les Français à la collaboration

confiante — et de cœur — que ses développements prochains appellent et qui est la condition même de notre grandeur et de notre prospérité futures. Déjà les résistances les plus anciennes — les plus indurées — *se détendent et les partis politiques, trop longtemps attachés aux doctrines anticoloniales, proclament aujourd'hui la nécessité d'assurer largement l'exploitation de nos immenses richesses extérieures et de nouer davantage les sentiments et les intérêts. Ils adhèrent à la Plus Grande France ; qu'ils soient les bienvenus.*

Sachons coordonner toutes les intelligences, toutes les énergies et canaliser leur volonté d'action. L'avenir réclame des efforts toujours plus cohérents et toujours mieux enchaînés. Car il exige des résultats plus amples et plus généraux.

Les colonies représentent des marchés d'une capacité d'absorption illimitée, susceptibles — à eux seuls — d'assurer la prospérité de notre commerce extérieur. En 1913, le trafic général de nos possessions s'est élevé à un total de 3 milliards 198 millions de francs, en augmentation de 52.278.000 francs sur les transactions globales de 1912. De pareils chiffres n'ont besoin d'aucun commentaire. Ils éclairent d'incomparables perspectives...

Les colonies sont aussi d'inépuisables réservoirs où il faut que nous sachions puiser tous les éléments indispensables à notre vie industrielle. Il y a là les ressources suffisantes pour alimenter l'activité accrue de notre production nationale, sans qu'elle ait à faire appel aux matières premières de l'étranger.

L'expérience de cette guerre, où l'industrie joue un rôle trop imprévu, a démontré que nos sacrifices pécuniaires eussent été infiniment moins profonds, si nous avions su trouver en territoires français tous les produits nécessaires à nos fabrications. Cette expérience illumine les problèmes les plus pressants d'après-guerre ; elle doit nous aider à dégager les solutions fécondes.

Il appartient à tous ceux que leur compétence et leur autorité désignent pour l'action ardente — immédiate — de rechercher, de préconiser et d'imposer au besoin les méthodes qui leur sembleront les plus efficaces. Une vaste réorganisation s'élabore sous l'impérieuse pression des circonstances. Il ne faut pas qu'elle s'accomplisse au hasard d'expédients, de réalisations hâtives ou dans le cadre de programmes improvisés. Il importe qu'elle résulte d'un plan clairement conçu et parfaitement ordonné et équilibré.

L'exemple qui nous vient d'Angleterre, où un judicieux et complet inventaire des ressources coloniales se poursuit d'après des règles excellentes, doit nous convaincre et nous stimuler.

A ceux que cette tâche éminemment patriotique tenterait, les Grands Problèmes coloniaux *s'efforceront de fournir des matériaux utiles. C'est de cette préoccupation qu'est née l'idée de leur publication.*

A l'essor de la France victorieuse et revivifiée, la France nouvelle *doit apporter le concours de ses jeunes et vibrantes énergies.*

*
* *

Le vaste réseau géographique et politique des intérêts universels de la France n'est pas uniquement constitué par des domaines ressortissant à notre autorité exclusive ou soumis à notre protectorat. Notre influence a rayonné hors de leurs frontières. Elle a imprégné les régions limitrophes qui ont subi l'attraction irrésistible de notre prestige.

Avant même que de redevenir une grande puissance coloniale, la France avait essaimé dans le monde trop de son génie civilisateur pour que des foyers de sympathie ne lui demeurassent pas acquis sur tous les continents. Ils furent les premières pierres d'attente du magnifique empire extérieur que la République peut s'enorgueillir d'avoir conquis, organisé, fécondé et qui reste un de ses titres les plus tangibles à la gratitude nationale.

A côté de nos colonies, dont le statut territorial et l'organisation politique sont désormais fixés, il existe des pays d'influence qui participent à leur système stratégique, à leur régime économique, où notre action morale irradie et où nos intérêts prédominent. Dans ces régions librement ouvertes à toutes les concurrences, où chaque nation suivant ses facultés actives et sa capacité d'expansion, a su se créer des droits précis, l'Allemagne s'était infiltrée profondément. Par l'audacieuse méthode de ses agents, grâce à leur labeur opiniâtre et sournois, elle était arrivée à envahir et à dominer tous les marchés du monde.

L'éviction totale de nos ennemis — c'est un des buts de guerre les plus impérieux — posera pour chacun de ces pays des problèmes complexes — de délicats problèmes de répartition *— sur lesquels il importe que l'opinion française soit éclairée. Il ne faut pas dissimuler les difficultés qui pourront naître entre nos alliés et nous quand il s'agira de l'attribution de domaines où des intérêts de tous ordres se rencontrent et quelquefois s'enchevêtrent. Je crois qu'il serait dangereux d'entretenir tout un peuple dans cette illusion — particulièrement dissolvante — que la victoire réglera sans effort, automatiquement, tous les litiges et fera à chacun sa part équitable.*

Nos alliés sont, comme nous-mêmes, animés des intentions les plus loyales, et il serait sacrilège de penser que leur politique a des desseins contraires à nos droits établis. Mais ces droits, ne convient-il pas que nous les situions, que nous les précisions dans la pleine lumière? N'y a-t-il pas nécessité à exposer nettement, à discuter courtoisement au grand jour toutes les questions qui sont susceptibles, au moment de la paix, de provoquer des débats et qui appellent des arrangements amicaux et définitifs?

Il serait, certes, malaisé aux diplomates de s'exprimer ouvertement sur les négociations, d'ailleurs compliquées, qui préparent les grandes solutions de cette guerre. Mais il serait excellent qu'ils entendissent clairement la voix des peuples qu'ils ont mandat de représenter et par qui, finalement, leur œuvre devra être jugée et approuvée. Il faut adopter résolument

cette méthode, si l'on veut que l'avenir soit libéré de mécontentements qui porteraient en eux-mêmes les germes redoutables de nouveaux conflits.

*
* *

Le règlement de la question de Constantinople et des Détroits publiquement révélé dans le viril exposé de M. Trepoff n'a pas seulement ruiné les manœuvres insidieuses de nos adversaires : il a partiellement rompu le silence dans lequel les gouvernements de l'Entente délibèrent. Nous savons désormais — et, sur un point capital, avec toute la précision souhaitable — que le sort de la Turquie est décidé.

Que ses destins s'accomplissent...

Ce livre puissant et ordonné, riche de documents et d'idées, que deux Français valeureux ont consacré à la Syrie paraît à l'heure opportune. Il évoque l'image ardente de cette France du Levant *grouillante et bigarrée, bouillonnante d'affection et de générosité, à laquelle nous attachent des liens historiques profonds, que nous aimons d'un cœur fervent et dont les effroyables souffrances nous émeuvent et nous affligent, au même degré d'intensité que nos propres douleurs.*

L'ouverture de la succession de l'Empire ottoman — trop longtemps retardée et désormais inéluctable — pose dans l'atmosphère trépidante des combats prochains et dans l'angoisse des chocs décisifs, des problèmes que notre victoire doit résoudre et résoudre complètement.

Sur le continent asiatique, affranchi par notre paix de la plus odieuse puissance d'oppression, la situation doit s'éclaircir pour tous. On comprendra le sentiment qui me fait emprunter à un autre Français valeureux — le Dr H. de Brun, professeur à la Faculté de Médecine de Beyrouth, à qui la Syrie doit beaucoup — ces lignes que je reproduis dans un geste d'hommage :

« *Nos droits s'adressent à la Syrie tout entière, c'est-à-dire aux pays qui s'étendent du Taurus aux frontières égyptiennes, de la Méditerranée à la Mésopotamie et qui, pour employer les expressions administratives ottomanes, comportent les vilayets de Beyrouth, de Damas, d'Alep, d'Adana, de Mossoul et les moutessarifats du Liban, de Zor et de Jérusalem.*

« *Ainsi délimitée, la Syrie ne pourrait peut-être, au point de vue de l'intérêt, se comparer aux domaines qui semblent devoir revenir à nos alliés.*

« *Constantinople, le Bosphore et les Dardanelles à la Russie, c'est l'empire des Tsars abordant enfin la Méditerranée et doublant de ce fait sa puissance militaire et commerciale ; c'est la Mer Noire devenant un lac moscovite ; c'est la question d'Orient résolue en faveur de Petrograd ; c'est le grand rêve enfin réalisé, et cela sans préjudice de vastes acquisitions en Asie Mineure.*

« *L'Irak-Arabi et la Mésopotamie orientale à l'Angleterre, c'est la pénétration — pacifique, sans doute, mais irrésistible — de la puissance britannique en Perse ; c'est Mascate, ce sont les imanats d'Oman et d'El-Hasa rattachés plus étroitement encore au*

Royaume-Uni et confondant désormais leur destinée avec la sienne; c'est le Golfe Persique devenant en réalité un golfe anglais; c'est le merveilleux empire de Chaldée devenu colonie anglaise avec Bagdad et Bassorah comme capitales; et c'est, comme au temps des splendeurs de Babylone, le Tigre et l'Euphrate arrosant, par d'innombrables canaux, les terres les plus fertiles du monde, pour le plus grand profit de nos prévoyants amis qui s'étaient déjà, dès le début de l'aventure turque, attribué en toute propriété, sans doute avec notre bienveillante approbation, l'Égypte et l'opulente île de Chypre. »

La part de la France, MM. C. et Paul Rœderer la déterminent dans l'exposé lumineux et complet dont je m'excuse d'avoir longtemps — trop longtemps — retardé la lecture féconde. Et je déclare qu'en publiant « *La Syrie et la France* », *les* Grands Problèmes coloniaux *s'enrichissent d'un livre qui dégagera, plus nettement que je n'ai su le faire, leur dessein hautement patriotique.*

Paris, 7 décembre 1916.

PIERRE-ALYPE.

AVANT-PROPOS

Ce livre résume, en même temps que beaucoup d'ouvrages anciens ou récents de spécialistes des questions orientales, auxquels nous renvoyons le lecteur au cours des chapitres, les principaux articles, les conférences et de nombreuses notes inédites de notre frère Paul Rœderer.

A peine adolescent, Paul avait appris à connaître le Levant sous la conduite de notre père, auquel était confié le groupement des grandes sociétés françaises en Syrie, et qui jouissait sur ces rivages d'une influence dont les effets se perpétuent et le souvenir demeure encore vivant.

Il grandit en se pénétrant chaque jour davantage de la pensée d'un tel maître et s'imprégnant de tendresse pour ces terres ensoleillées.

Rompant avec la carrière diplomatique dont il semblait le représentant achevé et qui s'ouvrait pleine de promesses, Paul voulut reprendre la tâche paternelle, nouer de nouveaux liens entre notre pays et la terre syrienne, faire davantage encore aimer la France en Syrie, faire mieux apprécier en France la valeur de cette amitié.

Pendant dix ans, souvent incompris, parfois blâmé, envisageant sans défaillance les circonstances défavorables, sans passion les événements heureux, s'acharnant à fixer une opinion publique indifférente, il continua cette propagande avec une opiniâtre énergie. Ce fut souvent une lutte.

A cette œuvre, dont ses entreprises personnelles n'étaient que des formes d'incarnation, il consacra sa jeunesse, son

enthousiasme, toutes les ressources de sa lumineuse intelligence, ses forces, sa santé.

Il lui restait mieux à faire. Blessé sur les collines de l'Artois, il demandait à partir pour Gallipoli. Il s'offrait sans réserve à la cause de la France en Orient. Mais son destin était ailleurs. C'est sur notre sol envahi, plus près de notre Alsace familiale, qu'il devait conquérir sa moisson de gloire.

Le 25 mai 1915, il était tué à l'assaut parmi ses chasseurs, le matin de son retour au front. Sa nomination à l'armée d'Orient, qu'il n'avait su attendre dans son impatience à revenir au feu, arrivait le jour même.

Sa pensée flotte au travers des pages que j'ai écrites.

On reconnaîtra celles qui sont de sa plume à la vigueur de leur style, à la profonde pénétration d'un sujet que nous chérissions également, mais auquel il s'était donné tout entier.

Ce recueil est l'appel posthume — en faveur de l'idée dont s'inspirait sa vie généreuse — d'un jeune et brillant Français qui n'avait pas attendu l'heure du sacrifice pour se conduire en héros.

Puisse ce cri être entendu! puisse ce geste être utile!

Avril 1916.

Dr Carle Rœderer.

Ambulance 12/3.

NOTICE GÉOGRAPHIQUE

Placée à la limite orientale de la Méditerranée, entre le cap ventru de l'Asie Mineure au nord et l'Égypte au sud, bordée vers l'est par la Mésopotamie et l'Arabie septentrionale, la Syrie est une contrée géographiquement très complexe.

a) Une étroite bande de terrain plat forme sa frontière du côté des flots. Cette zone représente l'ancienne Phénicie. C'est là que s'asseyaient les capitales phéniciennes : Tyr, Sidon, Bérite ; les modernes : Sour (15.000 habitants), Saïda (18.000 habitants), Beyrouth (180.000 habitants), tandis que plus au nord se sont développées les cités latines de Tripoli (35.000 habitants), Alexandrette et, au sud, Caïffa, Saint-Jean-d'Acre et Jaffa.

Cette zone côtière, commerçante, très européanisée, est, bien entendu, la plus peuplée. Ce n'est pas la plus riche au point de vue agricole. Pourtant, des plantations considérables d'orangers, de citronniers, de bananiers, donnent une grande valeur à la banlieue des ports du sud : Caïffa, Jaffa et Saint-Jean-d'Acre. De denses forêts d'oliviers couvrent d'immenses étendues, particulièrement dans le sandjak de Naplouse, et, en d'autres points, d'énormes plantations de mûriers remplacent les oliviers.

b) Derrière cette mince bande littorale se dresse, comme une énorme vague fauve, la chaîne du Liban au relief tourmenté, creusée de vallées profondes dont les moutonnements se pressent jusqu'au djebel Sanin (3.060 mètres).

Cette région montagneuse était autrefois couverte de magnifiques forêts de cèdres, chantées par les poètes arabes et les chroniqueurs de la croisade. Méhémet-Ali en aurait encore fait abattre près de deux mille pour la construction de ses flottes. A l'heure actuelle, une dizaine d'arbres fixent ces souvenirs et nos regrets.

Sur ce sol aride, l'incroyable ténacité du paysan libanais réussit à faire pousser quelques céréales, des mûriers et des plans de vigne qui donnent un vin renommé. D'innombrables troupeaux de moutons et de chèvres trouvent à paître sur ces terrains ingrats.

c) Au delà du Liban, parallèle comme lui à la mer, une coulée de verdure court du nord au sud, entre le Liban et l'Anti-Liban. Dans cette large vallée, la Bekaa ou Cœlésyrie, la terre de Chanaan. C'est une succession ininterrompue de vergers, de vignobles, de champs de céréales, coupés de bouquets de rosiers en fleurs. Un fleuve, l'Oronte, ombragé d'aulnes et de peupliers, serpente dans cette plaine qu'il arrose sur plusieurs dizaines de kilomètres, Sur ses rives, de vieilles villes, Homs (80.000 habitants), Hama (40.000 habitants), Antioche, qui sont des centres industriels importants.

Au nord, plus haut que le bassin de l'Oronte, Alep, au carrefour de l'Anatolie, de la Mésopotamie et de la Syrie, dans une situation géographique admirable, la future très grande ville de la Syrie (200.000 habitants).

Plus bas, Baalbeck, la ville de Baal, la ville prestigieuse où chaque période

de l'histoire est représentée par un monument : le Mur cyclopéen, le temple du Soleil, la citadelle arabe du temps des croisades. Également, la charmante Zaaleh (18.000 habitants).

Plus au sud, la plaine s'étrangle (contreforts du djebel el Seleik) entre ses deux chaînes rapprochées.

Puis elle s'étale de nouveau, parcourue par un petit fleuve aux longs méandres, le Jourdain.

Plaine essentiellement différente de la Bekaa que celle du Jourdain. La Bekaa, c'est l'Europe; ici, c'est la végétation tropicale, l'olivier, l'indigotier, les épices, la canne à sucre. Ce terrain d'alluvions est un des plus riches du monde.

La Mer Morte enfin (390 mètres au-dessous du niveau de la mer); les campagnes de Judée si désolées.

d) Par delà le second rempart montagneux que forme l'Anti-Liban (2.670 mètres), c'est le désert profond et muet, le désert de Syrie, qui s'étend jusqu'à l'Euphrate, avec, à ses portes, la riante oasis de Damas (300.000 habitants). Les minarets aigus de la ville émergent d'un immense verger. « Si le paradis est sur la terre, ce ne peut être qu'à Damas », certifie le dicton.

CARTE DE SYRIE

ANATOLIE
ARMENIE
TAURUS
Tigre
Ourfa
Mersina
Alexandrette
MESOPOTAMIE
Alep
Lataqieh
Oronte
Euphrate
Chypre
Hama
Tripoli
Homs
LIBAN
ANTI LIBAN
MER MÉDITERRANÉE
Beyrouth
SYRIE
Damas
St Jean d'Acre
Caïffa
Jordan
DESERT DE SYRIE
Jaffa
Jérusalem
Mer Morte
Port Saïd
EGYPTE
Suez
Akaba
Mer Rouge
Golfe de Suez
Golfe d'Akaba

Légende

Chemin de fer de Bagdad

Chemins de fer Syriens

LA SYRIE ET LA MEDITERRANEE ORIENTALE

TURQUIE
MER NOIRE
MER CASPIENNE
Constantinople
Salonique
Erzeroum
Brousse
GRECE
ASIE MINEURE
Mossoul
PERSE
Smyrne
Konia
Adana
Bagdad
Alep
Hama
SYRIE
Beyrouth
MER MEDITERRANÉE
Damas
Koweit
Golfe Persique
Jérusalem
ARABIE

XXXI

NOTICE ETHNOGRAPHIQUE

Sur une surface de 274.000 kilomètres carrés, la Syrie, actuellement, ne fait vivre que 3.492.956 habitants. En comptant les vilayets d'Adana et d'Orfa qui lui appartiennent géographiquement, on en compte 3.558.786.

Les *grandes villes* seules abritent près d'un million d'âmes.

Ce sont :

Damas	300.000	habitants
Alep	200.000	—
Beyrouth	180.000	—
Jérusalem	110.000	—
Homs	80.000	—
Naplouse	70.000	—

On estime à plusieurs centaines de mille les Syriens expatriés en Europe et en Amérique.

Au point de vue religieux, ces populations se répartissent ainsi :

Musulmans :	Sunnites		2.065.000
	Chiittes Metualis		80.000
	Druses		130.000
	Nougaïris		170.000
	Ismaélis		25.000
Chrétiens :	*Catholiques :*	Maronites	350.000
		Melchites	150.000
		Membres de l'Église syrienne	40.000
		Chaldéens, Arméniens unis	quelques milliers
		Latins	18.000
	Eglise grecque :	Orthodoxes	250.000
		Syriens orthodoxes	80.000
		Arméniens, Chaldéens orthodoxes	990.000
	Protestants		20.000
Israélites			100.000
Iasidiés (demi-païens)			10.000

(Ces chiffres sont fournis par *Le Correspondant,* numéro du 25 juin 1916.)

I

LE PASSÉ

> Nous sommes persuadé que cette nation que nous trouvons établie sous le nom de saint Maroun est une partie de la nation française, car son amitié pour la France ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux.
>
> SAINT LOUIS (1250).

NOTRE INFLUENCE EST LE FRUIT D'UNE LONGUE TRADITION HISTORIQUE

Pour bien saisir la valeur des liens qui rattachent la France aux pays du Levant, il n'est pas inutile de rappeler comment, au cours des âges, s'en est lentement constituée la trame, chaque époque, chaque règne ajoutant quelques brins nouveaux aux brins anciens, ou renouant quelques fils dont certains malentendus passagers, des distractions fortuites, divers heurts maladroits, avaient déterminé la rupture.

Ainsi dans les familles, en dépit de l'actuelle convergence des vues, des intérêts communs, des sympathies vivantes, on se plaît à rechercher, dans les grimoires poudreux, les parentés plus lointaines, dans le désir délicat d'associer la pensée des morts à la volonté des descendants, de consolider avec du passé qui ne trompe plus les incertitudes du présent.

Et cette tâche, où certains ne veulent voir qu'un geste de pitié, apparaît à d'autres comme une féconde et très prudente besogne. Leur perspicacité s'entend à faire valoir les témoignages; ils sont experts à y découvrir de vigoureux prétextes à de très pratiques évocations.

LA FRANCE EN ORIENT

L'histoire du Levant, c'est presque dans l'histoire de France qu'on devrait l'apprendre, tant les deux sont intimement mêlées. Chaque phase de notre vie nationale eut sa répercussion là-bas et s'y manifesta par un acte.

Dans ce vase clos de la Méditerranée, toutes les ondes parties d'une rive se propagent immanquablement jusqu'à l'autre. La Méditerranée, qui n'a qu'une géologie et qu'une flore, n'a aussi qu'une histoire.

Grecs, arabes ou turcs, les empires d'Orient ne perdirent jamais le contact avec la France de nos pères, que la féodalité la conduisît, ou la royauté, ou la république. Ils n'échappèrent jamais à son influence.

Mais les modalités de cette influence, qui tantôt cherche à s'imposer par la violence et tantôt à s'insinuer avec douceur, sont variables comme les circonstances où elle se développe et les buts qu'elle se propose.

Elle se traduit, nous le verrons, en des actes commerciaux, en de simples échanges intellectuels, en des traités d'alliance politique. Cela, au cours des trois grandes périodes qui se partagent les siècles depuis la chute de l'Empire romain, — à l'époque de la chrétienté d'abord, puis quand, après la Renaissance, la politique de laïcité prédominant, toutes les nations successivement se disputèrent l'hégémonie, comme aussi au cours du dix-neuvième siècle, quand fonctionna cet instable jeu de bascule dénommé, par ironie sans doute, l'équilibre européen.

*
* *

La France de la chrétienté et le Levant. — Contre l'Islam envahissant, la chrétienté tout d'abord se dresse en une formidable action défensive. La chrétienté d'alors, c'est la France qui l'incarne ; elle repousse les conquérants arabes à Poitiers.

Mais déjà les lois économiques limitent la durée des conflits de race et des luttes de conscience. Elles apaisent pour un temps les guerres saintes, le temps de vivre un peu entre deux combats. Des relations commerciales s'ébauchent entre vainqueurs et vaincus. Les royaumes arabes échangent des produits avec nos navigateurs, avec nos commerçants.

Dès 762, Pépin le Bref délègue une ambassade à Bagdad. Son fils, près de trente ans après, envoie trois représentants francs au maître de l'Orient et il semble bien « d'après la suite des événements que l'objet de cette double mission ait été de faire reconnaître, par le Calife, la protection du roi de France sur les chrétiens de Terre sainte » (1).

Par un édit, Charlemagne ordonne à ses *Missi Dominici* de prélever dans toutes les provinces de son Empire une dîme spéciale destinée aux Lieux saints. Il fonde à Sainte-Anne le premier couvent chrétien, dont sa fille Arda devient la première abbesse (2). A Jérusalem encore, il fait ouvrir une bibliothèque, un marché, un hospice pour pèlerins. Celui qui doit l'Empire à ses victoires sur les infidèles n'en reçoit pas moins d'Haroun-al-Raschid, calife de Bagdad, des ambassadeurs et des présents.

Dans le lointain de l'histoire presque auréolée de légende, s'esquisse, action violente alternant avec des gestes d'amitié,

---

(1) Bréhier, *L'Église et l'Orient au Moyen Age*. Paris, 1911.

(2) Mgr Charmetant, *Lettre ouverte à nos hommes d'État*. Paris, 1915.

la première image des relations de la France avec les maîtres du Levant. Cette image est fixée une fois pour toutes. Chaque siècle ne fera qu'en affermir les contours, qu'en accentuer les lumières et les ombres.

Par l'entremise de l'ambassade solennelle qui venait apporter à Charlemagne les clefs du Saint Sépulcre de la part du chef religieux et politique des Ommiades, n'était-ce pas, dit M. Flandin, « les portes mystérieuses de l'Orient, que le grand Calife entr'ouvrait à l'activité des Francs » (1)?

En fait, pendant de longs siècles cette activité s'employa tout autant à tenir fermées les portes de l'Occident à l'expansion musulmane. Cette digue opposée à l'Islam, c'est la France qui en fut la patiente ouvrière. C'est le génie de la France qui « décide et soutient les croisades, première intervention de la volonté générale dans la politique européenne » (2). C'est elle qui assume les plus lourdes charges et qui assure les principaux succès. Par le nombre des combattants qu'elle offre, par sa clairvoyante attention, elle en retient la principale gloire. Pendant sept siècles, depuis Poitiers jusqu'à la prise de Constantinople, elle est l'âme même de la chrétienté qui se défend. C'est à elle que les peuples continentaux doivent de n'avoir pas passé sous le joug.

C'est la France qui, lors de la première croisade, donne le meilleur de son sang pour la conquête de la Syrie et de la Palestine. C'est elle qui prend les grandes initiatives, alors que l'Empire grec, livré aux schismes, se débat dans de stériles querelles et néglige le péril qui grandit à ses portes. C'est la France qui se souvient que cet empire a été le

(1) Flandin, *Rapport à la Commission sénatoriale*. Paris, 1915.

(2) Étienne Lamy, *La France du Levant*.

principal obstacle aux trois premières croisades et qui, lasse d'être bernée par les Grecs, s'impose à eux, détourne la quatrième croisade de sa destination première, conquiert Constantinople et en fait le bastion avancé de la chrétienté. Un seigneur franc s'assied alors sur le trône de Byzance.

C'est encore la France qui fonde, aux marches de l'Europe, ces États latins où régnèrent (avec bien des vicissitudes, il est vrai), entourés de petites cours, soutenus par des troupes françaises souvent renouvelées, des seigneurs bourguignons, gascons, angevins et normands. Principautés, comtés ou royaume d'Édesse, de Tripoli, de Montréal, d'Antioche, de Jérusalem, se partagèrent la Palestine et la Syrie. De nos jours encore en subsistent les ineffaçables souvenirs. « Pas une crête, pas un vallon, pas une ville qui n'ait son église franque, son palais ou son château fort (1). »

Rien d'ailleurs ne fut plus libéral, plus intelligent que cette régence des princes français. Les premiers, les Croisés pratiquèrent, voici des siècles, la politique coloniale qu'on a baptisée politique d'association. Avec infiniment d'adresse et de doigté, ils surent convier les indigènes au milieu desquels ils vivaient à collaborer à leur œuvre. Ils leur confiaient dans l'organisme administratif créé par eux des fonctions supérieures, les admettaient dans leur entourage immédiat. Ils installaient des tribunaux indigènes, frappaient des monnaies aux inscriptions arabes, allaient même jusqu'à adopter les vêtements du pays, ainsi qu'en témoigne un cachet du treizième siècle représentant un comte de Toulouse, alors prince de Tripoli, coiffé d'un turban à aigrette (2).

(1) G. Rey, *Études sur les Monuments militaires des Croisés en Syrie.* Paris, 1871.

(2) Les comtes de Toulouse régnèrent cent soixante et onze ans sur Tripoli,

Quand un péril menace à nouveau les chrétiens d'Orient, quand l'Empire latin « périt faute de soldats », quand une voix de pape clame dans le désert de l'Europe l'immensité du péril, c'est encore un roi de France, Louis IX, qui, négligeant les avis de ses conseillers, les solides raisons d'État qui devraient le retenir, les supplications de ses sujets et les larmes de sa mère, c'est saint Louis qui entend les appels des « pauvres chrétiens » et part pour la Terre sainte relever les courages et les ruines (Lamy). Il y demeura trois ans.

Il trouve au reste là-bas des amitiés sincères, un florissant amour de la France. A deux reprises il fait appel aux contingents syriens pour grossir les rangs de son armée croisée. Un premier corps de 45.000 Maronites vint le rallier à Chypre et, de là, l'accompagne dans son expédition contre l'Égypte. Au bruit de ses échecs et de sa captivité à Damiette, 30.000 hommes sont encore équipés dans le Liban.

Aussi peut-il sincèrement écrire (mai 1250) : « Nous sommes persuadé que cette nation que nous trouvons établie sous le nom de saint Maroun est une partie de la nation française, car son amitié pour la France ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux. » « Nous promettons, ajoute-t-il, de vous donner, à vous et à votre peuple, protection comme aux Français eux-mêmes et de faire constamment ce qui sera nécessaire pour votre bonheur. »

Quand il quitte les Lieux saints, c'est avec le secret dessein de refaire l'unité chrétienne, afin d'amener les rois à un gigantesque et définitif effort. Aussi, pour la population

---

laissant après eux le château construit par Raymond de Saint-Gilles, dont les ruines dominent encore le pays.

chrétienne orientale, la douce figure du saint roi symbolise-t-elle autant la défense de la chrétienté occidentale que l'amitié vive et désintéressée du Français pour l'Oriental chrétien.

Un contact aussi prolongé, une pénétration aussi intime des éléments français et des éléments indigènes devaient avoir des conséquences indéfinies sur l'évolution historique de l'Orient, de la Syrie en particulier.

Les colonies latines, bien que fort réduites, subsistèrent pourtant, lorsque la marée occidentale qui avait durant deux cents ans, d'un flot sans cesse renouvelé, battu les côtes de l'Asie, se fut enfin retirée. Et par leur intermédiaire, la France du Moyen Age ne cessa jamais de correspondre avec le monde arabe.

Depuis les croisades, le mot franc est l'équivalent de latin, d'occidental. Le Franc demeure le défenseur attitré des populations malheureuses ; c'est vers lui qu'elles tendent toujours les bras dans le danger.

Malheureusement la France ne peut toujours répondre. Quand elle-même se débat dans une guerre formidable où pendant cent ans son sort est en jeu, la conquête turque s'étend sur les peuples arabes. Constantinople même est enlevée aux Grecs incapables. La menace turque dirige sa pointe vers le sud de l'Europe.

Mais bientôt cette lame s'émousse. Le Turc est cantonné derrière le Danube. Par ailleurs, pour obtenir la soumission des communautés chrétiennes persistantes, il sait leur abandonner des garanties qui les contentent ; les diverses populations chrétiennes s'habituent à leur joug nouveau.

Le Levant et la France à l'époque moderne. — Les Capitulations. — Le Turc n'est plus qu'une crainte loin-

taine. D'autres périls sont plus proches. Charles-Quint menace l'édifice nouveau de la nationalité française. Au nord, au sud, à l'est, l'Empire fait sentir sa pression. « L'Europe entière est à l'Empereur ou pour l'Empereur. » (Lamy.) François Ier n'hésite pas à faire rentrer le Turc dans la politique européenne. De sa captivité, par l'intermédiaire de la régente du royaume, Louise de Savoie, il prépare un rapprochement entre la Turquie et la France, puis libre, au prix d'un grand scandale, il traite avec le Grand Seigneur.

En 1535, Jean de La Foret est envoyé en ambassadeur auprès du Sultan, Soliman le Grand, et signe avec lui les premières Capitulations. Désormais, les relations de la France avec l'Empire turc vont revêtir une forme nouvelle. La période d'antagonisme semble close. Le traité instaure une politique de concessions réciproques et d'amitié qui augmente le prestige de la France, lui rend plus efficace la protection des chrétientés soumises et lui conquiert de très personnels avantages.

La préséance est accordée par le Sultan aux ambassadeurs de « son frère », le roi de France, « de tous les princes chrétiens, le majeur ». Les Français sont gouvernés au nom de leur roi par ses consuls et soustraits aux magistrats ordinaires. Toutes affaires criminelles ou civiles entre les Français ressortissent aux tribunaux consulaires. Le roi de France obtient, en outre, que les chrétiens voyageant dans l'Empire ou sur les mers qui le bordent pourront invoquer la protection de l' « empereur de France » et seront à l'abri des vexations. Une première chapelle catholique s'ouvre dans Galata. C'est la fin du régime des « avanies » dont étaient victimes les religieux latins.

Ces actes officiels ne se rapportent sans doute qu'aux chrétiens étrangers, aux Occidentaux, aux Latins, mais

l'usage s'établit vite d'étendre les mêmes prérogatives aux chrétiens sujets de l'Empire turc.

Plus souple que la loi écrite, la coutume augmente le nombre des ressortissants de l'influence française. Déjà Savary de Brèves, l'envoyé de Henri IV, est loué par les Franciscains de Péra pour avoir protégé les évêchés de l'archipel et « constamment défendu et assisté toutes les églises et tous les chrétiens qui se sont adressés à lui ».

Les privilèges de la France, ceux qu'on prend soin de stipuler, sont d'ailleurs confirmés et étendus à chaque ambassade. Le même Savary de Brèves obtient que les sujets de l' « empereur de France » et ceux des princes ses amis, alliés et confédérés, pourront visiter les Lieux saints « sous l'aveu et la protection dudit Empereur ». « Pour l'honneur et l'amitié d'icelui », la sécurité est promise aux religieux latins de Jérusalem.

Qu'on y prenne garde, cette protection n'est efficace qu'autant que durent les bonnes relations entre les deux royaumes. Aussi est-ce pour la France une obligation implicite de maintenir l'intégrité de l'Empire. La France achète, sous la réserve de cette garantie, les conditions toutes spéciales d'influence dont elle jouit.

Le renouvellement du patronage de la France est de nouveau obtenu en 1649 par Anne d'Autriche, en particulier pour les Maronites qui invoquent les promesses de saint Louis.

Les titres français se précisent dans des actes ultérieurs. Louis XV écrit en 1737 : « Les chrétiens maronites établis au mont Liban nous ont fait représenter que, depuis un temps infini, leur nation est dessous la protection des empereurs et rois de France. »

Mais les Capitulations ne nous ont pas concédé seulement

des avantages moraux. Les avantages matériels ne sont pas moins précieux.

La Capitulation de 1535 avec Soliman investissait la marine française du monopole commercial dans l'Empire ottoman, et, quoique ce droit exclusif ait duré assez peu, puisque la Capitulation de 1581 ou 1585 laissait déjà « les Vénitiens en dehors », en fait, sous Henri IV, « les pavillons étrangers pouvaient apporter seulement l'industrie de leur pays, mais le commerce à proprement parler devait naviguer sous la bannière de la France ».

Cette situation privilégiée profita assez longtemps à notre pays pour lui permettre de conserver toujours, grâce à l'avance acquise, l'énorme distance qui le séparera désormais de ses rivaux.

Durant tout le courant des seizième et dix-septième siècles, quiconque voulait trafiquer avec le Turc devait se recommander du roi de France et rechercher la protection de ses consuls.

Des maisons commerciales françaises faisaient un actif trafic avec la métropole. Un exemple, entre autres, est très représentatif : à Saïda (Syrie), à la fin du seizième siècle, un « han » était concédé à des Français, si imposant, si massif qu'il représentait comme un îlot de France sur la terre asiatique. Derrière ses murs, qui contenaient, à côté d'un tribunal et d'une prison, un hospice, les Européens trouvaient un abri en cas de troubles, et les affaires qu'on y traitait représentaient un chiffre considérable pour l'époque. Elles atteindront 2 millions de francs à la fin du dix-huitième siècle.

Dès l'époque du Grand Roi, sur tous les points du territoire ottoman, florissaient nos comptoirs, et Marseille, enrichie par ses transactions avec les pays islamiques,

s'habituait à considérer ceux-ci comme un marché réservé à elle seule.

C'est le temps où Leibnitz, dans son plan « pour la pacification de l'Allemagne, de l'Europe et de la chrétienté » (1670), peut déclarer qu'il appartient à la France de s'installer en Égypte, « qui lui revient de droit », en Syrie, « pour consolider la domination de l'Égypte », à Malte, « dont les chevaliers et les maîtres sont en majorité français », ce qui ne saurait lui enlever « la protection de l'Église dans tout l'Orient ».

A peine si des nuages qui passent assombrissent parfois les rapports cordiaux de la France et de l'Empire turc. Quand les Turcs sont aux portes de Vienne, Louis XIV se souvient qu'il est le protecteur de la chrétienté et rompt le vieux lien d'amitié. Mais, sitôt après qu'a disparu cette menace, les traditions sont renouées. Les Turcs oublient que Duquesne a menacé de forcer les Dardanelles, tandis que Colbert utilise avec adresse la Capitulation de 1673 pour notre commerce dans le Levant et crée douze bourses en faveur des jeunes Français qui apprendront les langues orientales pour se rendre en Turquie comme interprètes.

En 1748, une sixième Capitulation renouvelle intégralement tous les privilèges accordés précédemment.

La France et l'Empire ottoman sont semblables à ces ménages qui évoluent toujours d'une brouille à un raccommodement. Le souvenir des mouvements d'humeur ou des surprises de passion n'altèrent pas leur confiance lors des retours d'intimité.

Les guerres de la Succession d'Autriche et de Sept ans, si désastreuses pour nous par ailleurs, et qui nous ravissaient notre empire colonial, laissent intacte notre situation en Orient. Nos frégates continuent à assurer la police de la

Mer Bleue et nos exportateurs à déverser nos produits sur le Levant.

La décadence des dernières années de la monarchie ne modifie en rien notre prépondérance, et la Révolution française, qui a hérité des droits de la royauté, se trouve en face des mêmes devoirs. « Les hommes de la Révolution française, non pas seulement du Directoire, mais ceux de la Convention, ceux du Comité de Salut public en 1793, au plus fort de la Terreur, alors qu'ils décapitaient les évêques et proscrivaient les congrégations de France, envoyaient à nos représentants à Constantinople l'ordre formel de marcher toujours d'accord avec les évêques et les congrégations d'Orient, d'assister aux cérémonies du culte et d'y observer l'attitude recueillie des représentants de l'ancienne monarchie [1]. »

A la fin du dix-huitième siècle, le maintien et le développement de notre influence dans le Levant sont au nombre des mobiles qui conduisent Bonaparte aux rives de l'Asie. L'ambition sans doute lui fait écrire : « Il ne se fait rien de grand qu'en Orient », mais le profond réaliste souhaite surtout faire de la Méditerranée un lac français, par la possession de Toulon, de Malte, d'Alexandrie. Il veut ouvrir à la France, par la possession de l'isthme de Suez et de la Mer Rouge, la grande route du commerce d'Orient en Occident. Si par là il affirme la continuité de nos vues françaises, la méthode même qu'il emploie vis-à-vis des races indigènes est encore conforme à notre tradition. Il s'annonce comme le libérateur des peuples, comme le protecteur des faibles, l'observateur respectueux des religions et des usages. Quand, traversant les déserts, dont il annonce à ses soldats « qu'ils

(1) Paul Deschanel, discours à la Chambre des Députés, 29 février 1888.

en sortiront grands comme les anciens », il s'avance en Syrie, c'est avec l'espoir d'y soulever les populations amies, et il ne doit peut-être son échec qu'à la duplicité de l'émir Béchir II, qui maîtrise les aspirations populaires et, marchandant son concours, fait perdre un temps précieux pendant lequel la victoire incertaine se détourne.

Il ne tient qu'à ce retard que les chrétiens du Levant n'aient connu à nouveau notre domination.

Plus tard, Napoléon, consul, se range à la politique conservatrice de la royauté à l'égard de l'Orient. Quand il délègue en ambassadeur le général Brune, il prescrit : « L'ambassadeur à Constantinople doit prendre sous sa protection tous les hospices et tous les chrétiens de Syrie, d'Arménie et spécialement toutes les caravanes qui visitent les Lieux saints. » Les anciennes Capitulations sont renouvelées le 25 juin 1802 et, dans ce traité, notre situation privilégiée dans le Levant est assurée à nouveau. La Turquie, par contre, établit, avec le concours de la France, la défense des Dardanelles et du Bosphore sous la direction de Sébastiani.

D'ailleurs le rêve que, jusqu'à la minute même de sa chute, Napoléon caresse et dont il fait le pivot de toute sa politique, c'est Constantinople et, par elle, la route de l'Asie. « Confie-moi tous tes besoins, écrit-il d'Ostende à Soliman en 1807, je suis assez puissant et assez intéressé à tes succès, tant par amitié que par politique, pour n'avoir rien à te refuser (1). »

A Wagram, à Iéna, à Tilsit, alors même qu'il enfonce son armée dans les neiges de la Russie, c'est vers l'Orient ensoleillé que se tourne son regard. Ce sont les cieux clairs

(1) Cité par CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*.

du Levant qu'il cherche à travers les brouillards du Nord, ce sont les flots gais et libres de l'Archipel qu'il s'efforce d'atteindre en côtoyant les rives emprisonnées de glaces de la Baltique. Ses agents travaillent les populations islamiques, tel M. de Lascuris qui, chargé par lui de réunir en une vaste confédération les tribus des déserts de la Syrie, de l'Irak et de la Perse, accomplit sa mission avec un dévouement admirable, réussit au delà de ses espérances, mais à son retour trouve l'aigle déchu (1).

La France et le Levant au dix-neuvième siècle. — Politique d'intervention et politique d'intégrité. — Au cours du dix-neuvième siècle, sous tous les régimes, la France ne détourna jamais les yeux de l'Orient. Mais la politique française dut s'adapter à des circonstances et à des aspirations nouvelles. Des nations se sont développées qui combattent maintenant sa prépondérance. Elle sera contrainte d'évoluer entre leurs ambitions antagonistes, favorisant l'une ou l'autre au mieux d'intérêts séculaires qu'elle ne perd jamais de vue.

Elle profite d'ailleurs habilement d'occasions favorables, pour faire consacrer ses anciennes prérogatives, quand les délégués de l'Europe sont réunis pour établir un nouveau traité.

Pourtant, dans la conscience française, bien des idées ont grandi, susceptibles de modifier les notions simples qui dirigaient la politique du Roi à l'égard de l'Empire turc. Cet Empire, menacé à ses débuts au nom de l'idéal religieux, au temps des luttes de la Croix contre le Croissant, va-t-il

(1) Sédillot, *Histoire arabe.*

souffrir maintenant du développement d'un nouvel idéal abstrait, l'idéal révolutionnaire ? Il ne doit subsister dans le monde aucune tyrannie, dit un dogme récent, que les erreurs du grand bouleversement de 1889 n'ont pu compromettre. Quand la tourmente est passée, de calmes esprits raniment ce dogme et le développent. Les droits de l'homme engendrent les droits des peuples. Aucun ne doit demeurer sous le joug s'il peut vivre sa vie autonome.

Cette noble conception, qui détermine une grande partie de l'activité extérieure de la France au cours du dix-neuvième siècle, renouvelle notre politique en Orient.

La France obéira désormais à deux tendances; son action se partagera entre deux politiques : une politique d'intégrité, quand prédomine surtout le souci du maintien de l'Empire, et une politique d'intervention, quand les nécessités d'un affranchissement ne peuvent plus être éludées.

Mais c'est à la politique d'intégrité que la France reste, au demeurant, fidèle. C'est celle de ces hommes assis sur les collines modérées qui font obstacle aux solutions trop radicales. Ils sont les Chrysales de la politique. « Il faut maintenir l'Empire ottoman pour maintenir l'équilibre européen », dit à la Chambre M. Guizot en 1839, mais, si quelque province s'en détache, « favoriser la transformation de cette province », afin qu'elle concoure encore à l'équilibre.

Après les grandes crises d'exaltation, c'est à ces hommes que l'on revient, car ils ont conservé le même état d'âme et leur opinion n'a pas varié. Ils affirment que nous avons tout à gagner à la conservation d'un empire faible, qui ne se soutient que par l'effort de nos financiers, ne s'organise lentement que suivant nos conseils, ne s'industrialise que par le génie de nos ingénieurs. Nous y sommes à peu près

partout et ne gênons nulle part des compétiteurs trop ardents.

Cette politique, qui fut surtout celle de l'Angleterre et nous unit avec elle dans une commune entente, n'est pas sans reproche. Elle nous amène à traîner en longueur l'affranchissement de la Grèce; à intervenir contre la Russie pour défendre la Turquie en 1854; à réparer l'Empire après la guerre contre les Russes en 1878. Sans doute, c'est la politique de l'intérêt, mais elle nous vaut de trop heureux résultats pour la désavouer pleinement.

D'ailleurs, entre ces deux politiques, il y a un très habile compromis qui met d'accord la conscience et l'intérêt, ménage l'amitié des races opprimées et nos rapports avec l'oppresseur, resserre nos liens dans les deux camps : c'est la politique des réformes. La France s'entend à respecter les transitions; elle recherche les solutions moyennes qui, sans trop affaiblir l'Empire, contenteront pourtant les nationalités. Elle s'efforce de satisfaire à la fois le Gouvernement turc et les peuples soumis, et voit augmenter la gratitude des uns et des autres.

Quand une amputation nouvelle venait d'être opérée (car, alors même qu'on était d'accord sur la nécessité de maintenir l'Empire ottoman, chacun s'en allait souvent emportant quelque chose), même alors, l'Empire nous demeurait reconnaissant de notre protection inefficace.

De tous les héritiers insatiables qui l'entouraient, nous lui paraissions les plus lointains et les moins avides. Alors que tous souhaitaient sa mort, nous fûmes ceux qui faisaient des vœux secrets pour sa survie. C'est de nous qu'il avait le moins à craindre et le plus à recevoir.

A l'abri de cette protection conventionnelle grandissait

notre influence, se développait notre commerce, se multipliaient nos écoles. La France ne fut jamais plus grande dans le Levant que pendant les soixante-quinze premières années du dernier siècle.

Même si nous intervenions directement pour des revendications personnelles, la Turquie ne nous boudait pas longtemps et nous avions augmenté la reconnaissance de ceux dont nous nous étions faits les champions. C'est ce qui se passa en 1860, quand les couleurs françaises portées par nos soldats allèrent jusqu'aux portes de Damas.

L'expédition en Syrie. — Les garanties promises aux chrétiens par le traité de Paris en 1856 avaient réveillé dans tout l'Empire le fanatisme musulman. La Syrie qui, dans les années précédentes, avait connu la pire anarchie, était le meilleur terrain de culture pour les manifestations violentes. Les éléments druses, depuis toujours opposés aux Maronites, se livrèrent d'avril à mai 1860, avec la complicité des autorités turques, à d'odieux attentats contre ceux-ci. Des massacres en masse de chrétiens désarmés ayant eu lieu en différents villages, les flottes européennes vinrent croiser sur les côtes de Syrie. Six mille chrétiens n'en étaient pas moins mis à mort à Damas, et le massacre eût été plus horrible encore si Abd-el-Kader, notre ancien adversaire, qui résidait en cette ville, n'avait pas sauvé tous les chrétiens qui se réfugiaient chez lui.

C'est alors que, le 5 septembre 1860, les représentants des Gouvernements autrichien, prussien, britannique, français et russe se mirent d'accord pour déléguer à la France la mission de débarquer des troupes en Syrie. Ce corps expéditionnaire ne devait pas occuper la Syrie pendant plus de six mois, ni compter plus de douze mille hommes. Mais

les préoccupations mêmes que manifestaient ces conditions restrictives n'étaient-elles pas aussi significatives que le choix qui avait été fait de nous? Nous étions les représentants naturels de l'Europe en une contrée qui est depuis des siècles sous notre égide; il paraissait plausible que nous désirions modifier les conditions de cette tutelle.

La Russie, au reste, alors qu'une autre puissance impatiente pressait le départ de nos troupes, se prononça nettement en faveur du maintien de l'occupation française.

Quand le rembarquement ne put être différé davantage, le Gouvernement français se réserva le droit d'examiner, « en dehors de toute stipulation spéciale, les événements qui viendraient à surgir en Syrie » et pourraient lui imposer « le devoir de venir prêter aux chrétiens du Liban un appui efficace contre de nouvelles persécutions » (1).

Mais l'évacuation du sol syrien n'avait été décidée qu'à une condition formelle, c'est qu'une administration autonome serait donnée au Liban. Du fait de notre instance auprès de la Porte, le Liban jouit pendant quarante-cinq ans d'une organisation politique tout à fait spéciale. Une milice fut même constituée, qui portait le costume de nos zouaves et dont les sonneries françaises rappelaient à tous que la longue prospérité du pays, dans une paix inconnue jusqu'alors, était due à notre énergique sollicitude.

Une grandiose victoire pacifique, le percement du canal de Suez (1869), devait encore augmenter notre prestige dans le Levant, et même le spectacle de nos revers et de nos luttes intestines ne lui portait pas un dommage irréparable.

---

(1) Cité par Cahuet, *La Question d'Orient dans l'histoire contemporaine*. 1905.

Le Congrès de Berlin. — Le protectorat. — Aucun changement ne pouvant s'opérer en Orient sans l'approbation de la France, celle-ci fut invitée à prendre part au Congrès de Berlin. Elle n'acceptait qu'à la condition qu'il n'y serait question ni de l'Égypte, ni de la Syrie, ni des Lieux saints. C'étaient des territoires neutralisés et en quelque sorte attribués déjà.

Néanmoins, le mot de Lieux saints étant revenu à l'occasion de l'article 62, où il était énoncé que le droit de protectorat était reconnu aux agents des puissances en Turquie, à l'égard des établissements religieux, des pèlerins, des moines, des ecclésiastiques, l'article finissait par ces mots qui consacraient nos droits : « Les droits acquis par la France sont expressément réservés, et il est bien entendu qu'aucune atteinte ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux saints. » Une première formule disait « dans les Lieux saints et ailleurs ».

A différentes époques, les puissances suscitèrent des discussions sur l'interprétation de cet article, prétendant y voir plutôt une limitation qu'une confirmation des droits de la France.

Mais ces droits sont indiscutables et, comme l'écrit M. Pinon, « ils font partie du droit international européen » (1).

A une première manœuvre tortueuse ourdie par l'Allemagne, désireuse d'enlever à la France le protectorat catholique dont elle saisissait toute la valeur, Léon XIII en 1886 répondait par la circulaire *Aspera rerum conditio,* où il affirmait cette vérité essentielle qu'il est indispensable de répéter : « On sait que le protectorat de la nation française

(1) René Pinon, *La Question d'Orient.*

a été établi dans les pays d'Orient et qu'il a été confirmé par les traités conclus entre les gouvernements... La protection de cette nation, partout où elle est en vigueur, doit être religieusement maintenue. »

Ce protectorat catholique constitue un tel titre aux yeux de nos rivaux, ils savent si bien la valeur de ce patronage et les droits incontestables qu'il constitue, que c'est à lui qu'ils s'attaquent avec le plus de force dans ces trente dernières années (1).

« Jamais peut-être, dans l'histoire du monde (2), on n'a vu un si frappant exemple de ce que pèsent les forces morales dans la constitution des grandes puissances politiques. »

---

(1) « Ce n'est pas là l'œuvre d'un jour dont on peut se désintéresser ; aussi, quand une nation possède un instrument de la valeur de notre protectorat, elle doit être jalouse de le garder intact, car il faut plus de mille ans pour le forger. » (Colonel Marchand.)

(2) René Pinon, *L'Empire de la Méditerranée* (*Revue des Français*, octobre 1911).

L'ALLEMAGNE EN ORIENT

> Le Kaiser, plus conscient des réalités et des possibilités, avait nettement indiqué, comme objectif principal à l'expansion germanique, le Levant méditerranéen. Il avait fait de la vieille question d'Orient une affaire allemande.
>
> Général MALLETERRE.
>
> (*Temps*, 29 février 1916.)

De tous nos rivaux, aucun n'était plus que l'Allemagne impatient de nous supplanter; aucun ne s'y appliqua avec une plus persévérante méthode.

Longtemps pourtant l'Allemagne avait été tout à fait étrangère à l'Orient. Aussi n'a-t-elle à produire, contre les nôtres, aucun antique parchemin. A l'époque de la chrétienté, les appels des papes laissent un Conrad II ou un empereur Henri IV indifférents. Frédéric Barberousse, sommé de combattre l'infidèle, porte ses coups contre la papauté.

Rien, mieux que la conduite des deux hommes qui conduisirent les dernières croisades, n'oppose plus, dit M. Lamy, « l'égoïsme du génie germanique et la générosité du sang français ». Frédéric est surtout désireux de ne pas perdre « son crédit en Occident »; il ne voit dans les croisades qu'un prétexte à lever des taxes et des soldats. Il n'apporte à Jérusalem, qu'il traverse avec une simple escorte, que le spectacle de son scepticisme et de ses vices. Quel contraste avec notre saint Louis ! Les populations orientales, dès cette date, ont fait choix de leurs amitiés.

Pour la première fois au temps du grand Frédéric, l'Allemagne du Nord (car l'Autriche longtemps fut la barrière

opposée aux Turcs) apparaît dans les affaires du Levant. Mustapha III cherche à se ménager l'alliance de la Prusse contre l'Autriche et la Russie.

Mais, en général, l'Allemagne professe à l'égard de la question orientale le plus absolu dédain. Le mot de Bismarck, qu' « elle ne valait pas les os de la robuste charpente d'un grenadier poméranien », aurait pu être prononcé à toutes les époques de sa vie nationale.

Aussi son influence est-elle nulle en Orient. En 1841, de Moltke s'étonne, dans un article de la *Gazette d'Augsbourg,* qu'on entende toujours parler en Turquie « de la Russie, de la France et de l'Angleterre », mais « qu'on ne puisse trouver aucune trace de l'influence allemande », et il demandait en terminant la fondation d'une principauté allemande en Palestine [1].

En 1848, l'idée s'est déjà précisée. Roscher désigne l'Asie Mineure comme la part éventuelle de l'Allemagne dans les dépouilles de la Turquie, et Robertus, surenchérissant, souhaite vivre assez « pour voir la Turquie tomber entre les mains de l'Allemagne et les soldats allemands sur les rives du Bosphore ».

Mais l'Allemagne travaillait alors à résoudre le problème de son unification, besogne fondamentale qu'il fallait assurer avant d'entreprendre une politique d'expansion.

Dès 1868, elle pose ses premiers jalons, établit des colonies agricoles à Caïffa et à Jaffa.

Après nos revers, les instructeurs français de l'armée ottomane ne retournent pas en Turquie. Cette négligence nous coûtera cher! Douze instructeurs allemands prennent leur place en 1882. L'un d'eux s'appelait von der Goltz.

(1) Chéradame, *Le Chemin de fer de Bagdad.*

L'Allemagne avait fait un choix heureux ; quarante ans durant, cet homme s'appliqua à la même tâche, perpétuellement soutenu par son Gouvernement. Il devint le conseiller de deux empires, accroissant sans cesse son autorité auprès de l'un d'eux du fait de l'influence qu'il avait su prendre dans l'autre. La réforme des écoles militaires, l'introduction des méthodes allemandes dans l'art de la guerre, les commandes d'armements, sont ses moindres titres à la reconnaissance de son pays.

L'opinion allemande, constamment travaillée dans le même sens par l'élite intellectuelle de ce pays, commence à s'intéresser activement aux affaires ottomanes. Des publicistes précisent les vues de l'Empire : l'Allemagne pourrait garantir la Turquie contre toute agression étrangère et en échange obtiendrait des privilèges, des chemins de fer, des champs de colonisation en Asie Mineure. Un jour, une union douanière pourrait rassembler les deux nations.

Il s'agissait, en somme, de faire vivre la Turquie pour en vivre. En même temps, il faudrait accaparer l'amitié des races chrétiennes en enlevant à la France le protectorat.

C'est à cette tâche que s'applique une diplomatie merveilleusement servie par un régime qui sait ce qu'il veut, le veut beaucoup et le veut longtemps.

L'opinion est maintenant acquise. Avec cynisme, les pangermanistes font part de leurs intentions. Ils écrivent en 1895 : « L'intérêt allemand demande que la Turquie d'Asie, au moins, soit placée sous le protectorat allemand... Le plus avantageux serait pour nous l'acquisition en propre de la Mésopotamie et de la Syrie et l'obtention du protectorat de l'Asie Mineure, habitée par les Turcs. » L'idée de la conquête n'est pas dissimulée.

Les Turcs, cependant, sont sans méfiance. Bien mieux,

leur victoire de 1897 sur la Grèce, que l'Allemagne a su faire valoir comme un succès pour ses instructeurs, leurs méthodes de combat et leurs canons, augmente leur reconnaissance pour leurs bienfaiteurs allemands, dans la proportion où elle accroît le prestige de ceux-ci.

Durant ce temps, comme la Russie qui est occupée ailleurs, la France qui semble se désintéresser, l'Angleterre qui volontiers recule les échéances, mettent une grande complaisance à laisser massacrer les Arméniens, l'Empereur va trouver un prétexte à une démonstration publique d'amitié. Il envoie son portrait et ses vœux au Sultan Rouge.

Quel extraordinaire rapprochement et qu'ils sont faits pour s'entendre les survivants de ces conquérants asiatiques qui ne connaissent qu'un culte, celui de la force, et qu'une loi, celle de leurs appétits ! Allemands d'aujourd'hui comme Turcs d'autrefois représentent la race élue. Leur passion de conquêtes leur crée des droits à conquérir (1).

Est-ce vraiment un panégyriste de Bismarck ou de Mahomet II, ce Scherr qui proclame : « L'homme d'État créateur doit accomplir son œuvre sans s'inquiéter si elle est malhonnête ou nuisible pour ses adversaires » ? Est-ce Abdul-Hamid ou Guillaume II qui a écrit : « La volonté des princes, voilà le droit » ? Les deux hommes sont de la même espèce (2).

Mais s'attacher les Turcs ne suffit vraiment pas. En

(1) « L'Allemagne vise à la destruction par le fer et par le feu de tout ce qui peut gêner son extension », écrit de Bernhardi.

(2) Ali, le gendre de Mahomet, disait des Turcs d'alors : « S'ils vous aiment, ils vous mangent, et s'ils ne vous aiment pas, ils vous tuent. » Le pasteur Seeberg, professeur de théologie à Berlin, prêchant dans la cathédrale de cette ville au cours de l'hiver 1915, traduit exactement la même pensée : « Nous ne haïssons pas nos ennemis, mais nous croyons juste de les tuer et de les faire souffrir ; nous accomplissons ainsi une œuvre de charité. L'Allemagne qui aime les autres nations les punit pour leur bien. »

Orient, Turcs et races soumises représentent exactement, suivant une pittoresque figure, l'huile et le vin dans la même bouteille. Il faut aussi satisfaire les populations chrétiennes, frapper en même temps l'imagination des peuples de la Syrie et de la Palestine, prendre une hypothèque d'influence, précipiter la déchéance dont la France semble frappée ; alors s'organise l'extraordinaire tournée théâtrale décorée du nom de pèlerinage aux Lieux saints (1898). Successivement, Guillaume II viendra méditer sur le Sépulcre du Christ et auprès du tombeau de Saladin, le trop fameux conquérant arabe qui détruisit le royaume latin de Jérusalem. Avec un art de comédien consommé, il s'efforce de surprendre la bonne foi des deux confessions religieuses. Mais sa duplicité ne réussit pas à abuser les races attachées à la France, qui lui réservent un accueil plein de mépris. Peut-être réussit-il mieux à tromper les Turcs, puisqu'ils accolèrent à son nom l'épithète décernée aux pèlerins : Hadji Guillaume, saint Guillaume, et qu'on vit, durant la guerre actuelle, les images de l'empereur d'Allemagne promenées de concert avec les images du Sultan dans des manifestations populaires.

Le fameux toast de Damas (8 novembre 1898), affirmant « aux 300 millions de mahométans » que l'Empereur allemand est « leur ami pour toujours », voulait sans doute représenter le pendant de la charte française accordée aux chrétiens par saint Louis.

Ce mot d'amitié est d'ailleurs celui qu'on affectionne. Du haut de la tribune du Reichstag (1898), M. de Bülow déclare : « L'Empire allemand n'a pas d'intérêts dans la Méditerranée... » ; « il veut conserver l'amitié du Sultan et lui éviter tout ennui ». Quelle sollicitude !

Mais l'ami allemand a une si haute conception de l'inti-

mité, qu'il considère la maison de l'ami turc comme la sienne. Les colonies allemandes pullulent, le commerce allemand inonde le marché.

Les richesses de l'Empire sont rigoureusement dénombrées. Les banques allemandes se partagent les concessions des travaux publics, tendent la main sur les monopoles. Un système nerveux de voies ferrées passe en quinze ans de l'état de projet à l'achèvement presque complet. Les autres chemins de fer déjà existants sont menacés dans leur vitalité par ceux que l'Allemagne organise. La germanisation du chemin de fer de Bagdad prépare la ruine des chemins français de Syrie.

Les Allemands ont, en somme, la Turquie dans la main. Ils y sont en pays conquis. Déjà certaines mesures administratives ne leur sont plus communes avec les autres étrangers (affaire de Caïffa). Ils ont leurs journaux, leur politique, leur parti. Un observateur superficiel peut croire qu'ils ont rattrapé en quarante ans l'avance que six cents années d'une même politique avaient assurée à la France. Et cependant il n'en est rien.

LE MAINTIEN DE L'INFLUENCE POLITIQUE FRANÇAISE

L'influence française, qui représente un passé de plusieurs siècles, ne pouvait être effacée en un moment. Elle reposait sur la confiance des Turcs, sur le consentement du Saint-Siège au protectorat catholique de notre pays, sur l'affection des peuples qui se considéraient comme les clients de la France ou même comme des demi-nationaux, particulièrement en Syrie et en Palestine. Les mêmes éléments demeuraient immuables.

1° Déjà les Turcs commençaient à trouver très lourde la soumission aux jeunes ambitieux du Comité Union et Progrès, de plus en plus inféodés à l'Allemagne. Dans les souvenirs des vieux serviteurs de la Turquie s'opposaient les deux procédés de l'Allemagne et de la France à son égard.

La France obéissait à des principes généreux qui limitaient ou même contrecarraient son intérêt. Ainsi quand elle applaudissait à la révolution de l'été de 1908, quand elle l'aidait de ses conseils et de l'appui de ses finances, quand elle montrait son bon vouloir après l'échec de la contre-révolution et la marche de Salonique, c'était au nom de l'idéal qui l'a conduite elle-même pendant cent ans, et pourtant les actes qu'inspirait cet idéal ne pouvaient que diminuer son action.

L'Allemagne, elle, ne connaissait que le facteur force et méprisait les lois qui n'étaient pas à son avantage. Les scrupules ne l'embarrassaient pas. Elle recherchait des réalisations pratiques et les voulait vite. Les vieilles habitudes

conciliantes de la diplomatie française qui s'accommodait des subtilités dilatoires de la Porte, qui mettait tant de souplesse à ramener les sujets en discussion, étaient remplacées par la politique du coup de poing sur la table. Les Turcs avaient mesuré la différence. Ils se sentaient plus proches de notre idéalisme que du réalisme brutal du Teuton.

Et puis, la France était une associée qui n'oubliait pas le partage des dividendes. L'Allemagne était vraiment trop habile à établir les bilans à son profit. Tout cela se disait et commençait à s'écrire. Si la guerre n'était venue, bien des surprises attendaient l'Europe sur les rives du Bosphore.

2° Enfin notre protectorat était maintenu dans ses principales prérogatives.

Après le Culturkampf, l'Allemagne avait appuyé sa politique sur le centre catholique et, mettant alors en parallèle les tendances anticatholiques de la France et la paix religieuse qui régnait chez elle, avait intriqué auprès de Rome pour nous ravir le protectorat.

A la veille du voyage de l'Empereur allemand en Terre sainte, le cardinal Langénieux, sans doute d'accord avec notre Gouvernement, ayant écrit au Saint-Siège pour lui réclamer un témoignage qui nous rassurât, reçut cette réponse de Léon XIII : « La France en Orient a une mission que la Providence lui a confiée..., noble mission qui a été consacrée non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux... Le Saint-Siège, en effet, ne veut rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres et qu'elle entend, sans nul doute, mériter de conserver en se montrant à la hauteur de sa tâche. »

Paroles précieuses qui synthétisent en quelques mots les éléments dont est constitué notre apanage :

L'élément traditionnel ;

Les traités internationaux ;

La confirmation du Saint-Siège.

3° Les sympathies des nationalités chrétiennes enfin, malgré les séductrices avances de l'Allemagne, succédant aux manifestations de sa force, malgré le développement de ses écoles et le déballage chaque jour plus grand de ses pacotilles, restaient immuablement orientées vers notre pays. « Nous ne faisons aucun progrès », écrit le directeur d'une œuvre allemande.

Même il apparaissait que la vulgarité et l'étroit mercantilisme des Germains excitaient le mépris des races affinées de l'Asie méditerranéenne. Elles se détournaient de ces parvenus.

Le Syrien ou l'Arménien, s'il achetait sa quincaillerie à Hambourg, continuait à s'alimenter à Paris de ses livres scolaires, à recevoir de chez nous sa nourriture intellectuelle.

Nos écoles continuaient à se multiplier, nos œuvres à grandir. Elles revêtaient même des formes nouvelles qui nous conquéraient de nouveaux esprits.

Et comme c'est en Syrie et en Palestine que les chrétiens catholiques sont le plus nombreux, comme c'était là que notre influence s'était déjà précédemment exercée avec le plus de force, c'est là surtout que s'accrut notre prépondérance au cours du siècle dernier.

Nous bornant à l'étude des œuvres et des écoles en Syrie et en Palestine, nous allons montrer ce qu'elles firent pour la diffusion de notre langue et de notre culture, de notre sensibilité. Nous rappellerons les avantages maté-

riels que nous avons su tirer jadis d'une situation en apparence paradoxale, qui nous faisait les amis des races soumises, tandis que leurs dominateurs turcs, demeurés nos obligés, nos obligés reconnaissants, ne mettaient pas obstacle au développement de ces sympathies.

L'INFLUENCE INTELLECTUELLE DE LA FRANCE EN SYRIE ET EN PALESTINE

Rattachée à la Syrie et à la Palestine par une tradition historique dont nous avons montré l'évolution et les confirmations récentes, la France l'est aussi, l'est davantage encore, par toutes les œuvres scolaires et charitables qui ont établi dans ces contrées sa prééminence intellectuelle.

Voici longtemps déjà que la langue française est parlée aux rivages d'Orient. Après les croisades, c'était en français qu'on prêchait dans les églises du comté d'Édesse et les mots de notre langue se sont infiltrés assez nombreux dans certains dialectes arabes.

Les comptoirs que Marseille entretenait aux Échelles du Levant, certains grands établissements, comme le « han » de Saïda, maintinrent longtemps un certain usage du français parmi les populations trafiquantes. Les religieux des églises latines remplissaient un office semblable vis-à-vis des fidèles à leur contact.

Depuis un siècle et demi, les pères jésuites établis en Syrie répandaient nos méthodes d'instruction parmi les diverses classes de la population, quand le mouvement d'enseignement populaire qui se dessina en France après 1830, se propageant à travers la Méditerranée, donna un essor nouveau à notre œuvre scolaire en Orient. Riches ou pauvres, sans distinction de races, connurent, avec nos religieux, les bienfaits de l'instruction française.

Concurremment avec l'italien, très parlé alors dans le Levant, le français, qui devait à peu près par la suite faire

disparaître la langue rivale, fut l'objet d'un enseignement quotidien. Il arriva un jour où le français fut appris au même titre que l'arabe, par ces peuples qui bénéficiaient ainsi d'une double culture, et, quand l'enseignement secondaire fut presque exclusivement français, plus rien ne distingua l'éducation d'un adolescent de Touraine de celle d'un jeune Libanais de Zahlé.

L'*enseignement secondaire* français est donné largement à Beyrouth à toutes les catégories de nationalités. L'Université Saint-Joseph des pères jésuites, fondée par eux après le succès de leur collège de Ghazir, dispense à 400 enfants de l'aristocratie syrienne de toutes confessions les avantages de notre vieille culture humaniste. L'énorme bâtiment qui abrite cette jeunesse domine toute la rade, et quand le pavillon français flotte à son faîte, on a sous les yeux le symbole de la pensée française dominant la Syrie.

Les frères des Écoles chrétiennes donnent dans leur collège, à 800 fils de la bourgeoisie aisée, une instruction plus pratique qui les prépare aux carrières commerciales.

Le collège maronite (300 élèves) et le collège patriarcal melchite (200 élèves) donnent également l'enseignement en français. L'un et l'autre ne sont nullement réservés aux sectateurs de ces rites. Les Musulmans, les Druses y coudoient les Maronites et, chez les Melchites grecs unis, les Grecs orthodoxes sont nombreux.

Un collège turc, le collège Osmanieh, dirigé par un mahométan, enseigne de façon très sérieuse le français à plus de 200 jeunes musulmans.

L'enseignement des jeunes filles est aussi bien représenté. 150 enfants des classes les plus élevées de l'aristocratie syrienne reçoivent une éducation très soignée au couvent des Dames de Nazareth. 350 jeunes filles sont éle-

vées par les sœurs de Saint-Joseph, 400 par les sœurs de la Sainte-Famille.

L'*instruction primaire* à Beyrouth est dispensée à plus de 2.000 enfants, par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui ont une école par quartier, par les frères de la Doctrine chrétienne, par les établissements de l'Alliance israélite, qui recrutent plus de 500 élèves dans le milieu de ses coreligionnaires et contribuent à faire entrer les israélites syriens dans la sphère d'influence française [1].

Toute la Syrie, toute la Palestine est ainsi couverte d'écoles françaises. Les citer toutes rempliraient les pages de cette brochure. Il suffit d'ouvrir une école pour qu'elle soit aussitôt pleine (Poignant). A Djouni, les sœurs de la Sainte-Famille ont 280 élèves, à Deir-el-Kamar, les sœurs de Saint-Joseph 300.

Les Jésuites, les frères des Écoles ont des établissements à Bitoumié, à Bekfaya; à Antourah, le célèbre collège des Lazaristes, dont la réputation est considérable, compte 300 enfants. Les frères maristes en élèvent 250 à Djouni, 230 à Deir-el-Kamar, 260 à Amehit. Les sœurs de Saint-Vincent ont des écoles à peu près dans chaque centre. A Sour, une école melchite et une école maronite fonctionnent à côté d'une école de l'ordre de Saint-Joseph qui compte 200 élèves. A Saïda, les Maristes et les sœurs de Saint-Joseph se partagent 400 à 500 élèves. A Tripoli, plus de 1.000 enfants reçoivent l'enseignement des sœurs de Saint-Vincent ou des frères de la Doctrine. Les Maronites ont leurs collèges de Kornetchouan, de Saint-Jean-Maroun, de Ghazir. Les Arméniens, les Syriaques ont leurs séminaires franco-indigènes.

---

(1) Poignant, *Les Intérêts français en Syrie* (*Questions diplomatiques et*

Tout le long du chemin de fer d'Alep s'échelonnent les écoles où les Jésuites comptent un millier d'élèves. A Alep, les sœurs de Saint-Joseph reçoivent 650 jeunes filles, le collège arménien catholique 300 garçons, le collège syriaque 250, le collège melchite 250, les Franciscains 200.

A Damas, Damas la musulmane qu'on oppose toujours à la chrétienne Beyrouth, les écoles congréganistes ou de l'Alliance israélite instruisent plusieurs centaines d'élèves. Les Lazaristes, seuls, en élèvent plus de 400 dans leurs deux collèges. Les sœurs de Saint-Vincent groupent 600 à 700 enfants. Les sœurs franciscaines ouvrent une école qui en peu d'années compte 200 élèves, dont les trois quarts sont musulmanes.

Sur toute la Palestine, les œuvres françaises croissent avec la même exubérance.

A l'imitation des protestants anglais et américains qui ont de bonne heure essayé de se faire seconder par des indigènes, les principaux religieux français ont fait appel à des éducateurs du pays entrés nombreux dans leurs ordres. Ces excellents auxiliaires, habitués aux mœurs locales, connaissant bien les besoins de leurs compatriotes, se sont répandus dans la contrée, ont essaimé de petites œuvres villageoises, augmentant remarquablement les possibilités d'une propagande exclusivement française.

Aussi les progrès laissent-ils loin ceux qu'enregistraient les statistiques officielles du temps jadis. En 1905, M. Constans, notre ambassadeur à Constantinople, signalait à son ministre une augmentation de 1.340 élèves dans les seules écoles subventionnées du district de Beyrouth, pour l'année

---

coloniales, mai 1913). Article auquel nous avons fait plus d'un emprunt au cours de ce chapitre.

écoulée. Le bénéfice est encore plus rapide en ces années dernières, et l'ambassadeur, quand il écrivait : « Nos écoles sont en plein progrès, progrès continu et régulier », ne prévoyait pas une nouvelle et subite poussée de développement.

Sur les quelque cent mille enfants qui fréquentent les écoles françaises en Turquie, une bonne moitié appartient à la Syrie et à la Palestine.

L'*enseignement technique* n'a pas été oublié. Les frères des Écoles dirigent une importante école commerciale ; les divers ordres de religieuses : des ouvroirs, des maisons d'apprentissage. Des écoles agricoles commencent à donner les meilleurs résultats, comme celle des Trappistes auprès de Jérusalem.

L'*enseignement supérieur* lui-même faisait l'objet de fondations hardies, rapidement glorieuses. A l'Université de Beyrouth se rattache une Faculté de Philosophie, délivrant le diplôme de docteur, et une Faculté de Théologie qui a pour nous une énorme valeur d'influence, car elle est fréquentée, au sortir du séminaire, par les prêtres de tous les rites orientaux. C'est là que se forme, au-dessus des liens nationaux qui les unissent à leur secte, la notion d'un commun idéal de charité et de convictions politiques qui font d'eux nos plus chauds partisans.

A l'Université se rattache encore une Faculté orientale qui rivalise avec l'École biblique des pères dominicains de Jérusalem. Des hommes universellement réputés s'y livrent à l'étude et à l'enseignement de toutes les langues orientales, arabe littéraire et vulgaire, turc, persan, hébreu, arménien, grec, ou s'adonnent à des recherches d'exégèse, d'archéologie, de numismatique. Une imprimerie orientale publie dans toutes les langues de l'Asie les ouvrages qui résument ces recherches.

Une Faculté de Droit, une École d'ingénieurs, créée avant la guerre et qui comptait près de 50 élèves trois mois après son inauguration, complètent l'enseignement supérieur.

Il était représenté surtout, aux yeux des Français de la métropole, par l'institution, la première en date, d'une École de Médecine et de Pharmacie, qui fait là-bas depuis trente ans, comme le dit excellemment M. Pozzi, œuvre civilisatrice et patriotique.

Les Américains ayant, en 1866, ouvert à Beyrouth une université où était, entre autres, enseignée la médecine, les pères jésuites, comprenant les admirables propagandistes que représenteraient pour notre influence des praticiens instruits, dans des régions qui souffraient de l'ignorance des empiriques, eurent l'idée de la création d'une faculté de médecine.

Jules Ferry, alors ministre des Affaires étrangères et président du Conseil, promit au père Normand, supérieur en Syrie, l'aide morale et pécuniaire de la République. Cette lettre officielle, où un supérieur des Jésuites et Jules Ferry « s'entendaient pour travailler de concert à l'expansion du génie français » (Poignant), constitue comme la charte d'institution de la Faculté. Elle est tout à fait symptomatique des principes qui règlent, là-bas, les relations entre le monde officiel et nos missionnaires. Tous les dissentiments sont oubliés et seule compte la grandeur du nom français.

Gambetta, qui avait écrit, à propos des œuvres d'Orient, que l'anticléricalisme n'est pas une affaire d'exportation, pressentant l'admirable moyen d'influence de cette fondation, l'appuya de tout son crédit. Il considérait le Levant comme un patrimoine national et voulait le faire fructifier.

La Faculté débuta en 1883 avec 11 élèves. Elle avait vingt ans de retard sur la Faculté étrangère. Le zèle fervent

et la prééminence technique de ses professeurs, médecins, anciens internes des Facultés de France ou professeurs de sciences annexes, anciens polytechniciens ou savants renommés, assurèrent vite son succès. Les plus réputés de nos maîtres français viennent chaque année des Facultés françaises faire passer des examens qui ne le cèdent en rien en difficultés à ceux de France, tant l'enseignement est parfait, les laboratoires actifs, les cliniques riches en observations, et ils en reviennent, assurant que le diplôme délivré en fin d'études et qui peut, contre une certaine formalité, donner droit d'exercice en France, a toute la valeur d'un diplôme français. Aussi la Faculté est-elle unanimement célèbre dans tout l'Orient. En Perse, en Grèce, en Égypte, au Soudan, dans toute la Turquie, de la Thrace à la Mésopotamie, les docteurs de Beyrouth et leurs camarades de l'École de Pharmacie acquièrent partout des situations marquantes.

Le succès de la Faculté est éclatant. Comptant 195 élèves en 1903, 233 en 1905, elle voit le chiffre de ses étudiants dépasser 300 au moment de la guerre. Et ces étudiants, qui représentent toutes les races, appartiennent aussi à toutes les religions. Les catholiques représentent à peine un peu plus de la moitié du chiffre total. On comptait en 1913 des représentants de seize cultes différents. Les Latins, les Coptes, les Chaldéens coudoient les Druses, les Israélites, les Musulmans. Ces adversaires séculaires travaillent sous l'égide de la France qui, suivant le mot du professeur Blanchard, « les élève au rang d'hommes utiles à leur pays ». Ils vont ensuite porter dans tout le Levant, avec nos méthodes, le renom de la science française et l'action de leur sympathie, de leur prosélytisme français.

Ce succès n'est pas d'ailleurs uniquement dû à la supé-

riorité de notre enseignement sur celui de nos rivaux. Il est aussi le résultat d'une méthode de remarquable tolérance religieuse et politique. L'enseignement des congrégations, comme le constatait peu avant la guerre un grand journal étranger (*Stampa*), est « purement chrétien et ouvertement français, français d'abord, chrétien ensuite ».

Si la France en Orient est une grande personne morale, c'est qu'elle a toujours fait état d'un grand désintéressement, qu'elle est restée en dehors des luttes de nationalités et des conflits d'opinions. En Orient, nos missionnaires, comme nos représentants officiels, se sont toujours entendus pour respecter les mœurs, les coutumes et les institutions. Une longue pratique des Orientaux leur a appris que tout zèle apostolique, que tout effort de propagandisme direct étaient non seulement stériles, mais dangereux, et compromettaient l'œuvre française. La religion y sert de cadre à la nationalité. Les rites représentent non seulement des différences de culte, mais des diversités ethniques. Maronites et Melchites sont parents à la façon des Normands et des Bretons. On ne change pas de rite parce qu'on ne change pas de race [1].

Aussi la plus humble fille de la Charité parlant à des écoliers de sept ans, comme le professeur d'Université s'adressant à des étudiants, s'inspirent-ils de la même tolérance. Ces races naturellement religieuses réclament toutes, par contre, un enseignement déiste, le seul qui s'adapte à leur conception philosophique.

On se rend difficilement compte, dit quelque part M. de Vogüé, de la façon dont le sentiment religieux « vous saisit,

(1) M. Charlot l'a bien compris quand il écrivait : « En Orient, c'est la communauté de religion qui crée entre les individus le véritable lien politique et social. » (Rapport fait à la demande de M. Bourgeois.)

vous pénètre dans cet autre monde moral. C'est l'air ambiant; sous ses formes diverses, il est mêlé à toutes les manifestations de la vie sociale ».

Néanmoins, à la suite de discussions à la Chambre française, le Gouvernement voulut soutenir en Orient des œuvres exclusivement laïques. Celles-ci peuvent avoir leurs raisons d'être, correspondre à certains états d'âme, et en tout cas représentent une excellente source d'émulation dont l'enseignement congréganiste pourra bénéficier. « Sous le soleil d'Orient, il y a place pour plus d'un type d'école. »

La Mission laïque a fondé à Beyrouth en 1909 un collège qui a pris très rapidement un très bon développement. Deux cents élèves recrutés surtout parmi les indigènes orthodoxes, les Musulmans, les Israélites, reçoivent l'enseignement d'un personnel venu tout exprès de France. La collaboration de l'Université française à la formation de la jeunesse orientale ne peut fournir qu'un apport de richesses nouvelles.

Elle a commencé de juxtaposer heureusement son action à celle « de ce corps d'occupation majestueux et silencieux campé en Syrie depuis cinquante ans et qui imprègne de sa culture l'élite arabe, accomplissant la meilleure œuvre de pénétration politique que puisse désirer un gouvernement ».

LES ŒUVRES CHARITABLES

La charité française n'eut pas un moindre rôle dans la conquête pacifique de la Syrie par notre civilisation.

Ses premières manifestations après le retrait des troupes égyptiennes et le retour des Turcs sont touchantes et représentatives comme ces légendes liminaires qui illustrent la vie des fondateurs des grands ordres. Trois sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et un jeune médecin français louent une écurie où ils ouvrent une école et installent un dispensaire. Telles furent les prémices modestes d'une œuvre devenue immense, malgré des ressources pourtant minimes, et qui se conforme toujours à ce principe du mutuel appui d'une fondation et de ses voisines. Ce premier dispensaire est aujourd'hui un hôpital célèbre dans tout le Levant, et la bienfaisante action des sœurs à la grande cornette s'étend sur des centaines d'institutions et des milliers de malades. Le seul dispensaire des Filles de la Charité à Damas voit passer chaque jour de 250 à 700 consultants.

Au reste, toutes les œuvres hospitalières ont pris un essor inouï. Sur les 300 hôpitaux français fonctionnant en Turquie, représentant plus de 100.000 lits, un bon quart sont situés en Syrie et en Palestine. A côté des grands hôpitaux de Beyrouth, de Damas, d'Alep, de Jérusalem, de Jaffa, de Tripoli, de Nazareth, de Homs, de Naplouse, de tant d'autres, se sont ouvertes des maternités, des cliniques spéciales pour les maladies des yeux, des oreilles, des affections gynécologiques. Des maisons pour les tuberculeux allaient se fonder dans le Liban au moment de la guerre. L'hospice de Phannès était ouvert et rempli déjà.

Presque partout, à leurs écoles les sœurs annexent un

dispensaire qui rappelle dans chaque village, pourrait-on dire, la charité inépuisable de la France. Presque partout aussi fonctionnent des ouvroirs, des ateliers de main-d'œuvre féminine qui fournissent des subsides aux orphelinats et rappellent aux femmes syriennes, volontiers indolentes, la loi du travail. Des écoles ménagères leur enseignent les avantages des ménages bien tenus et des budgets bien équilibrés. Jérusalem seul compte treize maisons dues à la charité française.

Les orphelinats sont nombreux et prospères. Les principaux sont ceux des prêtres et des religieux de Sion, des Bénédictins du Calvaire de Jérusalem, des sœurs de l'Apparition, des Filles de la Charité, des sœurs de Saint-Joseph à Bethléem, ceux de Caïffa, de Broumana, ceux de Mersine, de Tarsous, d'Adana, du Kreye, l'orphelinat agricole de Tanaïl, celui de Souk qui élève plus de 300 enfants et ceux des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul où près d'un millier de petits abandonnés apprennent un métier manuel. A Damas l'Œuvre des Enfants trouvés a contribué, à côté du dispensaire, à faire céder le fanatisme musulman qui n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Mais si, dans ces contrées où l'épargne est encore mal pratiquée, le sort des enfants délaissés ou de familles nombreuses et des malades mérite tous les soins dont la pitié les entoure, le sort surtout des vieillards est à plaindre. Ils étaient jadis fort abandonnés. Des asiles en prennent soin maintenant. A Souk les sœurs de Saint-Vincent dirigent un hospice qui ne répond qu'à une faible partie des besoins. A Beyrouth, celui qu'elles ont fondé et celui des petites-sœurs des Pauvres, comme aussi l'hospice d'incurables des sœurs franciscaines de Bethléem, sont l'objet de sollicitations incessantes.

Dans les grands centres fonctionne l'Œuvre de l'Assistance à domicile. A Beyrouth, l'Œuvre des Dames françaises distribue de la farine, des étoffes et des médicaments aux malheureux. Dans toutes les villes ce sont des conférences de Saint-Vincent-de-Paul; en beaucoup de lieux l'Œuvre des Enfants trouvés; l'Œuvre des Prisonniers que le système pénitencier turc rend si nécessaire.

Enfin, à Beyrouth, un institut antirabique rend les plus signalés services.

Ainsi les œuvres couvrent la Syrie d'un réseau dont les mailles se resserrent toujours; elles prennent toutes les formes, elles s'adressent à l'humanité souffrante et à l'humanité valide, à l'enfant, à l'adulte, au vieillard. « La sœur, « la bonne sœur » des villages du Liban, accompagne l'homme de sa naissance à sa mort [1]. »

« La France est trop magnifiquement représentée dans tout le Levant », disait avec dépit Guillaume II durant son voyage.

---

(1) Voir les très remarquables articles de M. Georges Poignant, *Questions diplomatiques et coloniales*, avril-mai 1913.

LANGUE ET CULTURE FRANÇAISE EN SYRIE

Quand on mesure l'énorme effort de notre activité scolaire et charitable, on comprend qu'en Syrie et en Palestine notre influence doive être indiscutée, souveraine. Notre langue pourrait-elle ne pas prévaloir sur toutes les autres langues européennes? Elle fait si naturellement partie du bagage intellectuel de tout homme, que les écoles des autres nations sont obligées, sous peine de ne pas avoir d'élèves, de l'enseigner au même titre que l'arabe, et n'apprennent la leur que comme une langue accessoire. Elle est si nécessaire aux échanges, que les constructeurs allemands du chemin de fer de Bagdad se sont vus dans l'obligation de l'accepter comme langue officielle dans leurs règlements, leurs circulaires, sur leurs billets.

La Syrie et la Palestine sont vraiment des pays de langue française.

Dans un pauvre village de Judée, au seuil du désert, Loti, en entendant un groupe de gamins psalmodier les paroles d'un de ces vieux airs qui entraînent depuis toujours nos enfants dans leurs rondes, est pénétré de la même émotion qui avait saisi Chateaubriand dans une circonstance analogue (1).

Le français, langue auxiliaire pour les gens du peuple, mais dont ils se servent souvent pour leur correspondance entre eux, est par excellence la langue commerciale du

---

(1) « Voir des petits Bédouins, dans les montagnes de Judée, imiter nos exercices militaires et garder le souvenir de notre valeur; les entendre prononcer ces mots qui sont, pour ainsi dire, les mots d'ordre de nos armées et les seuls que sachent nos grenadiers, il y aurait de quoi toucher un homme moins amoureux que moi de la gloire de sa patrie. » (CHATEAUBRIAND, *Itinéraire de France à Jérusalem.*)

pays, celle des enseignes des rues, la langue des magasins et des bazars.

C'est aussi la langue courante des classes aisées, et dans beaucoup de familles elle s'est substituée à l'arabe, même dans l'intimité. Elle est encore la langue mondaine, celle des réceptions dans tous les milieux, fussent-ils grecs ou italiens. Sans l'usage du français, un Européen quelconque reste absolument étranger à la vie syrienne (1).

Comme la langue porte les idées d'un peuple, les Syriens de toutes races sont façonnés d'idées françaises. C'est l'étude de nos grands maîtres qui a alimenté leur adolescence. C'est dans la lecture de nos romanciers qu'ils se délassent. La dernière œuvre de Bourget ou d'Anatole France est lue par les jeunes femmes de la société beyrouthine, avec autant d'avidité que par nos Parisiennes. Aux tables, on discute la pièce en vogue du Boulevard. Bataille et Bernstein sont l'objet de sages critiques ou de louanges averties. Les plus illustres de nos sociologues, les plus modernes de nos philosophes ont des admirateurs passionnés et même des correspondants fidèles.

Ce sont nos journaux qui apportent les nouvelles d'Europe, nos revues qui pénètrent partout. Dans les feuilles en langue arabe, dans les revues locales, passe le reflet des préoccupations actuelles de l'opinion française. Notre politique intérieure même y tient plus de place que les débats de la Chambre ottomane.

Les jeunes Syriens pensent en Français. L'amour des

(1) « Quiconque a de la culture une activité tant soit peu supérieure, qu'il soit Grec, Turc, Arménien, Musulman ou ce que vous voudrez, s'exprime usuellement et aisément dans notre langue. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, s'ils veulent se faire comprendre, sont obligés de la parler. » (Rapport Aulard.)

belles-lettres et de l'art poétique, spontané chez eux, est développé par des études classiques plus approfondies que les nôtres et plus pleinement goûtées, dans une nature et sous un ciel qui servirent de cadre à l'éclosion du génie gréco-latin.

Les fils de la bourgeoisie achèvent dans les universités ou les facultés françaises leurs études commencées en Syrie. Des dizaines de jeunes gens partent chaque année pour Montpellier, Lyon ou Paris, faire leur droit ou se perfectionner dans une spécialité médicale.

Beaucoup publient en français dans une manière qui rappelle souvent la majesté un peu solennelle du grand siècle. Certains donnent des chroniques à notre presse quotidienne, comme Khaïrallah, ou des articles à nos revues scientifiques ou d'art sur des questions intéressant leur pays, comme le comte Cressaty, si dévoué à la cause française, ou réunissent comme Moutran de précieux documents ethnograpiques. D'aucuns, tel Mardrus, nous rendant le bienfait reçu jadis, quand nos éducateurs ouvraient leurs yeux à la lumière de l'Occident, nous transmettent la pensée des maîtres arabes dans des traductions d'une pénétrante saveur. D'autres, comme Gekri Ganem, savent, en des œuvres personnelles de la plus délicate forme, évoquer tous les mirages de l'Orient.

Avec l'usage de notre langue, le goût français s'est complètement imposé aussi : modes des femmes, luxe de la table, formes du cérémonial et de la politesse. Les mœurs même, par la force des choses, sont toutes pénétrées des nôtres.

Lord Cromer, dans son livre sur l'Égypte, peut dire en toute vérité : « La civilisation française possède une attraction toute spéciale, non seulement pour l'Asiatique, mais aussi pour les races européennes du Levant. »

La pensée française flotte vraiment sur l'Orient.

LES AMITIÉS FRANÇAISES

La Syrie est pénétrée jusqu'à la moelle d'influence française.
(Le journal italien *Stampa*, 5 avril 1914.)

Aussi le Syrien, si près de nous par son caractère, ses affinités morales, sa culture, peut-il à bon droit se croire un peu notre compatriote. A l'étranger, l'émigrant qui part chercher fortune demande l'appui de nos agents, se recommande de notre protectorat, se dit souvent Algérien s'il est Musulman ou Français s'il est Maronite. De plus en plus nombreux sont ceux d'ailleurs qui gagnent nos colonies, la côte occidentale d'Afrique, le Sénégal, le Maroc, où, sérieux, sobres, économes, ils représentent d'excellents agents de propagande pour notre commerce.

Dans un milieu social tout opposé, les riches familles syriennes considèrent presque comme une expatriation leur séjour dans leur pays. Ce sont les mois passés dans les villes d'eaux françaises, sur nos plages ou dans leurs appartements parisiens, qui les rapprochent de leur foyer intellectuel.

Nombreux par ailleurs sont encore les îlots de population, comme ce village de Talaït, où persistent des types ethniques rappelant nos races françaises et qui représentent les descendants des guerriers de la croisade. Certains Syriens évoquent le souvenir d'un aïeul grognard de Bonaparte, ou même d'un soldat de 1860.

Quelques familles de l'aristocratie ont recherché des alliances françaises. D'autres se sont donné allure de Français en invoquant une très ancienne inscription à notre

consulat. Le vieil aphorisme auquel notre vanité nationale a cru avec trop de complaisance : « Tout homme a deux patries, la sienne et puis la France », est pleinement exact en ce qui concerne les chrétiens de Syrie.

Une telle expansion de l'amitié française, jusqu'à presque devenir du patriotisme français, ne peut se bien comprendre que si l'on tient compte qu'entre ces petites nationalités chrétiennes, en opposition jadis les unes avec les autres, le sol commun, la langue commune, ne constituent qu'un lien léger, mais que le vrai lien, c'est la commune culture française des élites et la commune foi catholique si longtemps symbolisée par la France.

« Ces liens d'affection, dit Claude Baringe, tiennent presque du culte et rappellent de façon touchante ceux qu'inspire la piété filiale. »

« La Syrie, écrit le comte Cressaty, de Damas [1], professe envers la France l'affection d'un fils pour sa mère. Dès sa plus tendre enfance, il a appris à balbutier son nom, et ce nom fait vibrer les fibres les plus secrètes de son cœur. Il l'aime de la mâle affection... aussi bien que de la naïve tendresse...; celui qui n'a pas voyagé en Syrie, celui qui n'a pas assisté aux manifestations populaires en faveur de la France, celui-là ne saura jamais la profondeur de cet amour. » Ainsi s'éclaire le geste pieux des guides du Dr de Brun [2] s'agenouillant sur les tombes des soldats français morts en 1860, et en baisant pieusement les dalles.

La page, si imagée, où ce dernier auteur raconte le céré-

(1) Comte Cressaty. *La Syrie française*. 1916. Fleury, éditeur.

(2) De Brun, professeur à la Faculté de Beyrouth, membre de l'Académie de Médecine, *France et Syrie*, conférence du Foyer. 1915.

monial habituel d'une consultation médicale, met en pleine lumière les aspirations du peuple syrien.

« Le médecin français va venir! Les gens du village s'assemblent, groupés devant la maison où il est attendu. Quand il arrive, les mains se tendent vers lui avec une confiante et respectueuse cordialité. La visite terminée, on se réunit dans la grande salle et alors on parle de la France, on en parle sans préambule et on ne parle que d'elle. On veut connaître ses pensées en ce qui concerne la Syrie; on a appris la composition de son ministère; on soupçonne l'orientation de sa politique; on voudrait lui faire savoir qu'elle peut toujours compter sur la Syrie et recevoir l'assurance que la Syrie peut toujours compter sur elle. Cette démonstration faite, les braves gens partent graves, recueillis, légèrement solennels, comme s'ils venaient de renouveler devant un témoin autorisé un serment plusieurs fois séculaire d'inébranlable fidélité. »

Mais mieux que les habitudes anciennes qui font célébrer nos fêtes françaises à l'égal des fêtes du pays, mieux que les grands spectacles d'exaltation populaire, de cortèges se ruant sous les drapeaux tricolores éployés, au bruit de mille acclamations, à la rencontre d'un nouveau consul ou d'un amiral français en mission, certains actes froidement mûris montrent dans sa pleine sincérité l'attachement des Syriens à la France.

Quoi de plus significatif à cet égard que la leçon donnée à l'empereur d'Allemagne pendant son voyage en Terre sainte? C'était au soir de la Saint-Jean et, ce soir-là, les Maronites ont coutume d'allumer, sur la place de chacun de leurs villages, un énorme feu de sarments. Vu de Beyrouth, c'est un admirable spectacle que celui de ces mille flammes s'allumant comme des feux follets, constellant

les flancs des montagnes, tandis que leurs lueurs tremblantes se projettent dans le calme miroir du golfe. On avait averti Guillaume II de la magie du spectacle. Mais seul un ironique rayon de lune accueillit le yacht impérial. Les Libanais avaient préféré renoncer à une coutume presque cultuelle qui remonte, disent-ils, aux plus lointains âges chrétiens, plutôt que de laisser croire qu'ils pouvaient fêter l'arrivée du Sultan allemand.

Et partout, durant ce voyage, c'étaient les pavillons français, flottant sur tous les édifices religieux des villes de la côte et sur tous les couvents et fondations de la montagne, qui semblaient indiquer la possession même des campagnes et des cités.

Des faits émouvants renseignaient aussi sur l'orientation des cœurs. Avec dédain, le patriarche grec catholique refuse les libéralités offertes par l'Allemagne en échange du seul enseignement de la langue allemande dans ses écoles. Le patriarche maronite, « bravant les menaces des autorités ottomanes, refuse de se rendre à Damas où sa présence aurait pu être interprétée dans un sens hostile à la France » (1).

Quand l'Impératrice, chez les diaconesses allemandes, interroge la seule enfant, d'ailleurs israélite, à qui on ait pu apprendre un compliment allemand, lui pose la question : « Tu es sans doute Allemande? » s'attire cette réponse : « Non, Majesté, je suis Alsacienne », toute la Syrie se répète le mot et s'en réjouit comme d'un cinglant camouflet.

A l'heure actuelle, ces braves et loyaux amis paient cher leurs amitiés françaises. En proie à mille vexations, ils connaissent à nouveau les jours d'angoisse. Les entrepôts

(1) Comte Cressaty, *loc. cit.*

sont pillés, les populations écrasées d'impôts arbitraires, de nombreux notables envoyés en exil dans les régions perdues de l'Anatolie profonde. La constitution libanaise est violée, la charte déchirée, toute garantie populaire suspendue!

Mais la Syrie répète avec Mgr Zouain : « La série des malheurs peut continuer, si telle est la volonté de la Providence, mais rien n'a pu, ne pourra jamais, déraciner de nos cœurs l'amour du nom français. »

Ils le prouvent au besoin en mourant pour nous : un prêtre libanais, convaincu d'avoir une correspondance francophile avec un parent résidant au Maroc, est condamné à mort et amené à Damas pour être exécuté. Sous le gibet, la corde au cou, il peut encore sauver sa vie s'il crie : « Vive l'Allemagne! ». « Je meurs fidèle à notre foi et à nos traditions nationales. Vive la France! » et, repoussant l'escabeau, il se jette lui-même dans la mort (1).

Vive la France! Ce cri, qui est pour la Syrie un cri de ralliement, doit être pour nous un cri d'appel (2).

« Les Maronites sont voués corps et âme à la France », écrivait, au milieu du siècle dernier, l'agent d'une puissance étrangère rendant compte à son Gouvernement de l'échec d'une campagne ardente et richement alimentée qu'il venait de conduire contre nous. Quatre-vingts ans plus tard, c'est de tous les Syriens qu'on peut parler ainsi.

(1) *Temps,* 18 mai 1915.

(2) Depuis le jour où ces lignes ont été écrites, les Turcs ont laissé décimer la population syrienne par la famine. L'offre de ravitaillement par une puissance neutre a été repoussée. On prétend que 80.000 à 100.000 Syriens auraient déjà péri.

LES GRANDES ENTREPRISES ET LE COMMERCE FRANÇAIS

Françaises par les traditions et par la culture, la Syrie et la Palestine le sont devenues également dans l'ordre économique par l'apport de nos capitaux et l'assistance technique de nos ingénieurs et de nos industriels.

Il y a plus de soixante ans qu'un premier Français organisa une magnanerie aux flancs du Liban. Les excellents résultats obtenus lui valurent des imitateurs, et les plus actives des filatures de la montagne se trouvent maintenant entre les mains de nos compatriotes. Leurs usines possèdent un millier de bassines sur les dix mille qui existent au Liban. Une seule de ces usines emploie au Kreye plusieurs centaines d'ouvriers. D'autres industries françaises : des minoteries, des distilleries d'essences, une usine de produits pharmaceutiques, étaient en voie de prospérité au moment de la guerre.

Sortant des maisons indigènes et françaises, c'est vers la France qu'est dirigée presque toute la soie syrienne. En 1912, 420.000 kilos de soie grège prirent le chemin de Lyon.

Au reste, plus de la moitié de l'exportation totale de la Syrie, laine, huile, fruits, éponges, est destinée à notre pays.

Nos importations ne représentent pas une proportion aussi forte, mais sont pourtant considérables. Sur les 100 millions de produits que la France fournit à la Turquie, 13 millions passent par le seul port de Beyrouth ; 4 millions et demi de soieries ont été envoyées de France en 1912. La

moitié de l'importation totale des cuirs, pour 2 millions, le tiers de l'importation totale des draps, pour 2 millions également, proviennent de nos manufactures. Tous les objets ouvragés fins, tous les produits de luxe sortent de nos ateliers.

Au point de vue du tonnage, ce sont nos navires qui occupent la première place dans le mouvement du port de Beyrouth, avec 400.000 tonnes contre 300.000 aux Anglais, et notre chiffre est en progression constante, ayant augmenté de près d'un quart en une période de cinq années.

Les grandes entreprises d'utilité publique qui ont transformé le pays en ces cinquante dernières années (ports, routes, voies ferrées, tramways, éclairage) sont dues à l'initiative française, ont été créées par des Français, avec des capitaux français.

La plus ancienne a été la chaussée carrossable de Beyrouth à Damas, entreprise sous la direction du comte de Perthuis en 1859, à la veille des événements qui troublèrent le Liban. Elle fut livrée à la circulation en 1865. On ne saurait assez insister sur l'importance que revêtait cette œuvre au point de vue français. En établissant des relations fréquentes et sûres entre le port méditerranéen et le port du désert, elle permettait à notre influence de pénétrer à l'intérieur, en pleine ville fanatique. Sur cette fort belle route macadamisée, d'une longueur de 120 kilomètres, circulaient de grandes diligences, des malles-postes, un service de chariots (petite et grande vitesse) qui assuraient le transport des marchandises. La société de la route qui fonctionna parfaitement pendant plus de trente ans, fut dissoute en 1892 et se trouva absorbée par la Société des Chemins de fer ottomans économiques de Beyrouth—Damas—Haouran.

L'inauguration des travaux du chemin de fer Beyrouth—Damas—Haouran (B.-D.-H.), section B.-D. eut lieu le 8 décembre 1892. Ils furent terminés en 1894. Plusieurs tracés avaient été étudiés : l'un faisait passer la voie par Tripoli et gagnait Damas à travers deux seuils du Liban et de l'Anti-Liban. On préféra, et ce fut sans doute une faute, lancer le rail droit de Beyrouth à Damas en escaladant le Liban avec une crémaillère qui ralentit le trafic, empêche son intensité et rend fort coûteux le transport de la tonne kilométrique.

La Compagnie connut des jours assez sombres. Actuellement la « Régie générale des Chemins de fer », qui groupe en dehors de la Syrie le Salonique—Constantinople, la ligne de Smyrne—Cassaba, qui a réclamé l'exploitation du port de Beyrouth et celle d'une petite ligne côtière, est devenue en Syrie une véritable puissance.

Le réseau français des chemins de fer syriens s'étend d'Alep à Mzérib dans le Haouran, sur 500 kilomètres. Il est réuni à la mer par le Beyrouth—Damas (148 kilomètres) et le Homs—Tripoli (102 kilomètres). Si l'on y joint le Jaffa—Jérusalem (87 kilomètres) et les tramways libanais, ligne côtière qui devait joindre Saïda à Tripoli, mais qui ne court que sur 21 kilomètres au nord de Beyrouth, on trouve, pour les chemins de fer français en Syrie-Palestine, le total de 790 kilomètres de développement.

Le trafic de ces lignes est en amélioration constante. L'exploitation de celle de Mzérib, desservant le grenier de céréales qu'est le Haouran, est particulièrement fructueuse.

Aussi le succès des lignes construites fait-il bien augurer des lignes que la France avait projetées et qui consacreront sa prise de possession du pays. Certaines nous ouvriront des débouchés importants, comme la ligne Rayak—Lydda

dont nous avons la concession et celle de Homs à Deir-el-Zor sur laquelle nous avons un droit de préemption.

Une autre ligne enfin nous est absolument nécessaire et la France comptait bien l'exécuter : la ligne d'Alep à Alexandrette qui mettra le rail français au contact du chemin de fer de Bagdad et dérivera heureusement à notre profit une partie du transit de la Haute-Mésopotamie.

En regard de l'œuvre française aucune société européenne n'a construit une ligne de chemin de fer en Syrie.

Les Turcs, dans un but religieux, avec des souscriptions purement musulmanes, ont réussi, contre toute attente, à jeter de Damas à Médine (1.300 kilomètres) un chemin de fer à petit débit, dit chemin de fer du Hedjaz, qui doit atteindre quelque jour La Mecque. On leur doit aussi la construction d'une ligne Caïffa—Derraa, qui joint à la côte cette ligne du Hedjaz et notre ligne Damas—Mzérib, et un petit chemin de fer côtier qui réunit Caïffa à Saint-Jean-d'Acre, voies précieuses qui complètent nos lignes et stimulent l'activité générale du pays.

Cette activité est telle que les ports projetés par la France et dont les études sont fort avancées, à Caïffa, Jaffa et Tripoli, sont devenus indispensables.

Jusqu'ici, le seul port existant sur la côte syrienne, créé d'ailleurs ainsi que ses quais et ses entrepôts par une société française, est le port de Beyrouth, actuellement en plein rendement et dont l'agrandissement est proposé. Le dividende servi par la Compagnie a doublé en cinq ans, de 1905 à 1910; 989 navires l'ont visité en 1910, avec un tonnage total de 284.000 tonnes.

Française aussi est la Société du Gaz de Beyrouth, qui a obtenu la concession de l'éclairage électrique et s'est annexé une fabrique de glace.

Française également, par la majorité de son capital et de son personnel, la Société des Eaux d'alimentation de Beyrouth, qui fut entre des mains anglaises, mais a été rachetée récemment par une banque locale ayant son siège à Paris.

Enfin une autre entreprise concourt depuis quelques années à l'œuvre française en Syrie, l'entreprise dite des routes de Turquie, qui avec un capital et un personnel français établit une belle route de Beyrouth à Caïffa.

Ajoutons qu'un très grand nombre de propriétés foncières, quelques importantes exploitations rurales, des immeubles pour un chiffre inestimable, sont entre les mains de nos compatriotes.

La pénétration économique de la Syrie par la France a suivi de près les progrès de sa pénétration intellectuelle.

II

L'AVENIR

LA SYRIE CHAMP D'ACTIVITÉ POUR LA FRANCE DE DEMAIN

> Une admirable colonie française qui attend la France.
>
> LAMARTINE.

Anciennes obligations morales, relations commerciales prospères, intérêts financiers nombreux, semblent avoir attaché pour jamais notre pays à la Syrie et à la Palestine.

C'est le principal champ d'action désigné à nos efforts pour les jours de grande activité qui suivront la guerre.

Comment en serait-il autrement? D'où les oppositions pourraient-elles venir?

Des populations orientales? Mais l'unanimité des populations syriennes désire non pas seulement la reconnaissance nouvelle de nos droits juridiques, mais une extension de nos privilèges, un statut bien net qui établirait pour un long temps la dépendance réciproque de la France continentale et de la France du Levant. Depuis des années, des assemblées réunissaient à Paris les représentants de races syriennes jadis opposées. L'accord était absolu pour réclamer qu'on les délivrât de « l'odieux joug ».

Ces aspirations syriennes ne demandent qu'à être précisées dans leurs détails, mais on connaît leur orientation d'ensemble.

La résistance à notre action viendrait-elle de nos alliés? C'est également fort douteux. Si l'influence anglaise s'installe dans l'Irak, en Arabie le long de l'Euphrate, si l'influence russe se déverse sur l'Arménie, nos alliés ne

sauraient se montrer jaloux d'une revendication si modeste aux regards des leurs.

Au reste, la presse de Petrograd comme celle de Londres renferment dans leurs colonnes bien des réflexions significatives à ce sujet. Depuis que des conditions nouvelles d'équilibre dans le monde ont groupé pour une commune défense les rivaux d'hier, on peut être assuré qu'ils se sont mis d'accord pour ne pas laisser pendantes les questions litigieuses qui suscitent les conflits. Aucune des chancelleries intéressées n'a pu s'opposer à considérer la Palestine et la Syrie comme revenant de droit à la France.

Dans une déclaration à la tribune de la Chambre des Communes, Sir Edward Grey a rendu publique son opinion sur les intérêts spéciaux de la France en Syrie.

Le journal anglais *Le Globe* reconnaît expressément qu'il ne saurait y avoir querelles entre les exécuteurs testamentaires de la Turquie. Après avoir réparti les zones d'influence de la Russie et de la Grande-Bretagne, il ajoute : « La France sera parfaitement satisfaite d'acquérir la Syrie et la protection des Lieux saints. »

Nos revendications concernant ces provinces sont si naturelles, que la presse allemande, qui déjà les enregistrait jadis, en disant comme la *Post* du 17 novembre 1912 : « Si la France les convoite, qu'elle les conquiert les armes à la main », change brusquement de ton en pleine guerre, et l'on peut lire cet étrange propos échappé à la *Gazette de Cologne* en février 1916 : « Si la France avait voulu s'entendre avec l'Allemagne, elle aurait pu... prendre une part avantageuse au partage de l'Extrême-Orient, consolider dans le Levant son antique situation. »

D'où viendraient donc les oppositions à une action renforcée de la France dans le Levant? Pour étonnante que

soit cette constatation, cette opposition ne peut venir que de chez nous : de certains Français mal renseignés, d'humeur craintive, toujours inquiets quand la France risque hors de ses frontières une tentative d'expansion.

Déjà une certaine campagne s'applique à travailler l'opinion, à détourner le pays de cette nouvelle aventure. Comme si elle était nouvelle! A ces esprits limités, les problèmes orientaux semblent si obscurs *a priori,* qu'ils préfèrent ne pas essayer de les comprendre, ou, s'ils les saisissent, ils se hâtent de rentrer dans leur politique de négation, en dénonçant de vagues périls ou en faisant appel à des principes spécieux.

Leurs arguments contre l'extension de notre protectorat syrien peuvent se réduire à quatre. Nous les envisagerons successivement.

Tout d'abord il en est un qu'on a peine à produire, tant il apparaît mesquin, désuet, anachronique. Il s'enferme dans la formule d'un ancien ministre de la Marine renonçant à l'Orient pour mieux laisser la France poursuivre une politique « laïque et occidentale ». « En Orient, catholique et Français sont synonymes », a dit dans une excellente intention le professeur Pozzi. Certaines âmes consciencieuses à l'excès voient une opposition fondamentale entre une politique étrangère qui soutient le catholicisme, et une politique intérieure qui le combat. Ils préfèrent rompre avec cette politique extérieure. Renoncer à un héritage honnête et bien acquis pour de semblables préventions, paraîtra sans doute bien affligeant aux jeunes générations plus soucieuses de la grandeur véritable de la France que des principes impératifs. Taine disait de nos voisins d'Angleterre : « Les gens de ce pays ne se soucient pas de la métaphysique. » Gambetta, qui s'en souciait, savait pourtant pratiquer le réalisme

politique. Il prononçait, le 10 novembre 1876, ce mot souvent cité qu'il est bon de relire de temps à autre : « Ce serait faire une politique détestable que de ne pas tenir un très grand compte, dans les relations de la France avec l'extérieur, de ce que j'appelle dans l'histoire et avec les traditions diplomatiques du pays la clientèle catholique de la France dans le monde. »

Souvenons-nous qu'en France, pays d'énergie calme et de vision claire, il s'est toujours trouvé pourtant des craintifs inconsidérés pour retenir les gestes réfléchis, nécessaires, en prophétisant des catastrophes.

Ce sont ces prétendus conducteurs de peuples qui, jadis, qualifiaient d'arpents de neige les plaines somptueuses du Canada, pour se consoler de leur perte; leurs descendants qui pressaient Bugeaud de mettre un terme à ses aventures algériennes; qui protestaient contre la campagne d'Indo-Chine; pronostiquaient l'incurable stérilité du Maroc. A toutes les époques on les trouve. La race n'en périt jamais. Ici, d'un cœur léger, ils regardent s'effondrer l'œuvre de Dupleix, là, par un scrupule, ils laissent passer l'heure de débarquer en Égypte. Hier même ils préconisaient le retrait du corps expéditionnaire qui maintient la poussée allemande au delà de Salonique, loin de la Méditerranée, son but réel. Ils tiennent toujours un sophisme prêt en manière de raisonnement.

Passons aux arguments sérieux. Ils se rangent sous trois chefs :

1° La Syrie est pauvre et nous coûtera cher. Argument économique;

2° La Syrie sera difficile à organiser, à défendre. Argument politique ;

3° La Syrie dissociera nos forces, nous entraînera hors

du champ normal de notre action expansive. Argument géographique.

Nous allons montrer que, bien au contraire, la Syrie, qui n'est pas pauvre, peut avec notre concours s'enrichir vite, coûter peu et rapporter beaucoup ;

La Syrie peut être organisée facilement et se défendre ;

La Syrie, loin de nous être une charge, est nécessaire à l'équilibre de nos forces dans le monde et représente, au triple point de vue chrétien, israélite et musulman, un appoint de forces morales moins que jamais négligeables.

VALEUR ÉCONOMIQUE DE LA SYRIE

La Syrie tire presque exclusivement sa richesse de son sol. C'est l'agriculture et l'élevage qui pour l'instant lui assurent la vie. D'une étonnante complexité de structure géologique, divisée en trois tranches nettes par deux hautes chaînes rocheuses parallèles à la mer, elle procède de tous les climats : maritime, montagnard, tempéré dans la vallée du nord, tropical dans la plaine humide du sud.

Son sol tourmenté résume les conditions de développement de la plupart des espèces végétales. Sur une étendue qui égale à peu près le tiers de la France, la Syrie, diversement ensoleillée, éventée, nourrie et irriguée, connaît presque toutes les cultures.

La zone littorale, à peine large de quelques kilomètres, est un vaste jardin. Entre les deux montagnes, dans le nord, le terrain d'alluvions de la vallée de l'Oronte représente un potager magnifique, et, dans le sud, la vallée du Jourdain est une serre chaude gigantesque. Derrière l'Anti-Liban et les montagnes de Palestine, c'est l'immense steppe arabe « où l'on rencontre des terres tellement fertiles qu'on se contente de les herser avec des buissons d'épines, sans labourage » (1).

Le Haouran est une Beauce, une mer de céréales qui va mourir aux horizons infinis où les vagues de sable du désert commencent.

« De la roche, quelques champs étroits en terrasses, une large plaine cultivable dans le creux », voilà le tableau de la

(1) Rapport du consul de France, Caïffa, 1913.

Syrie que dresse un de ses détracteurs en manière d'esquisse. A l'opposé, le poète arabe lui concédait les neuf dixièmes des biens de la terre. La matière n'est point si sèche ni si opulente. L'analyse des richesses syriennes mérite un plus sérieux examen.

RICHESSES AGRICOLES

Céréales. — Les céréales constituent les principaux produits agricoles de la Syrie. Blé, orge, maïs, seigle représentent actuellement, dans les déplorables conditions de culture que nous dirons, 150 ou 200 millions de francs.

La vallée élevée de la Becka jouit en raison de son altitude (700 mètres) du climat de l'Occident. La température n'y dépasse jamais 35° en été et 3° en hiver. Son sol est composé d'un humus prodigieusement fertile qui s'étale sur une surface supérieure à la surface cultivable de l'Égypte. Aussi nourrissait-elle (Cœlésyrie) un million d'hommes au temps des Césars romains et des empereurs de Byzance.

Plus au sud, s'étendent les riches terres d'Esdrelon qui bordent, d'une part, les montagnes de Galilée, et, de l'autre, celles de Samarie. A ces plaines succèdent les terres fécondes et bien irriguées de la vallée du Jourdain, et enfin, surplombant le lac de Tibériade, les plateaux du Haouran dont les prodigieuses moissons furent de tout temps réputées. Nulle terre au monde, si l'on en excepte les Terres noires du sud de la Russie, ne peut leur être comparée. Le sol de ces plateaux d'origine volcanique, formé de la désagrégation des basaltes, est si favorable à la culture du blé, que celui-ci fournit deux moissons par an. Dans la saison des récoltes, 6.000 à 10.000 chameaux se mettent en marche vers la côte, de concurrence avec le

chemin de fer de Beyrouth et celui de Caïffa, pour déverser sur les quais d'embarquement leur lourde charge de grains. 200.000 tonnes de blé, 200.000 tonnes d'orge, 150.000 tonnes de maïs, auxquelles s'ajoutent 50.000 tonnes fournies par le plateau du Maan et la vallée d'Esdrelon, sorties chaque année de cet immense réservoir, viennent déferler sur les quais de Beyrouth et de Caïffa pour gagner de là l'Europe, particulièrement Marseille et Trieste ou d'autres ports de la Turquie.

Et, cependant, les tableaux statistiques des ports et les recherches des techniciens sont loin de représenter la richesse agricole de la Syrie et de la Palestine sous son jour véritable. Il faut tenir compte des déplorables conditions matérielles suivant lesquelles ce sol fécond est exploité.

« Où le Turc a passé, l'herbe cesse de croître », dit un vieux proverbe. De longs siècles de pillage et d'exactions ont développé l'indolence du paysan oriental. Sa torpeur n'est nullement aiguillonnée par des besoins artificiels de bien-être. Il a perdu l'habitude du travail et ne connaît pas encore de nouvelles raisons d'effort.

Le système inique qui préside à la répartition des impôts tend encore à limiter sa production. L'impôt a une base religieuse. Le Coran autorise la dîme et c'est la dîme que prétend recevoir le fonctionnaire ottoman. Mais en réalité, pour s'épargner les ennuis de la perception, il afferme l'impôt par voie d'adjudication, et le soumissionnaire n'a qu'un souci, faire produire à la contrée le plus possible. Le malheureux contribuable, dans sa crainte d'être surtaxé, détruit, si l'année a été mauvaise, les signes extérieurs de l'aisance passée. Il arrache sa vigne et met ses bœufs à mort. Naturellement imprévoyant, il ne fera que juste ce qui est nécessaire à sa subsistance. L'idée d'épargne est étrangère à son esprit.

Aussi ne trouve-t-il que difficilement les fonds nécessaires à l'amélioration de sa terre, et s'il les trouve, c'est dans de si onéreuses conditions, que cet emprunt, loin de lui apporter une aide, l'accable. L'usurier, lorsqu'il prend à bail les impôts, prélève jusqu'au quart de la récolte, et les banques perçoivent 100 % d'intérêts pour six mois (1).

Le paysan de Syrie ou de Palestine ignore, d'autre part, les premiers rudiments de l'agriculture moderne; il exploite sa terre suivant des rites anciens et invariables. En Palestine, « l'agriculture indigène présente deux aspects paradoxaux, la culture en général se fait sans fumure, et les cultures d'été sans eau (2) ».

Le hersage est une opération inconnue ; l'outillage même est tout à fait rudimentaire : charrues de bois pour le labour, serpes pour la moisson. En travaillant dix heures par jour, il faut à un journalier se servant de la serpette douze jours et demi pour faucher un hectare ! Aussi, malgré le bon marché de la main-d'œuvre, le prix de revient est-il plus élevé qu'en France. Il peut atteindre le dixième de la valeur du produit.

Presque partout on ne bat qu'au fléau, et, pour séparer la paille du grain, on attend un jour de vent, où, lancée à la volée, la paille légère volera au loin tandis que le grain lourd retombera plus proche. Les grands propriétaires fonciers indigènes et les Européens connaissent seuls l'usage des batteuses et des machines agricoles.

Avec l'aménagement du sol, l'utilisation de la machinerie agronomique, l'emploi des procédés de culture rationnels, certaines régions donneront deux et trois fois leur rende-

(1) Rapport du consul de France.

(2) Rapport consulaire, Caïffa.

ment actuel. « Grâce à la captation et à une sage utilisation de son fleuve, la vallée du Jourdain égalera la fertilité de la vallée du Nil. » Le blé, le froment, le seigle, le maïs, le riz même, inonderont les marchés de la Méditerranée orientale.

DIVERSES AUTRES CULTURES

L'*olivier* représente une grande ressource pour la Syrie. La culture en est répandue dans toute la plaine et sur les bas versants des plateaux de moyenne altitude, particulièrement autour du Carmel, du Thabor, dans les plaines de Saron et d'Esdrelon. Elle est moindre dans le vilayet de Beyrouth où cependant la production moyenne de l'huile d'olive est estimée à 9 millions de francs. La moyenne de la production des olives pouvant atteindre 80.000 tonnes les années de bonne récolte, et le prix de la tonne variant de 75 à 80 francs les 100 kilos, le revenu que le pays tire de ce fruit serait donc de 50 à 60 millions dans les années favorables (1).

Cette culture, très rémunératrice, avait doublé de valeur, en quinze ans (2). Elle couvre maintenant d'immenses étendues; 17.000 tonnes d'olives sont récoltées au Liban seulement. L'huile syrienne comestible est seule consommée sur place; l'huile lampante est envoyée en France, tandis que le grignon sert aux savonneries indigènes ou est expédié dans les îles de l'archipel.

La culture du *tabac* se répand également de plus en plus, et l'excellente qualité du tabac syrien, le goût particulier

(1) Rapport consulaire, Beyrouth, nº 947, année 1911.

(2) Entre 1880 et 1896, chiffre cité par Vital Cuinet, *La Syrie, Liban, Palestine*. Leroux, Paris.

qu'il donne aux mélanges, le fait rechercher depuis une vingtaine d'années sur le marché oriental. Une grande partie du tabac consommé par la Régie ottomane et une sensible partie du tabac acheté par l'Égypte proviennent de la région de Djebaïl et de Lataquieh.

Le *vignoble syrien,* déjà réputé aux temps bibliques, s'accroche à toutes les pentes de la montagne et donne des vins d'excellent goût. Un cru est particulièrement réputé, le vin d'Or du Liban, qui peut être comparé au vin de Samos. La plupart supportent mal l'exportation et le vieillissement en raison de leur défaut de fabrication. Mais une modification des conditions de cépage permettrait aux vignobles syriens de conquérir au moins le marché d'Égypte. Sur nos tables, le vin d'Or, à la jolie couleur topaze, à la saveur un peu sèche et étrange, pourrait rivaliser avec le meilleur vin d'Espagne. Le vin de Sion, fabriqué par les colonies israélites, est déjà l'objet d'un certain négoce.

La *canne à sucre* vient très bien dans les terres chaudes et humides du Ghor de Palestine où sa culture s'étend sans cesse.

Il en est de même du *coton* dont les premières plantations dans les plaines de la petite Arménie, au pied du Taurus, sont dues à l'initiative, couronnée de succès, d'industriels de Hambourg. Il réussit admirablement aussi en Palestine où il peut être obtenu au même prix de revient qu'en Égypte, « mais sur un sol qui, dans son état actuel, est près de douze à vingt fois meilleur marché et qui, même après son aménagement, demeurera cinq à six fois moins cher » (1). Pour avoir un revenu égal au revenu égyptien,

(1) Médawar, *Le Coton en Syrie et en Palestine* (*Correspondance d'Orient*, 1er mai 1912).

un fonds social cinq à huit fois moindre sera nécessaire en Palestine où le sol se prête (particulièrement celui de la vallée du Jourdain, terre végétale en perpétuelle transformation dans un climat d'étuve) à maints autres produits de valeur.

Mais c'est la *culture arbustive* qui a pris en Syrie le plus grand développement, depuis que des communications plus rapides permettent l'écoulement des produits des jardins.

Vus de la mer, tous les ports syriens sont noyés dans la verdure de splendides vergers : orangers, citronniers, bananiers, figuiers, pistachiers, amandiers, grenadiers, mêlent les teintes sombres ou tendres de leurs feuillages. A Lataquieh, à Caïffa, à Saint-Jean-d'Acre, à Tripoli, pourrait s'appliquer la description que Lamartine faisait de Jaffa, voici près d'un siècle, et qui évoque les souvenirs du Tasse : « On marche sous une voûte élevée et odorante d'une forêt de palmiers, de grenadiers chargés de leurs étoiles rouges, d'arbres monstrueux au feuillage de dentelle, de citronniers, d'orangers, de figuiers, de limonadiers grands comme des noyers d'Europe et pliant sous leurs fruits et sous leurs fleurs. L'air n'est qu'un parfum soulevé et répandu par la brise de mer, le sol est tout blanc de fleurs d'orangers. »

Les vallées centrales qui coulent profondément enchâssées entre deux rangs de montagnes parallèles jusqu'aux flots mornes et épais des lacs de Merom et de Génésareth, donnent, sous un soleil d'une implacable ardeur, dans le corridor de cette serre chauffée en été à plus de 50°, à peu près toutes les variétés de plantes tropicales, palmiers, cotonniers, caféiers.

Damas, la vieille cité aux 173 mosquées, érige ses innombrables minarets au-dessus d'une mer d'arbres fruitiers. C'est un éblouissement, quand, au sortir des gorges pier-

reuses de l'Anti-Liban, devant soi, soudain, se déroule à perte de vue le tapis neigeux des abricotiers fleuris.

Si Jaffa exporte annuellement pour plusieurs millions d'oranges, Damas dirige sur la France, l'Allemagne et l'Italie une centaine de tonnes de ses abricots.

Citrons, pistaches, dattes, figues, raisins, fruits vivants et fruits secs, emplissent les flancs des navires à destination de Trieste, de Marseille et de Londres, constituant, sans apport de capital, un nouveau revenu superbe pour la Syrie.

De leur côté, se développent les récoltes de *substances tinctoriales,* celle de ces cochenilles qui font « de minuscules taches gris rouge au lent déplacement sur le fond vert de la feuille de cactus, comme des feux follets à la surface d'un étang » (1), celle de l'indigo, celle de substances colorantes d'un très beau jaune ou d'un rouge qui s'essaie à rivaliser avec la pourpre de Sour (Tyr).

Les *plantes pharmaceutiques* abondent aussi dans cette contrée d'exubérante végétation. Presque toute la réglisse qui n'est pas fournie par l'Espagne vient de Syrie ; 600 tonnes, annuellement, sont expédiées aux États-Unis. Toute la scammonée qui se consomme par le monde passe par les marchés d'Alep et de Beyrouth.

En Palestine, contrairement à la légende, existent d'immenses et splendides forêts où abondent les grands chênes, comme dans la région de Salt. Sur le Carmel poussent mille variétés de pins, de chênes, de grenadiers (2). Il en est autrement au Liban. Si le Libanais ne connaît pas toutes les variétés de la culture syrienne, c'est, non pas en raison de l'infériorité du sol de la montagne, mais par suite

(1) Voir Paul Rœderer, *La Sériciculture et l'Industrie de la soie en Syrie* (*Mois colonial et maritime,* avril 1908).

(2) Rapport consulaire.

du défaut d'eau. Sur des pentes aussi rapides, rien n'arrête les pluies, surtout abondantes en hiver. La montagne est actuellement complètement déboisée et, à part quelques rares bois de pins, plus aucun arbre sur l'étendue de kilomètres carrés. A peine, pour le souvenir, quelques-uns de ces cèdres qui faisaient l'orgueil et la renommée du mont Liban. Ce déboisement, de date récente, n'est dû qu'à une exploitation abusive et imprévoyante.

Par contre, ce terrain dénudé est bien fait pour l'*élevage* des ovidés. De nombreux troupeaux de moutons, des troupeaux de chèvres y paissent en liberté. C'est là encore une des ressources du Liban qui exporte annuellement 900.000 kilos de laine, en grande partie en France. Le vilayet de Beyrouth, à lui seul, fournit à l'étranger pour 8 millions de peaux. Beaucoup de bétail sur pied est également expédié par les ports syriens.

Les *produits des fermes* commencent à être exportés en grande quantité. Les œufs syriens, très appréciés pour leur extrême bon marché, par l'industrie de la teinturerie et de la biscuiterie, font l'objet d'un gros échange. La Palestine exporte 1.500.000 kilos de beurre par an.

Enfin la Syrie est la patrie du *cheval arabe*. Chaque année, les commissions de remonte des armées européennes viennent acheter quelques pur-sang aux tribus bédouines nomades. La fondation de haras représenterait une fortune pour les terres de l'intérieur.

Telle qu'elle est, la Syrie agricole se présente parée de richesses luxuriantes. Elle n'est pas belle seulement « aux yeux du missionnaire, du touriste et de l'indigène », comme l'écrivait dans une intention maligne un journaliste mal informé. Un économiste plus instruit la compare à une Campanie négligée.

« Si la sécurité était assurée à une population travailleuse, elle pourrait devenir une des principales sources d'approvisionnement de l'Europe », affirme le consul de France de Caïffa. La démonstration en est déjà faite. La transformation de la Palestine est due à l'effort concurrent d'œuvres les plus diverses de doctrines et d'intentions. Templiers wurtembergeois installés à Jaffa et à Caïffa, colonies italiennes de Capharnaüm, colonies israélites grossies d'un flux d'émigration de Galicie, de Pologne, de Roumanie, grands établissements d'agriculture français du Carmel, de Caïffa, du Sacrifice d'Élie, des Salésiens de Nazareth, des Trappistes, ont montré ce que pouvait donner ce sol où toutes les cultures réussissent quand on l'aménage et qu'on le travaille selon les données de l'agronomie moderne.

Les résultats obtenus font comprendre comment la Syrie, d'une surface égale au tiers seulement de la France, put jadis nourrir quatre ou cinq fois sa population actuelle.

« De toutes les terres du monde, il n'y en a pas qui invitent davantage à la colonisation que la Syrie, écrivait jadis l'Allemand Sprenger. Si l'Allemagne se saisit de ces terres orientales, elle aura, dans le partage du monde, acquis la meilleure part. » Il reste à savoir si c'est elle qui l'aura.

L'INDUSTRIE SYRIENNE

En regard des richesses que lui fournissent ses travaux agricoles, les ressources que la Syrie tire de son industrie apparaissent bien modestes.

Pourtant, après la culture des céréales, c'est la récolte des feuilles de mûriers et l'élevage des vers à soie qui absorbent la plus grande activité du paysan syrien et la

transformation de cette soie donne du travail au plus grand nombre des artisans du pays.

De temps immémorial, le Liban en particulier a été un grand producteur de soie. Quand on aborde la terre syrienne au printemps, « on aperçoit (multiples, innombrables, plus serrées à mesure qu'elles approchent du flot) s'étalant en nappes d'une monotonie à peine rompue çà et là par le gris poussiéreux des oliviers, les larges taches vert sombre des mûriers. Ainsi, le premier coup d'œil jeté sur les rives entrevues vous apprend à quelle culture celles-ci consacrent leur sol rouge. Le mûrier vous y a souhaité de loin la bienvenue. Mais ce n'est que pour un temps très court que la côte syrienne se présente ainsi parée. Vers la fin d'avril, le mûrier est dépouillé de toutes ses feuilles de première pousse livrées en pâture aux vers à soie dont le grouillement anime, une partie de l'année, les maisonnettes syriennes » (1).

En 1882, l'acclimatement d'une nouvelle race de vers à soie (race jaune du Var) a remplacé en Syrie la race indigène frappée de maladie. Depuis lors, chaque année la production de la soie augmente d'environ 150.000 kilos. En 1905, elle dépassait 7 millions de kilos dont les trois quarts prenaient la route de Lyon et du Dauphiné.

Mais toute la soie ne passe pas la mer, et cent quarante filatures pour le seul Liban occupent des milliers d'ouvriers. Pendant des siècles, le Syrien fut absorbé par le problème d'imprégner les étoffes dont il revêtait son corps et ornait sa demeure d'une gloire semblable à celle qui, par les crépuscules, fait resplendir ses monts (1).

L'industrie tinctoriale a survécu aux guerres, aux révolutions, aux invasions, aux pillages. L'ancienne Tyr qui som-

(1) Paul Rœderer, *La Teinture de la soie* (*Mois colonial*, mai 1908).

nole, doucement bercée par le rêve de sa splendeur passée et la chanson des vagues courtes, a su conserver sous la voûte de ses bazars les traditions de cette industrie en renom. Des teintureries de Sour sortent encore des cotonnades et des soieries rutilantes de la pourpre impériale.

Filée à Tripoli, à Sour, à Damas, la soie syrienne, jadis, était entièrement tissée sur place. Déjà prospère, à l'époque byzantine, l'industrie du tissage, qui atteignit son apogée durant le règne des califes et demeura brillante sous la domination des princes francs, fait encore vivre une partie de la population.

Homs, Hama, Damas, représentent des centres de tissage considérables. Cinq mille ouvriers se courbent à Hama sur 700 métiers; 28.000 ouvriers, la moitié de la population, actionnent à Homs 4.000 métiers et se partagent les 12 millions de francs qui représentent la vente des tissus de cette ville.

A Damas, sous le plafond de bois des bazars et dans les maisons basses des faubourgs, une foule d'artisans travaillent sans relâche à maintenir la vieille réputation de l'industrieuse cité. Étoffes lamées d'or et d'argent, voiles pour les femmes, draperies légères, soieries aux teintes éclatantes viennent encore en énorme quantité de Damas et d'Alep [1].

L'industrie de la soie est appelée à connaître une prospérité croissante. Les conditions climatériques et la qualité des feuilles de mûriers font des contrées libanaises la terre de choix des industries séricicoles. La soie syrienne s'impose par ses solides qualités, son grand pouvoir d'absorption des teintures, sa merveilleuse élasticité. Seul, l'im-

(1) Alep, seul, fait un trafic de 60.000 tonnes qui représentent 70 millions de francs (Rapport consulaire Péan).

perfection parfois du filage met en défiance l'acheteur européen. C'est là un défaut qui ne tient qu'à la routine des procédés et à la médiocrité de l'outillage. Un des premiers actes d'un gouvernement moderne, substitué au régime d'anarchie et d'insécurité sous lequel étouffe la Syrie économique, sera la fondation d'un institut d'études séricicoles et d'une banque spéciale d'avances aux filateurs. Grâce à l'Institut, on verra s'améliorer les conditions scientifiques de l'élevage, disparaître les déplorables fautes d'hygiène qui tuent une si grande proportion de vers, et, grâce à la banque, un outillage perfectionné pourra augmenter la valeur du rendement de la soie filée. L'industrie de la soie, sous un nouveau régime d'ordre et de prévoyance, prendra un essor prodigieux.

Tapis. — Objets ouvragés. — Damas et Alep sont encore le centre de la fabrication de très beaux tapis de haute laine. Ceux de Hazour, d'Aïntab et de Fakieh jouissent d'une ancienne réputation justifiée. C'est de Damas encore que proviennent, pour d'énormes chiffres, les travaux de l'ébénisterie orientale : tables en marqueterie d'ivoire et de nacre où sont enchâssés des carreaux de faïence, meubles en moucharabieh, chaises entaillées d'arabesques, cadres en bois de sycomore.

Homs fournit des harnais et des selles de cuir rouge aux housses éclatantes que l'on voit partout en Orient.

Jérusalem répand sur le monde ses meubles en citronnier, sa bimbeloterie en bois d'olivier de forme puérile, et tous les objets de piété qu'emportent les pèlerins.

Ce sont des bazars de la Syrie et de la Palestine que proviennent aussi, avec les travaux des joailliers et des lapidaires, la majeure partie des cuivres ouvragés, plateaux,

lampes dorées, lampes de mosquées, comme aussi les bijoux en filigrane, porte-tasses, anneaux d'oreilles et pendentifs, qui remplissent les boutiques d'objets d'Orient des deux hémisphères.

D'autres industries, déjà prospères, transformant les produits du sol, n'attendent pour se développer qu'un régime protecteur.

Huileries. — Les huileries ont donné naissance à des savonneries. On en compte 25 à Naplouse, 3 à Caïffa; celles de Tripoli seulement fabriquent pour 3 millions de kilos. La Mésopotamie est fournie de savons par Alep.

Distilleries d'essences. — La végétation florale, si exubérante, commence à être diversement exploitée. Les fleurs semées partout, aux mille formes, aux mille odeurs, « tapis touffu qui garnit les roches, ruisseau de vagues parfumées qui dévalent les creux », l'industrie moderne s'en empare pour en extraire les essences. Coriandres, anis, thym, origan, menthe, sauge, commencent à être l'objet de cueillettes dont une partie de la population pauvre des montagnes tire un bénéfice croissant.

Plusieurs distilleries modestes existent dans le Carmel. Des maisons du midi de la France ont établi à Beyrouth des filiales qui promettent de gros rendements. Cette industrie de la parfumerie et des essences de fleurs est appelée à un avenir aussi brillant que celui de l'industrie des fruits, des pâtes, des confiseries qui enrichit Damas.

Une usine de produits chimiques à Beyrouth, des corderies à Alep, des selleries un peu partout, des tanneries dans la vallée de l'Oronte, dont une très importante à Zahlé, complètent le tableau industriel de la Syrie.

L'industrie syrienne, gênée par la défaveur dont jouit un marché instable, irrégulier, sans élasticité, aura devant elle un très brillant avenir quand, sous l'égide d'un gouvernement probe et prévoyant, fonctionnera une banque régionale, consentant des prêts à taux minimes, favorisant les créations d'affaires, amenant des capitaux étrangers. Ainsi seront rendus possibles les travaux d'irrigation, la captation des chutes, l'exploitation de la houille blanche, la mise en valeur du sous-sol, l'extraction du combustible souterrain que recherchent avec tant d'avidité les usines existantes.

LE SOUS-SOL DE LA SYRIE

En ces dernières années, le sous-sol de la Syrie a commencé à faire l'objet de prospections sérieuses, résumées en des rapports pleins de promesses.

Combustibles. — Les combustibles de diverses sortes semblent abondants dans le sous-sol syrien.

Le lignite se trouve en beaucoup d'endroits du Liban, au djebel Kenisch; à Mérouba, on le trouve à une faible profondeur; ailleurs, ses filons noirâtres affleurent et, en zigzaguant, dévalent les collines de terre rouge, « telles de larges coulées d'encre sur du papier buvard ».

Des Français extraient d'un de ces gisements de lignite, situé à proximité de leur filature d'Aïn-Amodé, tout le combustible nécessaire à la marche de cet établissement. Quelques autres mines de lignite ont même subi un rapide aménagement et elles n'ont été abandonnées qu'en raison des mauvaises conditions d'exploitation. D'autre part, le massif du djebel Adjlonn possède un gisement de houille d'une remarquable épaisseur.

Les seules exploitations quelque peu méthodiques furent entreprises au moment de la domination égyptienne de Méhémet-Ali. Des ingénieurs, des commerçants de toutes nationalités, qui suivaient les armées victorieuses du pacha rebelle, se faisaient reconnaître des concessions diverses sur le territoire de ses nouvelles provinces. C'est ainsi que deux Anglais exploitèrent avec succès, durant trois ans (1835-1838), les gisements de lignite de Kornaul.

La rentrée des troupes turques en Syrie mit fin aux travaux commencés. Les pluies d'hiver et les éboulements successifs comblent insensiblement les minières délaissées, où les paysans viennent s'approvisionner à même le sol.

Le pétrole, soupçonné en différents points de la Syrie et de la Palestine, sourd dans la vallée du Jourdain, dans celle du Yarmouk et dans celle du Zerka. Une exploitation débutante a été arrêtée par la guerre.

Métaux. — Toutes les variétés de métaux ont été entrevues dans le sous-sol syrien. Le fer se trouve à Beit-Cheboab dans le Liban, à Zahlé, auprès d'Adana, au mont Carmel, à Marache; le chrome dans le nord de la Syrie; le plomb argentifère dans le vilayet d'Adana; le nickel près d'Alexandrette et de Lataquieh; l'antimoine près d'Antioche; le cuivre est abondant près d'Alep et au Kesrouan. On assure la présence de gisements d'or dans le Haouran. Le minerai d'argent se trouve à Toufaïl, à Marache.

Le phosphate gît en couches épaisses en Transjordanie. Non loin de Jéricho s'en trouvent des gisements dont l'analyse a donné de 60 à 65 % de phosphate pur. Le sel gemme constitue des montagnes entières dans le djebel Ousdounn. Des salines sont en exploitation près de Palmyre, d'Alep, de Djeroud.

Des grottes de guano sont signalées dans la vallée du Yarmouk, de l'ambre noir et jaune, du cristal de roche dans le Liban. La pierre meulière de Beyrouth, le marbre rose, jaune et noir d'Alep et de Safed, la pierre noire basaltique de Tibériade sont déjà l'objet d'exploitations. Le marbre affleure également près de Damas.

La Mer Morte est un réservoir de brome. Tout auprès, des mines de bitume ont fait le sujet d'études. Une d'entre elles, fort riche, est présentement exploitée à Asbaya.

TERRE DE TOURISME ET DE PÈLERINAGES

Mais la Syrie n'est pas seulement riche des produits de son sol et des réserves qu'elle enferme dans son sein. Elle est riche aussi de ses sites merveilleux, de sa nature exubérante.

Pour sa monotonie un peu mélancolique et ses teintes grises, Octave Uzanne a pu comparer l'Égypte à la Bretagne. La Syrie, elle, est une Suisse. C'est la même grâce des détails, la même variété des couleurs et la même sublimité des cimes. « Le Liban, ce sont les Alpes sous le ciel de l'Asie. » « Ici... la nature surpasse infiniment l'imagination, écrivait Lamartine. Dieu n'a pas donné à l'homme de rêver aussi beau qu'il a fait... » La rade de Beyrouth, entourée de bandes de sable rouge comme de l'ocre, soulignées elles-mêmes par les taches foncées des champs d'oliviers, et tout entière dominée par l'énorme vague fauve du Liban émergeant des vagues bleues, éclaire le voyageur, dès le premier contact, sur les distinctives de cette étonnante contrée. Ce sont les contrastes les plus inattendus, les plus hardis mélanges de nuances heurtées ou harmonieuses. La Syrie est à la fois souriante et austère. Elle charme, mais étonne.

La Syrie est riche encore de tous les souvenirs historiques qui se sont fixés en ruines innombrables sur ses crêtes et dans ses plaines. Toutes les civilisations, tous les conquérants, tous les âges du monde, ont laissé des vestiges sur son sol tourmenté. Elle enveloppe de la grâce sereine de sa lumière et de la splendeur éternelle de sa flore les témoins de pierre des empires effondrés.

Tyr, où fut fondu le premier verre et tissée la première soie, agonise sur une plage où des silex taillés racontent, plus avant dans les temps, la vie des premiers hommes.

Sidon, où fut retrouvé le sarcophage d'Alexandre, Djouni, qui se vante d'avoir reçu le prophète Jonas, Laodicée, Byblos, confondent, sur le ruban de cette côte étroite, pêle-mêle, les plus anciennes fables, les plus brumeuses légendes, les premières notions de l'histoire.

Balbeck, la métropole phénicienne, érige encore sur le piédestal bronzé de son mur cyclopéen, d'un paganisme si compact, les jets de pierres du temple du Soleil, resplendissants comme de l'or. A côté, le temple de Jupiter et la citadelle des Francs résument deux autres millénaires de l'humanité.

Damas, au centre de son oasis, baignée des cent bras du Barada bruissant, contient les plus étonnantes mosquées de l'Islam, les meilleurs échantillons de l'art pur des Ommiades.

Plus loin dans le désert, Palmyre s'enlise un peu davantage chaque jour, sous les flots de sable qui ont, disent les Bédouins nomades, ses seuls visiteurs aujourd'hui, leurs sources et leurs courants comme les fleuves d'eau des terres heureuses.

La Syrie est le pays béni du touriste, de l'artiste et de l'archéologue. C'est le dernier coin où l'Orient de Gérard de Nerval achève d'user « ses vieux palais, ses vieux costumes et ses vieilles mœurs ».

Alors que, mal accueillante et comme soucieuse de rester à demi voilée, elle se refuse presque aux curiosités occidentales, chaque année pourtant plus nombreux, les amoureux de la couleur et les évocateurs du passé viennent

emplir leurs yeux de ses paysages éblouissants et se pénétrer de l'esprit de ses vieilles pierres.

Demain, quand l'industrie hôtelière sera née, quand les conditions de voyage se feront plus aisées et plus rapides, quand elle s'offrira à ses visiteurs, la Syrie saura attirer, de plus en plus nombreux, quelques-uns des quinze mille touristes qui défilent chaque année dans les campagnes de l'Égypte, accablantes et invariables.

Les Européens, pour qui une croisière de circumnavigation en Méditerranée est tout bonnement un tour de lac, suivant l'expression si joliment pittoresque de M. Louis Bertrand, ne seront pas seuls à venir à elle. Les Anglais et les Levantins d'Égypte, qui déjà, au nombre de quelques centaines, cherchent aux vacances le repos dans la montagne fraîche, apporteront à la Syrie, aménagée et confortable, quelques-uns des cinquante millions de francs que chaque année ils vont consommer dans les villes d'eaux du continent.

Si plus de vingt-cinq mille personnes fuient l'été torride de la terre des Pharaons, pour les coûteuses résidences de la Suisse, de l'Italie ou du Tyrol, combien plus nombreuses celles qui, moins fortunées, gagneraient les hôtels de ce Liban économique où tous les fruits de la terre s'offrent à foison.

La Syrie connaîtra peut-être aussi, comme jadis, les implorations des foules malades, car des sources abondantes et remarquables par leurs richesses minérales sortent du Ghor de Palestine, comme ce bain d'Emmaüs, dont les eaux chaudes courent parmi les débris de thermes romains, ou celles de Tibériade et de Hammi, auxquelles tant de rhumatisants viennent déjà, du fond de la Mésopotamie ou de la Haute-Égypte, demander la santé. La dimension des

édifices, aujourd'hui ruinés, atteste encore la popularité dont jouissaient ces sources au temps de l'occupation romaine. « Dans cette campagne, qui est un parterre de fleurs au bord d'un lac dont les splendeurs défient toute description », on verra peut-être, pense le Dr de Brun, la riche clientèle cosmopolite faire de ce village, à bref délai, la « reine des stations thermales ». Souhaitons que la Syrie s'enrichisse, mais sans rien perdre de sa beauté et sans profaner ses souvenirs sacrés ! Car, plus encore qu'une terre d'art, la Palestine est une contrée religieuse. Elle demeure la Terre sainte, et ceux que laisserait indifférents la recherche du mirage oriental se mettent en route, innombrables, pour venir visiter les lieux où sont les sources d'une foi qui fait la réalité de leur vie.

La Palestine est un sanctuaire, dit M. Lamy. Sanctuaire chrétien d'abord, qui reçoit chaque année les hommages pieux de dizaines de milliers de croyants. En hiver et au printemps, du monde entier les multitudes accourent au Tombeau du Christ. Vers la Pâque grecque, les trains ne suffisent pas à déverser les paysans slaves. Jérusalem devient alors une ville russe.

Édifiante croisade pacifique, qui représente pour beaucoup de pèlerins autant de souffrances et de mérites que jadis pour les soldats de la croix.

Sanctuaire musulman aussi, car Damas possède de précieux souvenirs pour l'Islam. De Damas s'ébranle la fameuse caravane qui escorte, dans les cris de joie, les hennissements des chevaux, les hululements des femmes, parmi la poussière, les fleurs et les oriflammes, la bête sacrée, la chamelle blanche, qui porte aux prêtres des sanctuaires, avec les autres cadeaux du Sultan, le fameux voile de soie noire destiné à recouvrir la pierre carrée.

C'est de Damas maintenant que descend le mince ruban de rail posé dans un but presque exclusivement religieux, par la seule souscription musulmane, qui remplace la longue piste uniforme jalonnée d'ossements conduisant à La Mecque.

A l'heure actuelle, sur 150.000 pèlerins se rendant à la ville sainte, 10.000 seulement passent par Damas. Mais demain, le chemin de fer du Hedjaz aidant, quand un service de navigation spéciale le permettra, c'est vers Caïffa, c'est vers Saint-Jean-d'Acre, que ce flot se précipitera plus abondant encore, et les 12 millions de francs que représente aujourd'hui le transport des pèlerins pour les compagnies maritimes donnent une idée de ce qu'alors la Syrie recueillera au passage pour ce seul transit.

VALEUR ÉCONOMIQUE ACTUELLE ET DÉVELOPPEMENT DE LA SYRIE

Non, la Syrie n'est pas pauvre.

Pauvre, elle ne serait pas l'objet de tant de convoitises. Nos rivaux ne s'efforceraient pas, comme ils le font, d'y attaquer notre influence ; ils n'emploieraient pas toutes leurs séductions à nous disputer notre protectorat; ils n'y fonderaient pas, eux aussi, des écoles et des banques; ils ne profiteraient pas de toutes nos défaillances pour y accroître leur prestige et leurs relations commerciales. La Syrie est, au contraire, au début d'un énorme développement économique.

Ses grandes villes ont connu des accroissements prodigieux qui rappellent les poussées des villes américaines. Des bourgs, comme Caïffa et Saint-Jean-d'Acre, se sont transformés en cités véritables. Tripoli s'est éveillée de son long sommeil. Beyrouth a triplé en cinquante ans; elle qui ne comptait que 50.000 âmes en 1860, en groupe 180.000 aujourd'hui. Damas approche de 300.000 habitants. Alep (200.000 habitants) prend l'apparence d'une métropole, la capitale de la Syrie du Nord. Homs atteint 70.000 habitants, et Hama 40.000.

Cette extension des centres urbains n'est pas la conséquence de l'abandon des campagnes qui ne connaissent pas encore la crise de la main-d'œuvre. La terre ne meurt pas en Syrie. Elle prend même une vie nouvelle, et si, dans les villes, la valeur des terrains a été l'objet des élans d'une spéculation motivée, on a vu concurremment, en certaines vallées fertiles, le prix de la terre arable doubler en quelques années.

Même l'émigration à l'étranger, étant donné l'état actuel

de l'industrie syrienne, n'appauvrit pas le pays. Le Syrien, aussi sobre et économe que nos populations du centre de la France, envoie régulièrement ses épargnes au village et revient, après plusieurs années de séjour en Europe ou en Amérique, possesseur d'un pécule qu'il a appris à faire fructifier et ayant acquis à notre contact un grand nombre de nos idées et de nos besoins.

A cet égard, l'accroissement brusque des achats de certaines matières est tout à fait révélateur de la modification des mœurs et du goût naissant du confort. En cinq ans, on voit doubler l'importation du verre, on voit quintupler l'importation du sucre, dont l'usage, longtemps exceptionnel, tend à devenir un aliment de consommation courante. Vendant de mieux en mieux les produits de son sol, envoyant ses laines en Angleterre, ses soies à Lyon, ses plantes pharmaceutiques en Italie et en Amérique, son bétail en Égypte, ses fruits, ses tapis, ses éponges un peu partout, la Syrie s'est enrichie et à son tour elle achète.

D'autre part, des lignes ferrées innervent peu à peu des contrées jusqu'alors difficilement accessibles. Grâce à elles, les lointains vilayets du Yémen, du Hedjaz, le Nedjed, l'Azir, le Noab, se sont transformés en véritables dépendances économiques de la Syrie.

L'effort incessant des exportateurs européens pour répandre les produits continentaux coïncide avec la pénétration de l'arrière-pays et précipite la prospérité des ports. Le mouvement commercial de ces ports prouve assez cette activité économique sans cesse accrue.

En quatre ans, le port de Beyrouth augmente d'un quart la valeur de son tonnage. Il transitait 240.000 tonnes en 1906, il en inscrit 284.000 en 1910. En sept ans, le chiffre global des importations et exportations de Caïffa a triplé.

En dix ans, nous décuplons en cette ville le chiffre de nos importations (*ad valorem*), tandis que l'Allemagne multiplie son chiffre initial par 50.

Le pouvoir d'absorption commerciale d'un pays qui compte 3.500.000 habitants, une trentaine de villes et dix mille villages, d'un pays qui s'ouvre à la vie, aux besoins occidentaux, sera énorme demain; il est déjà considérable aujourd'hui.

Dans l'état actuel, la valeur globale des échanges de la Syrie est évaluée par le comte Cressaty à 500 millions de francs (1). C'est là un chiffre imposant en soi et qui paraît plus intéressant encore si on l'oppose à ceux qui représentent les transactions de quelques-unes de nos colonies, comme l'a fait habilement *Le Correspondant* (2). Madagascar n'échange que pour 116 millions, le quart de la Syrie; la Tunisie pour 300 millions, et seule l'Indo-Chine atteint le chiffre du demi-milliard.

Mais c'est là encore un chiffre provisoire. La Syrie, nous l'avons déjà suffisamment répété, grâce à la restauration des canaux d'irrigation, à la captation des eaux qui jaillissent de sources abondantes, au desséchement des marais, à la création des routes, à l'extension des services de grande et petite navigation, « pourra tripler et même quadrupler les produits de son sol en même temps que ceux de son commerce » (Moutran).

Ce sont justement ces aménagements indispensables et la première mise de fonds qu'ils exigent que redoutent pour le budget de la France, si elle développait son action en Syrie, quelques polémistes timorés.

---

(1) Cressaty, *La Syrie française*. Fleury, 1916.

(2) Un Français du Levant. *Le Correspondant*, mai 1915.

Au lendemain d'une guerre onéreuse, ils envisagent tout nouvel apport en Orient comme une dissipation de patrimoine et une dissémination de nos efforts. Prévoyant « 2 ou 3 milliards à fonds perdus », ils protestent d'avance contre cette prodigalité. Ils ignorent sans doute que la Syrie se suffit largement à elle-même et qu'elle peut gager sur ses ressources actuelles un emprunt suffisant pour parer aux nécessités immédiates.

En novembre 1914, M. Nadra Moutran fournissait à la Commission interparlementaire des renseignements statistiques d'origine officielle, établissant que le bilan de la Syrie se chiffre par un gros bénéfice. Les revenus des six départements d'Alep, de Zoor, de Damas, de Beyrouth, du Liban, de Jérusalem, étant de 75 millions et les dépenses de ces départements représentant un total de 38 millions seulement, le budget syrien s'inscrit donc en excédent de 37 millions.

Encore faut-il tenir compte de ce que les recettes sont certainement diminuées, du fait des prévarications des fonctionnaires ottomans, habitués à retenir à tous les degrés de l'échelle un peu de l'or qui passe par leurs caisses, et que les dépenses sont non moins grevées de toutes les déprédations inhérentes à l'Administration turque. « Les finances de la Syrie, entre les mains d'administrateurs scrupuleux, donneraient des résultats dépassant les prévisions les plus audacieuses [1]. »

Cet excès de recettes, assuré aux yeux des gens compétents, permettrait de payer les intérêts de la somme de 300 millions afférente à la Syrie, d'après sa superficie et sa population, dans le total des dettes de l'Empire ottoman,

(1) De Brun, *loc. cit.*

d'assurer la garantie kilométrique prévue pour les chemins de fer existants et de retenir les intérêts d'un emprunt de premier établissement. Cet emprunt pourrait, par ailleurs, être gagé sur les revenus des douanes de la Syrie (1).

Il semble bien que la finance française trouvera dans ce pays une source de placements avantageux, quand il sera mis dans des conditions administratives nouvelles.

La Syrie, et c'est encore M. Cressaty que nous citons (2), représente une étendue cultivable six ou sept fois supérieure à celle du delta égyptien cultivable. « Sans aucune exagération, écrit, sous le voile d'un anonymat rendu obligatoire par ses fonctions, un homme qui connaît admirablement la question (3), on peut prédire à la Syrie un avenir aussi glorieux que celui de la Tunisie. »

Ce que la France trouve en face d'elle en Syrie, c'est ce qu'elle n'a jamais encore trouvé dans aucune de ses tentatives d'expansion : un pays riche qu'elle n'a nullement à conquérir puisqu'il s'offre, un pays où tout l'effort de pénétration des idées a été préalablement accompli, un pays qui parle notre langue et qui est occupé par une race intelligente et policée, représentant, elle aussi, une grosse valeur d'appoint.

---

(1) Voir, pour plus amples détails, le très intéressant ouvrage de M. Moutran, *La Syrie de demain*. Plon-Nourrit, 1916.

(2) Cressaty, *L'Égypte d'aujourd'hui*.

(3) X..., *La Syrie et la France* (*Correspondant* du 10 juin 1916).

LE SYRIEN

« L'Égypte n'a qu'un homme, la Syrie a un peuple », disait, quelque jour de l'année 1833, Lamartine à la tribune de la Chambre. Opposition pittoresque et qui résume en une formule concise une vérité ethnographique certaine et une appréciation d'exacte psychologie.

La Syrie possède en effet une race sélectionnée pure, aux caractères bien tranchés, formant un noyau homogène et dense. Elle occupe le Liban, la montagne granitique qui domine et commande le pays, qui en est l'ossature et le réduit central. Les fils de cette race sont les Maronites, qui se disent les descendants du royaume de Jérusalem et dont la secte, fondée au sixième siècle par le moine Maron, résista dans ses rochers à toutes les guerres, survécut à toutes les persécutions. Les premiers, les Maronites ont contracté union avec la France, et ils n'ont cessé de mettre leur confiance dans son patronage. C'est pour les défendre que nos troupes intervinrent en Syrie en 1860, et c'est pour eux que nous obtînmes alors une constitution particulière. Les Maronites, qui n'ont cessé d'être les meilleurs auxiliaires de notre influence, l'ont diffusée à travers le pays. Ils représentent « le tronc sur lequel pourra se greffer une nationalité syrienne ».

Rien ne s'y oppose radicalement, car, si la Syrie est un étonnant mélange de races, l'une d'elles est absolument prééminente. La Syrie est arabe. Les survivants des conquérants d'autrefois, de plus récents nomades fixés, disséminés en taches compactes, compliquent la disposition ethnologique du pays, mais n'en troublent pas l'unité.

Le Turc conquérant est simplement posé dans les villes. Certains villages de Palestine sont purement israélites. Les Druses, d'origine égyptienne, arrivés au dixième siècle aux environs de Damas, ont reflué dans le Haouran qu'ils habitent au nombre de 30.000, tandis que 60.000 des leurs escaladant les pentes, sont venus s'arrêter dans les districts est du Liban.

Même les deux grandes classes religieuses, les musulmans et les chrétiens, sont assez nettement groupées. Les musulmans, qui forment les deux tiers de la population totale, sont répartis dans l'Est syrien et habitent particulièrement les grands centres, Damas et Alep. Les chrétiens forment l'élément dominant de la zone côtière et des vallées centrales. Ils peuplent Beyrouth, Djouni, Saïda.

Ce qui fait croire à l'extrême confusion des races, c'est la diversité extrême des communautés religieuses, communautés qui, à la longue, infligeant à leurs sectateurs des sympathies et des antipathies spéciales, des usages, des mœurs, des goûts particuliers, ont pris figure de nationalités. Il en résulte un extrême morcellement des esprits et des cœurs.

Mais la communauté d'origine de ces nationalités parcellaires répond pourtant à la réalité des choses. Dans cet Orient où toutes les races humaines sont confondues, la Syrie est la contrée presque unique qui offre, malgré la distribution capricieuse des confessions, la plus réelle concentration d'autochtones. Point de ces mélanges, de ces superpositions, de ces îlots perdus qui font ressembler la carte ethnographique de l'ancienne Turquie d'Europe, ou même certaines régions de l'Asie Mineure, à un jeu de patience avant le réassemblage. Ce sont les religions qui se mêlent, s'imbriquent, se pénètrent. Pourtant, qu'il soit de rite

grec orthodoxe, ou maronite, ou encore musulman, le Syrien, en fait, est un Arabe.

Lamartine ne faisait pas seulement allusion à une entité ethnique, en prononçant, à propos des Syriens, le mot de peuple. Il voulait encore entendre qu'ils réalisaient dans l'Orient la race la plus ouverte, la mieux préparée à la culture, la plus riche en probabilités d'avenir.

Musulman ou chrétien, le Syrien est supérieurement intelligent et fin. Sa soif d'apprendre étonne tous les éducateurs que l'Europe lui envoie. La multiplication des établissements scolaires ne suffit pas à satisfaire un pareil besoin. Comme une terre vierge, le cerveau des enfants s'imprègne de tous les enseignements. Les jeunes Européens mêlés aux indigènes dans les collèges ont peine à lutter contre des camarades qui joignent à cette étonnante rapidité d'acquisition le bon sens, l'esprit logique du Sémite et l'imagination opulente de l'Oriental.

C'est ce mélange d'esprit pratique et imaginatif qui fait du Syrien un maître du négoce, un spéculateur hardi, un voyageur que rien n'effraie. Ils sont bien les héritiers des Phéniciens qui créèrent le commerce et monopolisèrent la navigation, ces Syriens dont saint Jérôme vantait déjà « l'ardeur pour les opérations lucratives », passion « qui les entraîne jusqu'aux extrémités de l'univers ». « Avec une décision hardie, les Syriens, dit le père H. Lammens, le savant orientaliste, surent saisir le rôle de caravaniers universels, de rouliers des terres et des mers. Inaugurant, sur des routes fixes, comme un service de messageries, ils mirent les rives de la Méditerranée et les pays continentaux en rapports directs, et provoquèrent la fusion de l'Occident avec le vieil Orient [1]. »

(1) Cité par Moutaan, *loc. cit.*

Les Syriens d'aujourd'hui sont restés tels. Ils ont « une personnalité débordante », affirme dans une notation vigoureuse M. de Vogüé dans ses notes de voyage [1]. Dans un pays inorganisé, où les efforts des Pouvoirs publics semblent être appliqués à limiter la production et à diminuer le trafic, le Syrien ambitieux, poussé par l'appât du gain et souvent par le besoin, n'a d'autres ressources que l'expatriation. Ainsi chaque année plus de dix mille d'entre eux émigrent en Amérique, en Australie, en Afrique du Sud, en Égypte. Aussi souples qu'ils sont mobiles et avisés, ces voyageurs s'adaptent aux mœurs du pays où ils ont fixé leur sort, se plient aux fortunes les plus diverses, et lentement, opiniâtrément, arrivent à faire leur place, puis ils s'élèvent et ils prospèrent. Petits colporteurs en Amérique et en Europe, revendeurs sur nos côtes, enfermés en des situations modestes ou hommes d'affaires maniant des fortunes, les Syriens rêvent toujours d'étendre leurs affaires. Accueillis autrefois avec méfiance, ces émigrants sans pécule sont devenus une force sociale dans leurs divers pays d'adoption.

Trois cent mille Syriens sont ainsi disséminés aux États-Unis, 100.000 en Amérique du Sud. En Égypte, les 100.000 Syriens noyés dans 12 millions d'Égyptiens représentent l'élément actif, hardi, spéculateur, influent. Ils ont les journaux, l'opinion, les grosses situations commerciales, maintes places administratives, fournissent même des médecins et des cadres à l'armée khédiviale.

Le Syrien deviendra notre meilleur collaborateur quand cet esprit d'entreprise, qui ne peut actuellement se satisfaire que par l'expatriation, trouvera sa satisfaction dans le pays

(1) De Vogüé, *Syrie, Palestine, Mont Athos.*

même, sous un régime d'initiative et d'ordre. Intermédiaire par esprit naturel, il sera le zélé propagandiste de notre commerce dans toute la Méditerranée orientale.

Imitateurs minutieux, les habiles artisans syriens coopéreraient aussi à l'extension de notre industrie. En maintes branches de production, nos fabricants sauront recourir à leur main-d'œuvre économique, en créant en Syrie des filiales de leurs affaires, jetant ainsi sur le marché oriental des articles de plus bas prix qui pourront concurrencer efficacement ceux du centre de l'Europe.

Enfin, la Syrie nous fournira elle-même, dans les rangs de sa classe aristocratique et de son élite intellectuelle, les administrateurs dont le nouveau gouvernement aura besoin. De trop nombreux jeunes gens préparés par une éducation classique aux carrières libérales ne trouvaient pas dans la Syrie d'hier un débouché suffisant à leur activité. Déjà les écoles commerciales, les instituts agricoles, les écoles d'ingénieurs en absorberont un grand nombre.

Ainsi la Syrie, loin d'offrir une charge pour la France, doit représenter des avantages multiples et immédiats. Elle apporte avec elle les éléments de sa mise en valeur.

Les récoltes n'y suivront pas de loin les semailles. « Végétant tristement sous le déplorable régime ottoman, dit le Dr de Brun, la Syrie cache sous les apparences d'une soumission trompeuse et d'une abdication illusoire, d'incroyables réserves de confiance, de force et de vitalité. »

Une seule chose lui manque, un régime.

VALEUR STRATÉGIQUE DE LA SYRIE

Indépendamment de sa valeur économique intrinsèque, la Syrie représente, par sa situation géographique même, une position stratégique de premier ordre, au point de vue militaire comme au point de vue du trafic. « Entre l'Asie dont elle fait partie, l'Europe et l'Afrique auxquelles elle tend la main, la Syrie est, en quelque sorte, le trait d'union entre ces trois continents, le rendez-vous de tous les peuples et de toutes les civilisations. C'est là qu'aboutissent et que se croisent les anciennes routes commerciales du monde; c'est là que se sont heurtés, au cours des siècles, les races et les cultes! » (Moutran.) La Syrie était le débouché des avenues qui conduisaient à l'Asie profonde, à l'Inde opulente. Une grande partie de l'histoire du monde est faite du récit des guerres de ceux qui s'en disputèrent la possession.

Sans doute, avec le percement du canal de Suez, ce carrefour de routes perdit un peu de son intérêt. Les navires rapides avaient remplacé les caravanes indolentes. Le courant commercial longeait la Syrie sans la traverser. Mais la Syrie n'en bordait pas moins la route commerciale nouvelle qui doit pouvoir porter librement nos produits et nos idées, puisqu'elle conduit vers des terres qui sont nôtres, vers la côte occidentale d'Afrique, vers nos colonies d'Extrême-Orient et d'Océanie.

Le long de cette route doivent être disposés des bastions de notre influence, et nulle nation ne saurait s'inquiéter d'un pareil souci, qui ne représente aucune menace, aucune arrière-pensée, qui n'est même pas un geste de méfiance, mais une simple mesure de précaution.

Si la voie doit toujours être ouverte aux pavillons de l'Angleterre, elle ne doit jamais pouvoir se fermer pour nous. C'est une question d'équité et aussi une question d'équilibre. Et ceci est une réponse à certains timides qui allèguent que notre empire colonial est suffisamment étendu pour une nation à population stationnaire.

La France ne doit pas se montrer téméraire, mais elle n'a pas le droit de se montrer prodigue. Un pays doit, c'est incontestable, mesurer son effort et n'ouvrir qu'à bon escient une œuvre qui engage les générations à venir, mais il ne peut, sans s'appauvrir, refuser l'héritage des générations du passé.

De plus, une accentuation de notre politique syrienne ne constituerait pas une charge nouvelle, mais représenterait un acte de sauvegarde pour celles que nous avons précédemment assumées.

La Méditerranée, disputée dans le passé entre tant d'influences rivales, va s'ouvrir à de nouveaux compétiteurs. La libération des peuples macédoniens, le développement économique de la Roumanie, l'intensité de la poussée russe risquent d'y opérer une rupture d'équilibre. Il ne faut pas que ce soit à notre désavantage.

Il est nécessaire que « notre mer » demeure libre à notre pavillon. Elle doit rester, dans le sens le plus large du mot, une mer française.

Nous ne pouvons nous laisser embouteiller dans la Méditerranée occidentale. Il est indispensable que nos couleurs flottent sur le Levant, que notre commerce, que notre culture s'étendent sur des contrées qui les ont toujours connus. C'est un acte de haute prévoyance politique.

Mieux même, la création d'une solide base navale nous est imposée comme une nécessité impérieuse. « L'axe de la

politique française est dans la Méditerranée, a dit excellemment M. Leygues. Il a un de ses pôles à l'Occident, par l'Algérie, la Tunisie et le Maroc; il faut que l'autre pôle soit à l'Orient, par la Syrie, le Liban et la Palestine. »

La France, dans le Levant, aurait l'analogue de ses bases de Toulon et de Bizerte, en aménageant, au fond du golfe d'Alexandrette, le port de Joumourtalik. « Ce port est tel que, par tous les temps, les plus grands navires peuvent y mouiller à quelques mètres des côtes [1]. » Il constitue une position naturelle de premier ordre, dont l'importance n'avait pas échappé aux Allemands. Ceux-ci avaient commencé à l'aménager, avec cette arrière-pensée qui dirigeait toute leur politique orientale, de prendre le plus d'hypothèques possible sur la région. Refuge éventuel pour une flotte commerciale, base solide pour une escadre, à bonne distance du canal de Suez et des Dardanelles, le golfe d'Alexandrette serait une sérieuse garantie pour la défense de notre empire colonial. La Syrie représente le contrepoids de l'Égypte.

Sa valeur stratégique s'est encore accrue depuis que tant de lignes ferrées, partant de la côte, s'enfoncent dans les terres du centre, portant avec les marchandises de l'Europe les fruits de sa civilisation; depuis surtout qu'un projet grandiose, le chemin de fer de Bagdad, est à la veille de mettre en communication directe Constantinople et le Golfe Persique, modifiant les courants économiques et conférant une vie nouvelle à l'ancienne Mésopotamie, tandis que vont se relever de leurs ruines une Ninive à Mossoul et une Babylone à Bagdad.

La Syrie est comprise entre ces deux lignes de forces

(1) Georges Carle, *La Turquie économique*.

économiques, celle qui suit les chemins maritimes et celle qui descendra du Taurus et suivra le cours de l'Euphrate. Surveillant la première et rattachée à elle par des lignes de navigation, la Syrie sera plus intéressée encore au développement de la seconde. Un raccordement de la ligne de Bagdad viendra aboutir à Alexandrette, une autre à Tripoli; par là s'achemineront les marchandises provenant du nord et des pays occidentaux d'Europe. Sur les quais de ces deux ports s'arrêteront les produits de la zone moyenne desservie par le Transasiatique du Sud.

Les limites de la Syrie doivent donc de toute nécessité atteindre Alexandrette, pour son port militaire, nous l'avons dit, et pour l'intérêt non moindre de son port commercial. « La France renonçant à l'un des débouchés de Bagdad qui fut son œuvre et sur lequel elle a plus de droits qu'aucune autre nation de l'Europe, ce serait la France signant son abdication économique en Orient. » (Leygues.)

La Syrie commencerait à l'ouest sur la côte de la Cilicie, « une des plus belles et des plus fertiles contrées de la terre », et de là sa frontière future s'inclinerait vers le nord-est, s'appuyant sur le Taurus et l'Anti-Taurus, dont les chaînes élevées la fermeraient aux agressions venues du nord. Elle suivrait le cours du Seyhoum et sa vallée que le coton va enrichir. Elle engloberait Orfa et tout le vilayet d'Alep; Alep, l'objet de la gloutonne convoitise des Allemands; Alep, le nœud de convergence des routes qui descendent d'Arménie, montent de la Mésopotamie, gagnent la Méditerranée vers l'ouest; Alep, le plus riche marché que doit desservir le chemin de fer « allemand » sur toute la longueur de ses 2.800 kilomètres [1]. Le désert à l'est

(1) Francis Delaisi, *L'Axe de la Politique européenne* (*La Revue*, 1er novembre 1907).

serait sa limite, « le désert, dont Napoléon disait qu'il n'y a pas de défense meilleure »; le désert de Zor au nord, puis celui qui s'étend au delà de la plaine de Damas et de la Transjordanie. Au sud, la frontière de la Syrie irait rejoindre « la frontière égyptienne depuis Akabah sur la Mer Rouge, au sud, jusqu'à Rafah sur la Méditerranée, à l'ouest ».

La Syrie s'étendrait de la sorte sur tout le pays occupé par des peuples arabes et ayant cette communauté de langue qui constitue le plus solide et le plus durable des liens.

Elle comprendrait, bien entendu, la Palestine, sauf une réserve, peut-être, pour les Lieux saints proprement dits, puisque la Palestine n'est à vrai dire que le sud de la Syrie, qu'aucune frontière naturelle ne sépare ces provinces, que leur sol est le même, que leurs occupants sont semblables au point de vue ethnologique, qu'elles ont toujours partagé le même sort sous les dominations étrangères qui se sont succédé en Orient, assyrienne, romaine, égyptienne, grecque ou turque. D'ailleurs les besoins de ces deux provinces ne sont-ils pas communs, comme aussi leurs chances d'avenir? La Palestine n'est-elle pas la porte d'entrée du Hedjaz comme Alexandrette est celle du vilayet d'Alep (1)?

« Ces limites, disait le général de Torcy, sont aussi faciles à déterminer qu'à défendre », répondant, par avance, à certaines préoccupations qui se font encore jour chez quelques timorés.

Au reste, on ne saurait envisager la défense de la Syrie sans faire entrer en ligne de compte la valeur certaine des

(1) Voir les intéressantes pages que M. Flandin consacre à cette question primordiale dans *La France du Levant* (*Revue hebdomadaire*, 1915).

contingents que fournirait le pays lui-même. Il est précisément dans les habitudes de la France de faire coopérer les populations des pays sur lesquels s'étend sa tutelle à leur propre salut. Nulle nation n'y réussit comme elle. Tous ceux qui ont pu comparer la valeur des troupes indigènes allemandes, anglaises, françaises, reconnaissent la supériorité de notre méthode. Elle frappa même les Égyptiens qui virent passer les troupes de Marchand. Or, la Syrie contient des éléments énergiques pour qui le service armé serait un excellent dérivatif à leurs instincts batailleurs. Les Druses formeraient, entre autres, un excellent recrutement. Les Musulmans de Syrie n'ont jamais fait mauvaise figure en regard des autres troupes turques dont la belle attitude au feu et la fougue sont universellement reconnues.

La milice libanaise constituée après 1860 et seulement dissoute pendant la guerre actuelle, ne le cédait en rien, ni comme aspect ni comme entraînement, aux régiments européens. Ibrahim pacha leva en Syrie les meilleurs soldats de ses armées.

VALEUR MORALE ET NÉCESSITÉS D'UNE TUTELLE FRANÇAISE

Il est impossible de ne pas envisager les répercussions d'ordre moral et politique qu'entraîneraient les revendications françaises sur la Syrie. Elles sont susceptibles, à elles seules, de modifier les vues de quelques hésitants.

La Palestine, nous l'avons rappelé, renferme à la fois les plus vieux souvenirs de la religion hébraïque et les plus vénérables sanctuaires de la religion chrétienne. La France, en s'attachant ces contrées, affermirait les liens qui l'unissent aux israélites de ses possessions africaines; elle saurait donner une solution large et généreuse aux aspirations du Sionisme, dans la mesure où elles sont compatibles avec les intérêts des populations fixées en Syrie.

D'autre part, en devenant gardienne des Lieux saints, la France, encore que présentant la même physionomie de neutralité religieuse, verrait augmenter son prestige aux yeux de l'immense peuple des chrétiens de l'univers entier. Et qui sait, si elle ne s'honorerait pas, même aux yeux des incroyants, en prenant l'initiative de faire régler cette question de la Terre sainte dans le sens du plus grand libéralisme, en couvrant de sa tutelle l'enclave libre de quelques lieues carrées, et, par ailleurs, rattachées à la côte, où seraient enfermées Jérusalem et Bethléem.

Un problème n'est pas résolu parce qu'on feint longtemps de l'ignorer. Il est remis, quelque jour, brutalement en lumière, et c'est le plus oublieux qui est alors le moins préparé à le résoudre; la question des Lieux saints est de

ces problèmes [1]. Laisserons-nous à l'Allemagne ou à la Russie l'avantage de lui trouver une solution, alors que son détachement officiel de tout culte donne à la France un air de désintéressement qui rend sa tâche plus facile [2] ?

Au reste, la question des sanctuaires tout au moins est beaucoup moins compliquée qu'elle ne le paraît à certains. Comme le fait très justement remarquer l'auteur très documenté de l'article du *Correspondant* du 25 juin 1916, « le statut très ancien qui régit l'attribution des sanctuaires est si bien établi, si minutieux dans tous ses détails, qu'il n'y a pas un centimètre de terrain qui ne soit attribué à telle ou telle église ». L'ère des contestations est bien éteinte.

Mais la France n'est pas seulement la première nation catholique, elle est, avec l'Angleterre, la plus grande nation islamique, et avant l'Angleterre, la plus grande puissance arabe.

L'influence française tend de plus en plus à pénétrer l'Islam; or, notre prépondérance en Syrie nous est déjà fort utile dans le contrôle de la pensée musulmane, et demain, notre pénétration nous rendant maîtres des lieux mêmes où s'élabore cette pensée, ferait plus intime notre contact avec les hommes qui la conduisent. Car la Syrie contient Damas, et Damas ne s'enorgueillit pas seulement du nombre de ses habitants, du luxe de ses mosquées et de la fécondité merveilleuse de ses champs, Damas est une des trois villes saintes de l'Islam, « le seuil du Paradis, le

(1) N'est-ce pas Waldeck-Rousseau qui recommandait au pays de « regarder au delà de ces premiers plans où frémissent toutes les passions politiques », pour porter ses regards plus loin, « au bord de quelque fleuve ou au pied de quelque chaîne de montagnes pour discerner ce que commandent l'intérêt de la France, son avenir, sa grandeur ».

(2) Voir Mgr Charmetant, *Lettre ouverte à nos hommes d'État* (*Œuvres d'Orient*).

séjour des Paons célestes, le premier des quatre Motannazah ».

Dans le cimetière aux tombes blanches de Sulayeb, repose la douce Fatimah, fille de Mahomet, et plusieurs parents du Prophète. La grande mosquée des Ommiades renferme ce rarissime exemplaire du Koran, écrit par la main vénérable d'Ali. Pour les sujets de prières et de méditations qu'elle leur offre, les Hadjis se rassemblent de préférence à Damas avant d'affronter en commun les souffrances de la route de La Mecque.

Depuis quelque cinquante ans, depuis surtout que la culture chrétienne se fortifiait en Orient, Damas, par raison d'émulation, s'est efforcée de ranimer le foyer d'études coraniques qui, jadis, avait fait si grande sa réputation. De ce phare qui, autrefois, illuminait tout l'Orient, émane de nouveau un rayonnement intellectuel intense. Damas n'est pas seulement le cœur de l'Islam, elle en est aussi le cerveau. « Si vous voulez conserver et agrandir votre puissance dans le monde musulman, disait en 1913, à Paris, dans une conférence que présidait M. Doumer, le comte Cressaty (de Damas), il faut en conquérir le cerveau et le cœur, il faut posséder la Syrie. » Les idées et les doctrines qui se propagent ensuite dans tout le Levant, ont Damas pour point d'origine.

C'est de Damas aussi que viennent les mots d'ordre. Damas n'est qu'un centre de propagande, mais elle pourrait devenir, si nous n'en avons la garde, un dangereux foyer d'affranchissement. De tout temps, qu'on ne l'oublie pas, c'est de la Syrie que sont parties les grandes idées, morales et religieuses à la conquête du monde, et le Syrien est un admirable prosélyte.

Pouvons-nous demeurer indifférents, maintenant surtout

que l'ouverture du chemin de fer du Hedjaz va augmenter le nombre des pieux voyageurs, à ce qui se dira, se répétera, s'ordonnera, peut-être, pendant les pèlerinages aux villes saintes? Se rend-on compte, d'autre part, que si la conclusion de la présente guerre affaiblit Constantinople, l'action musulmane partant de Syrie ne pourra qu'en être renforcée?

Les vrais croyants n'ont accepté que sous bénéfice d'inventaire, par obligation, mais avec dépit, la prééminence du maître turc. Le souverain de Stamboul n'est, à proprement parler, qu'un usurpateur dont le joug religieux est supporté par habitude et pour tout ce qu'il représente de grandeur passée pour l'Islam. Mais « la majorité de la société musulmane, dit Cressaty, s'en détache dans le fond de l'âme et ne le supporte qu'avec regret ». Tous savent et répètent que sultanat et califat ne sont pas des termes identiques, que le vrai siège de la foi est toujours à La Mecque, et que c'est dans la tribu des Koréischites que doit se prendre la lignée des califes (1). Un descendant du Prophète, après l'abaissement de la Turquie, peut faire luire aux yeux des fidèles, en tout autre point de l'Orient, le foyer de la renaissance islamique. S'il est à La Mecque, la Syrie détient les routes qui y conduisent et Damas possède les docteurs de la loi.

Après avoir été de tout temps, en Orient, les protecteurs et les amis des chrétiens, nous devons y devenir les confi-

(1) Les graves événements qui viennent de remettre les villes saintes aux mains des chefs de la révolte arabe sont venus confirmer les notions auxquelles nous faisons allusion ci-dessus. Les spécialistes des questions orientales étaient unanimes dans leurs affirmations. Ils ne s'étaient pas trompés. L'usurpation religieuse faisait partie d'un programme de tyrannie politique. La libération des Lieux saints musulmans représente un affranchissement moral pour tout l'Islam et non pas seulement l'indépendance des seuls Arabes qui occupent ces territoires.

dents et les directeurs des musulmans. Les chiites, à la veille de la guerre, ne demandaient-ils pas à la France d'étendre sur eux sa tutelle? Ceux qui les premiers ont recommandé à notre pays de ne pas détourner les yeux de l'Afrique, ne se doutaient pas de l'extension prodigieuse qu'y prendrait notre influence. Ils ne pouvaient soupçonner que cet accroissement même nous forcerait à porter nos regards ailleurs, vers l'Orient.

Loin de disséminer notre action, l'accentuation de la politique française en Syrie travaille à sa concentration. Entre l'œuvre syrienne et l'œuvre africaine, il n'y a pas opposition mais corrélation. C'est en Syrie que se surveillent et se protègent nos intérêts en Afrique.

Les raisons économiques ne plaident pas seules en faveur de la continuité de notre politique traditionnelle dans la France du Levant. De nos jours cette politique est déterminée encore et surtout par de solides raisons de stratégie morale.

III

LE STATUT FUTUR DE LA SYRIE

LE STATUT FUTUR DE LA SYRIE

> La forme de gouvernement lui est indifférente, pourvu qu'il se sache protégé contre les oppresseurs.....
>
> Seul un gouvernement unique, seul un gouvernement français qui se réserverait tout le pouvoir exécutif, tout en appelant des Syriens dans ses conseils, pourrait assumer la tâche de réorganiser le pays.
>
> (*Le Correspondant*, 25 juin 1916.)

Pour obéir à nos traditions, pour accroître notre prestige moral, et dans un intérêt politique et économique bien entendu, la France va resserrer les liens qui l'attachent à la Syrie. Sous quelle forme peut-on concevoir le statut nouveau qui régira cette province et réglera ses relations avec notre pays ?

C'est là un problème délicat qu'on ne peut aborder qu'avec une extrême réserve, car beaucoup de ces données anciennes sont fort complexes et, jusqu'au dernier instant de la sanglante lutte actuelle, les données nouvelles peuvent en être modifiées.

Les longues fiançailles de la Syrie et de la France ont été troublées par plus d'un jaloux. Elles ont traversé bien des péripéties. Maintes fois, des voisins, des amis sont intervenus dans la discussion du contrat, et tous les engagements pris doivent faire l'objet d'une revision soigneuse.

La Syrie et la France ne sont pas seules en présence. Il faut ménager les droits catholiques et les susceptibilités orthodoxes, mettre en harmonie les intérêts anglais et russes, les italiens et les grecs, et faire rentrer, d'autre part, ces tractations locales dans le grand système des échanges et des compromis dont l'ensemble jalonnera la carte de

l'Europe et une partie de celle de l'Asie, des bouches de l'Escaut à celles du Bab-el-Mandheb.

On ne peut prévoir avec certitude la solution qui sera donnée à la question syrienne, mais les principales possibilités se réduisent, en somme, à trois formules plus ou moins heureuses : la Syrie laissée, contre garanties formelles, sous la tutelle turque, la Syrie indépendante, la Syrie protégée.

Certains soutiennent l'opinion conservatrice. Elle leur paraît la moins dangereuse expérience. Ils envisagent avec satisfaction la persistance d'une fiction d'empire turc, sans arrachement de provinces, mais un empire turc rénové, solidement étayé de réformes et disposé par une équipe de rudes maçons à la poigne inclémente. Le Turc, sous la figure d'un gardien du passé, entêté sans doute, mais pourtant malléable, pourrait être, pensent-ils, le surveillant chargé de l'exécution des consignes du progrès. Les idées fausses ont la vie dure. Oublie-t-on que les tentatives de réformes se heurtent à des impossibilités organiques? « Le Turc s'obstine à ne pas changer de tête », disait un ambassadeur de Turquie à Lord Palmerston, dans un moment d'abandon. « Pour réformer le Turc, il faudrait l'empaler », préconisait plus radicalement un diplomate aux idées claires, un Français bien entendu.

Si d'aventure, non sans doute, comme le dit plaisamment un Syrien, homme d'esprit, « pour le sadisme de savoir qu'il y a encore quelque part des provinces malheureuses », mais pour laisser plus de jeu à l'équilibre des nations dans le Levant, l'Europe devait maintenir l'ancien maître de l'Orient, elle n'aurait fait que reculer les échéances. Elle laisserait la porte ouverte à toutes les querelles, à tous les conflits, car l'Orient n'est immuable qu'en apparence; les

forces économiques, les idées et les passions ne s'y neutralisent que pour un temps toujours fort court. Souhaitons que la diplomatie ne soit pas contrainte, pour des raisons d'opportunité momentanées, à adopter cette solution qui serait, tous le savent, la plus détestable des mesures.

D'autres opinent pour la solution la plus opposée, et recommandent étourdiment la libération de la Syrie qui recevrait son autonomie totale. Un faible parti croit, dans le pays même, à la possibilité d'une Syrie indépendante, mais ce sont des Syriens pourtant, des Syriens mieux avertis, qui protestent avec le plus de véhémence contre cette idée déraisonnable. Ils rappellent avec Moutran que « la Syrie n'a jamais pu jouir d'une indépendance complète et que l'Empire arabe, si puissant sous les Ommiades et sous les Abbassides, n'a eu lui-même qu'une existence éphémère en raison des compétitions, des jalousies et de l'inconstance des Arabes ».

Sans doute la tolérance a fait de grands progrès, mais tout antagonisme n'est pas éteint entre les différentes confessions. Un gouvernement fort saura faire régner la concorde; mais livrés à eux-mêmes, Sunnites, Chiites, Druses, Ansarieh, Juifs, Chrétiens des différents rites, arriveraient difficilement à se mettre d'accord. A cette première cause de dissensions s'en ajoute une autre, dont la notion échappe davantage à des esprits occidentaux. En un pays encore tout imprégné d'idées féodales, les représentants des anciennes familles se disputant l'influence, intrigueraient pour briller au premier plan.

Fils d'une race longtemps opprimée, les Syriens, par ailleurs, malgré leurs qualités brillantes, conservent quelques-uns des défauts des peuples soumis. Admirables imitateurs, compétiteurs ardents dans les voies déjà ouvertes, ils n'ont

qu'un médiocre génie créateur. Dans ce pays, où les initiatives individuelles sont brillantes, mais qui, pendant des siècles de servitude, n'a connu que les pires routines collectives, où trouverait-on les éléments puissants et coordonnés d'une rénovation nationale?

Sans unité de vues, sans hommes d'État, la Syrie serait aussi sans crédit. Dans la lutte commerciale et industrielle, elle serait brutalement concurrencée par les pays proches, elle représenterait une de ces zones de faible pression qui attirent les orages.

Enfin, et c'est là un argument qu'a développé M. Cressaty dans différents ouvrages avec une irrésistible évidence : « Une Syrie autonome ne serait plus qu'un pitoyable mensonge, une amorce à toutes les convoitises; elle ouvrirait une nouvelle question d'Orient, elle serait une menace permanente pour la paix européenne. »

La masse des Syriens est indifférente à la forme d'un régime. Son seul souci est d'être délivrée du despotisme et de l'arbitraire des Turcs; elle ne demandera à un gouvernement que de faire régner la paix, l'équité et de respecter la liberté religieuse. C'est à cet affranchissement que se borne l'espoir commun des Syriens. Ils n'ont pas d'autres aspirations politiques. L'élite syrienne sait qu'elle ne dispose pas des éléments qui fondent une nation, elle n'a pas confiance dans ses forces, elle se méfie un peu des hommes et n'ignore pas que les moyens matériels lui font défaut.

La masse comme l'élite se rend compte que le grand labeur de la réorganisation du pays ne peut être opéré que par des conseillers et des guides européens. Ces conseillers et ces guides, toutes les nations d'Europe s'accordent avec les Syriens eux-mêmes pour reconnaître qu'ils ne sauraient être que Français.

*
* *

L'intervention directe de la France peut se manifester de trois façons : par l'annexion, par la colonisation, par le protectorat.

« Ah ! s'il nous était permis, s'écrie M. Khaïrallah [1], d'espérer entrer dans la grande famille française, purement et simplement, nous, notre peuple et notre territoire, nous n'hésiterions pas un seul instant à faire l'abandon de nous-mêmes. Mais le rêve est trop beau ! » Il est surtout irréalisable.

L'annexion pure et simple ne peut se soutenir. Admettre les Syriens parmi nous, alors que nos amis, les Arabes d'Algérie, ne sont pas encore nos concitoyens, serait une faute grave. Et il n'est pas sûr, pour rapprochée qu'elle soit de notre communion française, que l'élite syrienne ne mette pas autant d'opposition à cette assimilation que certains partis politiques français.

Il paraît vraiment difficile d'appliquer à ce pays, qui n'a été conduit à notre culture que par les lents efforts laborieux et désintéressés de nos religieux, certaines de nos lois françaises, et de les mettre brusquement en présence de l'état d'esprit dont ces lois sont le témoignage. Le Syrien n'est pas du tout laïc ; dans ses divers groupements ethniques, ses chefs religieux sont aussi les chefs politiques, et c'est l'influence adroite de nos congréganistes, fixés depuis longtemps en Syrie, qui, par l'intermédiaire des patriarches, redescend en cascades dans le pays et conduit sa pensée. On ne peut briser brusquement une influence morale et lui en substituer une autre d'un tout autre ordre.

(1) Khaïrallah, *La Question du Liban* (*Revue du Foyer*). 1915.

La colonisation n'est pas davantage possible. Elle serait inique. Elle peut s'établir « sur des savanes tropicales et des troupeaux de nègres sans intelligence », mais ne peut prétendre s'imposer à un peuple lettré, artiste, sensible, conscient de sa finesse et de sa dignité.

« Dans notre âme révolutionnée, dit un Syrien, une idée a germé, une idée profonde et obstinée : nous redresser en face de la haine implacable qui nous poursuit, reconstituer notre pays détruit, affranchir notre montagne accroupie au bord des flots bleus de la Méditerranée, et dont l'échine gigantesque semble plier sous le poids de la servitude. » Les Syriens ne veulent pas changer de maîtres. C'est bien un affranchissement que tous, métualis comme chrétiens, appellent de leurs vœux. Ils comptent sur la France pour l'obtenir. Celle qui a aidé à toutes les émancipations, qui a coopéré à toutes les indépendances, ne viendra pas en conquérante, mais en libératrice.

Le régime qui conviendra est celui que définissait ainsi M. Leygues : « Le plus éloigné de l'annexion et de l'assimilation, celui qui fortifiera et élargira, au lieu de les affaiblir ou de les réduire, les franchises et les privilèges déjà concédés, celui qui... se pliera le mieux aux mœurs et aux aspirations du peuple..., qui garantira, de la manière la plus stricte, le respect des traditions et des croyances. » C'est, en somme, le régime du protectorat libéral et de l'association.

Sous le contrôle de la France fonctionnera une autorité locale qui, prenant des forces par l'usage, pourra quelque jour se passer de cette tutelle.

*
* *

Une objection se pose pourtant devant certains esprits,

qu'un journal, récemment, exposait devant ses lecteurs (*L'Œuvre* du 6 janvier 1916). Un protectorat demande un protégé. En Tunisie, nous protégions le bey de Tunis, au Maroc, le Sultan, des autorités locales existant en dehors de nous et au moins nominalement reconnues par la pluralité de la nation. Rien de semblable n'existe en Syrie.

La Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, n'avaient non plus aucune autorité souveraine quand l'Europe dénoua leurs liens. A défaut d'un soldat heureux ou d'un descendant d'une ancienne lignée de preux, comme celui qui s'assit sur le trône de Serbie, des populations, dont l'état de civilisation n'égalait pas celui des Syriens de nos jours, surent assez généralement se plier sous l'autorité d'un prince de souche étrangère.

Mais en Syrie il y a un autre précédent. Pendant quarante ans, depuis notre intervention de 1860, le Liban vécut sous le régime d'une constitution autonome et la direction d'un gouverneur. Il ne semblerait pas irrationnel d'étendre à toute la Syrie la constitution libanaise qui a fait ses preuves. Un gouverneur fourni par la France saurait, mieux encore que celui que jadis proposait la Turquie, s'élever au-dessus des rivalités des partis, des querelles de races et de confessions religieuses et n'avoir en vue, en toute liberté de pensée, que l'accroissement du bien-être et le bonheur du pays.

Les musulmans souscriraient à cette solution. Ils ne sont plus les intolérants qui fermaient leur porte à tout progrès. L'effort de nos missionnaires n'a pas seulement grandi l'amitié qu'avaient pour nous les disciples du Christ, il a amené au respect de leur foi les sectateurs de Mahomet. La charité française a vaincu les intolérances et l'on a vu chrétiens et musulmans manifester un commun état d'âme, dans les assemblées d'Amérique et d'Europe. Le musulman

n'ignore pas que la France respecte, dans ses colonies africaines, la liberté de conscience, et professe un grand respect pour l'Islam. Les chiites, hier, demandaient à jouir comme les chrétiens de notre protection.

Aucun obstacle sérieux à un protectorat français ne réside dans la question musulmane.

On a craint d'en voir ailleurs. « Il est possible, dit Mgr Charmetant, que, malgré les sérieuses garanties d'impartialité que la France peut offrir dans l'exercice de son droit sur les Lieux saints, cette question soulève encore quelques difficultés diplomatiques entre les intéressés. » Mais ne pourrait-on pas proposer un régime spécial, concernant les territoires de Jérusalem et de Bethléem, ainsi que le libre accès des Lieux saints aux pèlerinages de l'univers entier, constituer en cette zone une sorte d'enclave qui pourrait être internationalisée, si la Russie voyait un inconvénient à ce que la Papauté en prît la charge?

*
* *

Ce sont là, au reste, questions de détails. Sous la souveraineté du Sultan, comme en Tunisie et au Maroc, ou plus directement sous la direction d'un gouverneur, c'est le protectorat englobant ou non les Lieux saints qui satisfait le mieux aux conditions du contrôle, à la fois large et précis, à quoi doit se borner la tutelle de la France.

« Nous promettons, écrivait saint Louis au patriarche syrien, de vous donner à vous et à votre peuple protection comme aux Français eux-mêmes et de faire constamment ce qui sera nécessaire pour votre bonheur. »

« Les peuples savent que partout où passe le drapeau de la France une noble cause le précède et un grand peuple le

suit, disait l'empereur Napoléon III aux troupes de Beaufort d'Hautpoul qui devaient débarquer en Syrie. La cause de la protection des populations orientales n'a rien perdu de sa noblesse et de son opportunité. »

Le 21 décembre 1912, M. Poincaré, parlant devant une assemblée officielle, prononçait ces mots : « Au Liban et en Syrie, nous n'abandonnerons aucune de nos traditions, nous ne répudierons aucune des sympathies qui nous sont acquises, nous ne laisserons en souffrance aucun intérêt. »

Ce sont là paroles qui engagent. La politique française en Orient est une et continue. Alors que le but était lointain et la charge onéreuse, elle est restée semblable à elle-même. Elle ne saurait varier. Pétrie pendant sept siècles de pensées françaises, inscrite à chaque page de notre histoire et fécondée de notre sang, la Syrie fait vraiment partie de notre patrimoine héréditaire. Allons-nous, — et laissons de côté les questions sentimentales qui, grâce à Dieu, ont assez souvent influé sur nos déterminations et singulièrement grandi notre figure morale dans le monde, — allons-nous l'abandonner à elle-même au moment où elle s'apprête à nous rendre les services reçus, où son amitié fidèle nous est utile pour consolider nos conquêtes en Méditerranée et ailleurs?

N'est-il pas, au contraire, conforme à nos principes, à nos traditions et à nos intérêts de patronner la reconstitution d'une nationalité syrienne? Déjà des signes certains font prévoir que l'heure viendra où, les intérêts communs dominant les séparations accessoires des diversités religieuses et éveillant l'esprit de race, la Syrie sera enveloppée tout entière dans le même lien national.

N'est-ce pas à la France qu'il appartient de précipiter cette évolution, de préparer cette grande œuvre?

APPENDICE

NOTRE COMMERCE EN SYRIE
SON DÉVELOPPEMENT APRÈS LA GUERRE

Entouré de peuples entreprenants et actifs, notre pays n'a pas su, au cours des années qui précédèrent la guerre actuelle, déployer une énergie égale à celle de ses voisins. Même en ces contrées d'Orient où nous jouissions depuis des siècles d'une incontestable suprématie commerciale, nos exportateurs, nos industriels, trop confiants dans la supériorité de leur fabrication et dans le choix de la clientèle, se laissaient nonchalamment porter vers l'avenir. Les résultats de ce demi-sommeil étaient navrants. Ils désolaient ceux qui pensaient que la France en Syrie n'avait pas à retrouver seulement « de sa gloire, de ses souffrances, de ses vertus, de sa vie », selon le mot de M. Étienne Lamy, mais aussi de « ses richesses », comme l'ajoutait excellemment cet auteur. Comprenant que le manque de contact du producteur avec sa clientèle et le défaut d'entente entre les producteurs étaient une des principales infériorités de la France vis-à-vis de la concurrence étrangère, M. Paul Rœderer constitua en 1912 une « Société d'Initiative économique en Syrie », avec le programme suivant :

Au point de vue commercial :

a) Multiplier les relations d'affaires entre la France et la Syrie par une union étroite des commerçants et industriels

français résidant en Syrie d'une part et les commerçants et industriels résidant en France d'autre part;

b) Rechercher et centraliser les renseignements ethnographiques, agricoles, miniers, industriels, commerciaux, renseignements communiqués mensuellement aux membres de la Société;

c) Étude méthodique et détaillée des principaux débouchés offerts aux produits français en Syrie, aux produits syriens en France;

d) Facilité et intérêt apportés au voyage de nos compatriotes en Syrie, grâce à l'influence et aux relations dont disposent les membres de la Société habitant le pays;

e) Sécurité donnée aux affaires commerciales par l'organisation d'un service de contentieux chargé du recouvrement des créances, des poursuites légales, de la représentation devant les tribunaux de commerce;

f) Création en Syrie d'entrepôts et de musées d'échantillons pour les produits français d'importation; en France, d'exposition pour les produits syriens d'exportation;

g) Réduction du fret en faveur des membres de la Société;

h) Propagande par voie de conférences et d'articles destinés à faire connaître la Syrie aux Français.

Au point de vue industriel :

Encourager et faciliter la création ou le développement de nombreuses industries françaises en Syrie.

Le protectorat français ou même, si l'on s'en contente, le renouvellement des privilèges de la France en Syrie et en Palestine permettra à un nouveau groupement d'appliquer ce programme, plus complètement qu'on ne put le faire en une période d'attente angoissée des événements européens qu'on sentait proches, alors que l'indifférence était à peu près générale à l'égard de notre expansion en Orient.

Le Syndicat d'exportateurs, que rêvait aussi de constituer Paul Rœderer, viendra certainement rendre, lors de la reprise des affaires, tous les services qu'on est en droit d'en attendre. L'association groupe les énergies individuellement inefficaces et leur fait produire une féconde action collective. Le facteur le plus actif de la prospérité économique de l'Allemagne n'a-t-il pas résidé dans cet instinct de sociabilité qui a fait éclore dans les pays d'outre-Rhin des *Vereine* de toute nature et de tout but ? « L'Allemagne, écrivait Tarde [1], se couvre davantage chaque jour d'associations, d'unions de tout genre, innombrables, inextricablement mêlées et touffues, qui font sa force d'expansion dans le monde. Par l'enrégimentation spontanée..... de ses producteurs..... elle conquiert industriellement l'univers. »

Nos voisins d'hier, nos ennemis d'aujourd'hui et de demain, ont formé sur tous les points de leur Empire de puissants syndicats d'exportateurs ayant chacun pour visée un marché bien limité dont ils ont au préalable fait l'étude méthodique, scientifique, minutieuse. C'est par de telles armes qu'ils ont pu conquérir en quelques années dans l'Empire ottoman un marché de 30 à 40 millions.

Aux groupements disciplinés et actifs de l'Allemagne nous opposerons des groupes français d'expansion commerciale tout aussi actifs et disciplinés.

Les rapports de nos consuls, de nos conseillers du commerce extérieur, de nos chambres de commerce à l'étranger sont unanimes à préconiser la même mesure.

La France commençait de sortir de la léthargie dans laquelle elle gisait depuis trop longtemps. Elle esquissait un geste de réveil avant la guerre. Un peu partout naissaient des

(1) Tarde, *Psychologie économique.*

associations d'exportateurs, qui souvent revêtaient la forme syndicale.

Une nouvelle orientation se dessinait dans les tendances intellectuelles de la jeune génération. On envisageait avec faveur dans les classes aisées un retour vers les carrières industrielles et commerciales. Les jeunes Français allaient étudier à l'étranger les conditions actuelles de la lutte économique. Ils se convainquaient, en Allemagne et en Angleterre, des miracles que réalise la coopération sous toutes ses formes. Demain, cette jeunesse, bien meurtrie, bien diminuée, hélas ! se retrouvera pourtant debout et vaillante ; elle reprendra le travail commencé, s'y emploiera selon les méthodes dont elle avait reconnu la supériorité. Un brillant avenir économique attend la Syrie. Elle offre un large débouché aux initiatives hardies, aux puissantes activités de demain.

Le marché syrien sera rapidement envahi par nous. La sympathie que les populations ressentent à notre égard les porte à préférer à prix égal les produits revêtus de nos marques. En ce pays, la langue française est comprise par tous, la majeure partie des produits syriens se dirige vers la France, appelant un courant, d'égale intensité au moins, de sens inverse. Les compagnies des ports et des moyens de transport qui sont françaises pourront consentir des réductions sensibles en notre faveur. Un régime douanier approprié devra y favoriser notre négoce.

Si nous cherchons maintenant quels sont les principaux produits français offerts avec succès sur le marché et dont la vente paraît susceptible de développement, nous trouvons surtout :

1° Biscuits ;

2° Conserves ;

3° Cuirs;
4° Draps;
5° Lainages;
6° Mercerie;
7° Papiers;
8° Parfumerie;
9° Quincaillerie;
10° Soieries [1].

Armes. — Les armes (armes de chasse et revolvers) font l'objet d'une importation assez suivie. Dans ce marché, nous occupons déjà une bonne place, mais sommes très concurrencés par nos amis de Belgique et d'Angleterre et pour une large part aussi par l'Espagne, l'Allemagne et les États-Unis.

Cette importation s'est élevée pour Beyrouth seul, en 1909, à 102.000 kilos. La moyenne varie autour de 50 tonnes.

Les prix doivent naturellement être peu élevés. Beaucoup de ces armes proviennent d'occasion ou de refonte.

Fusils de chasse à chien : de 12 à 100 francs; fusils de chasse hammerless : de 25 à 200 francs.

Un consul de France recommande à nos exportateurs d'avoir sur place des dépôts d'armes bien assortis, afin de

(1) Rapports consulaires :
Pierre Durieux, *La Palestine économique*. N° 739.
Delenda, *Mouvement commercial et maritime d'Alexandrette*. N° 726.
Mouvement commercial du port de Beyrouth. Non signé. N° 947.
Arthur Guy, *Situation économique de la région de Caïffa et de Saint-Jean-d'Acre*. N° 1058.
Chacun de ces rapports forme un fascicule vendu par l'Office du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, Paris (20 à 80 centimes), qui en fait l'envoi sur demande.
Leur lecture complète très heureusement les renseignements que nous donnons ici. Nous avons dû nous borner à de rapides extraits.

faciliter la vente aux indigènes qui pourraient ainsi se rendre compte de la supériorité de nos produits.

Biscuits. — Le marché en est considérable. Pour Beyrouth seul, il a atteint près de 200 tonnes en 1910. La France ne contribue que pour le dixième — pour 20.000 kilos — dans cet ensemble. L'indigène demande surtout du biscuit non sucré ou peu sucré.

Un tout petit effort de nos producteurs augmenterait considérablement notre trafic, mais il est indispensable de se soumettre aux goûts de cette clientèle spéciale.

Cuirs. — L'importation varie de 1.000 à 1.500 tonnes pour le marché de Beyrouth. Alexandrette de son côté représente un débouché presque égal.

Les cuirs de semelle sont fournis par la France pour 60 %. Mais l'Allemagne et l'Autriche fournissent la plus grande partie du reste. On pourrait développer l'importation française des peaux vernies et des cuirs à souliers. Les chaussures confectionnées viennent en grande quantité d'Amérique.

Conserves. — Les conserves ne représentent actuellement qu'un fort petit marché, les musulmans ne mangeant pas de viande de conserve. Néanmoins nos maisons françaises sont très bien représentées sur les places de Palestine. Nos grandes marques sont connues et appréciées de la riche clientèle en Syrie. On pourrait peut-être reprendre une partie du marché des viandes conservées détenu par l'Amérique et étendre le marché des conserves spéciales telles que les asperges, les pois préparés, les mets de cuisine.

Mais ce sont surtout les conserves de poisson qui pour-

raient être répandues. Déjà les anchois et le thon viennent de France ; les sardines surtout du Portugal. Nos nouvelles usines d'Algérie et du Maroc trouveraient un débouché en Syrie. C'est le commerce de la morue sèche que la France pourrait le plus aisément développer. Les israélites de Palestine doivent rituellement faire leur alimentation de poisson aux environs des fêtes du jour de l'an. Ces fêtes changent de date chaque année par rapport à notre calendrier : il faudrait se renseigner et envoyer les marchandises une quinzaine de jours d'avance.

Les légumes secs, haricots, lentilles, pois, qui sont assez demandés, viennent maintenant beaucoup de Trieste et d'Odessa, de la Bulgarie. Nous avons là un marché à reconquérir.

Couleurs. — Les couleurs sèches (minium, chrome, bleu d'outremer, ocre), ainsi que les couleurs broyées (blanc de zinc) sont fournies par la France. Mais le marché des couleurs d'aniline, qui appartenait en entier à l'Allemagne, est à conquérir par nous après la guerre.

Les pharmaciens qui sortent de l'École française de Beyrouth sont des représentants tout trouvés de ces produits et de quelques autres (produits photographiques, orthopédie, droguerie, et, bien entendu, spécialités pharmaceutiques) qui, par leurs soins, ont déjà un si grand débouché en Syrie.

Coutellerie. — La coutellerie venait surtout d'Autriche. Ce pays livrait des couteaux à raison de 4f 50 à 18 francs la douzaine. L'Allemagne fournissait surtout les rasoirs, au prix de 6 à 30 francs les douze. Il serait sans doute possible à nos fabricants du Centre d'entrer en concurrence, pour les articles de luxe tout au moins.

Draps. — Déjà beaucoup de draps viennent de France, mais les draps fantaisie (dont nous vendons cependant pour 2 millions) sont également fournis par l'Allemagne et l'Autriche pour 500.000 à 600.000 francs, surtout pour l'article ordinaire.

Le drap dit « amazone », qui donne lieu à un petit trafic de 200.000 francs, est livré par la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Belgique.

Le drap dit « arabe » est expédié par l'Autriche, pour 700.000 francs annuellement, pour Beyrouth seul.

A Alexandrette, où le marché des draps est de 2 millions, l'Autriche en fournissait pour 742.000 francs et la France pour 35.000 francs seulement.

Fer. — Le fer marchand vient en grande abondance de Belgique par Anvers, mais la tuyauterie de fer, ainsi d'ailleurs que les pompes, viennent d'Allemagne.

Feutre. — Est presque exclusivement réservé à l'Autriche. Il en est de même des fez, qui jadis provenaient du midi de la France, marché qui a complètement passé en des mains étrangères.

Quincaillerie, outillage, articles de bazar, mercerie, papeterie. — Sont également d'origine allemande et presque exclusivement, pourrait-on dire — du moins pour les articles à bon marché. Ils sont trafiqués par les colons wurtembergeois pour la Palestine. En Syrie même, dans certaines maisons dont le capital français n'est point absent, la plupart des articles sont d'origine allemande, à l'exception des fourneaux qui proviennent beaucoup de Saint-Étienne.

Ainsi en est-il des lampes, des accessoires d'éclairage, des jouets embarqués par grand stock à Trieste. Les petits coffres-forts, très demandés par les commerçants locaux, viennent d'Amérique et d'Angleterre.

Nous occupons pourtant un bon rang dans la fourniture de la *papeterie*. Il ne tient qu'à nous de monter encore. De même, si l'on s'y prend à temps, pourrait-on reconquérir de suite le marché des fournitures photographiques, que nous partagions jadis avec l'Italie, mais où nous sommes, depuis peu, très violemment concurrencés par l'Autriche. De même encore une préparation immédiate de nos fabricants permettrait de déposséder l'Autriche du marché des objets de fer émaillé et de zinc, d'étendre le marché des parapluies et des ombrelles, articles très demandés.

Sur le marché de la *porcelaine,* c'est l'Allemagne qui est notre grosse concurrente. Une simple question d'organisation locale, l'étude des goûts de la clientèle spéciale permettraient une spécialisation rémunératrice de certaines usines françaises.

Pour la fourniture des *ornements d'église* et des *objets de culte,* nous arrivons en tête, mais l'Autriche nous suit de près. Nous pouvons posséder à peu près en entier ce marché si nous le voulons.

Savons. — Le marché en est considérable et s'étend tous les jours. Son importation totale pour le port de Beyrouth a doublé entre 1906 — 150 tonnes — et 1909 — 300 tonnes. — Le savon fin et la savonnette de qualité moyenne et d'odeur pénétrante, un peu commune pour notre goût, sont très demandés. Le savon ordinaire vient de Marseille. Les femmes orientales préfèrent les savons de qualité dure.

Soieries. — Le commerce des soieries est énorme en Syrie. La soie syrienne, nous l'avons dit, est en faible partie tissée sur place. Elle est exportée en Europe, mais elle revient tissée dans les ports syriens. Un peu plus de 100.000 kilos de soie tissée ont passé par le port de Beyrouth, en 1910.

De ce total, la France ne fournit que 50 %, l'Italie 20 %, le reste vient d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse.

Sucre. — Les importations de sucre ont augmenté d'un tiers à Beyrouth en cinq années, tandis que nos exportations de cette marchandise tombaient chaque année. Le développement de l'industrie sucrière en Europe centrale et en particulier en Autriche avait abouti à une surproduction véritable. D'autre part, les facilités accordées par les compagnies de chemin de fer et le Lloyd autrichien déterminèrent une telle baisse de prix que nos commerçants ne purent suivre le marché. La France en 1909-1910 n'envoya au marché beyrouthien qu'un millier de sacs de sucre concassé et 300 barils de sucre en pain.

Si les conditions de nos usines du Nord le permettent à temps, c'est un marché qui peut rapidement nous revenir, d'autant qu'on savait notre produit de meilleure qualité que ses rivaux.

Tissus de coton et de laine. — 20 % seulement des tissus de coton et de laine introduits en Syrie par Beyrouth viennent de France. Nos amis d'Angleterre détiennent presque le monopole de cet article, qui représente 10 millions de kilos pour la seule ville de Beyrouth.

Quant aux tissus de toile Vichy, zéphyr, Oxford, ils proviennent d'Autriche, de Hollande, d'Espagne.

Les flanelles de coton imprimées sont également importées en grande quantité par l'Autriche, en moins grande par l'Allemagne.

La bonneterie est partagée entre la France, l'Italie et l'Autriche.

Les chaussettes viennent d'Allemagne, ainsi que les tulles et les guipures.

Verrerie. — La demande de verrerie a considérablement augmenté en ces dernières années, tant pour les verres à vitre que pour les ustensiles en verre. La prévoyance de nos fabricants devrait s'employer à supplanter de suite après la guerre la Bohême et l'Allemagne qui fournissent ces articles.

Le marché du cristal est très limité.

D'une manière générale, les produits français sont connus et appréciés, reconnus meilleurs. Parfois ils gagneraient à être mieux adaptés aux goûts de la clientèle, aux habitudes locales. Ils ont fréquemment contre eux leur prix trop élevé.

Peut-être pourrait-on importer en Syrie deux sortes de produits, un coûteux et bien conditionné; l'autre, se différenciant nettement d'aspect, de qualité ordinaire, serait dit « article d'exportation ». Ce procédé, qui a donné de bons effets entre les mains de nos concurrents, ne réunit pourtant pas tous les suffrages. Certains craignent de voir jeter le discrédit sur la fabrication française en général. C'est en somme une question d'espèces. Il est clair que ce système pourrait s'appliquer aux articles de bazar, à certains tissus de saison, à quelques objets d'ameublement, à la papeterie, à la mercerie. La grosse question serait la sincérité de la

déclaration : « article d'exportation » pourrait devenir en quelque sorte l'antithèse du mot « article français ».

« Si, depuis quelques années, dit un consul de France, certains de nos rivaux ont réussi à développer dans de fortes proportions leur commerce d'exportation, ils le doivent, d'une part, aux facilités de toutes sortes qu'ils accordent au commerce syrien et, d'autre part, aux efforts incessants qu'ils déploient pour faire valoir leurs produits. »

En somme, l'action de nos concurrents se dissocie en deux éléments principaux : ils se sont appliqués à bien connaître le marché, ils s'y font représenter d'une manière intelligente et soutenue qui leur permet de consentir à de judicieuses avances. C'est ainsi que nous devons faire pour rétablir notre suprématie commerciale dans un pays « depuis de longues années pénétré de notre langue, de nos usages, de nos goûts ».

L'étude en soi du marché peut être préparée par une démarche auprès de l'Office national du Commerce extérieur [1], qui donnera tous les renseignements sur les prix, les besoins, les emballages. Une visite en Syrie peut être faite en toute saison. Un voyage de trois semaines à un mois (Marseille—Beyrouth—Marseille) permettrait déjà (dix à seize jours utilisables en Syrie) de se rendre compte de bien des choses. L'accueil des commerçants français et indigènes est parfait. Les consuls, les « cercles » français, les congrégations religieuses fournissent d'immédiates relations.

Au reste les représentants consciencieux et compétents sont nombreux. Mais il est indispensable, et en Orient plus

(1) 3, rue Feydeau, Paris.

que nulle part ailleurs, d'être représenté par un homme de choix. Une des causes de la défaveur dont jouissait le marché syrien provenait de la difficulté à connaître exactement la nationalité de ceux à qui on avait affaire et la juridiction à laquelle il convenait de s'adresser en cas de litige. Il est certain qu'après la guerre cette question des tribunaux consulaires étrangers sera tranchée dans un sens favorable à nos intérêts et très simplifiée.

On peut être non moins assuré de la fondation de banques commerciales escomptant le papier à bon compte et faisant les recouvrements dans des conditions d'absolue sécurité. De plus, des tarifs spéciaux seront certainement obtenus des compagnies de chemins de fer et des sociétés maritimes en faveur de ce nouveau domaine économique.

Il restera nécessaire d'avoir des voyageurs pour visiter la clientèle qui nulle part plus qu'en Orient n'a besoin d'être excitée, stimulée, provoquée. Le voyageur de la métropole ne fait pas double emploi avec le représentant. Leurs actions se complètent. Le voyageur voit de plus haut et de plus loin, il transmet des doléances dont il a pu apprécier l'exactitude et qu'il sait réduire à leurs justes proportions.

« Il serait évidemment excellent, rappelle M. Guy, vice-consul de France, que des maisons appartenant aux branches différentes d'une même industrie, ou même à des industries diverses, s'entendissent pour entretenir un représentant commun, tenir des dépôts, soutenir des magasins, pourvoir aux frais des procédures dirigées contre les mauvais clients, faire des enquêtes commerciales, etc., et en France obtenir des conditions économiques des chemins de fer et des compagnies de navigation. »

C'est ce souhait de Paul Rœderer, cet appel à l'associa-

tion, que nous avions longuement exposé au début de ce chapitre, sur lequel pour terminer nous voulons encore attirer l'attention; il est celui de nos consuls, de nos exportateurs, de tous ceux qui connaissent les conditions particulières de la lutte commerciale en Syrie.

Une autre indication pratique du consul de Caïffa mérite d'être approfondie. Elle est ainsi formulée :

« La demande trouve souvent l'offre au dépourvu; pour certaines catégories de marchandises immédiatement nécessaires, comme celles de matériaux de construction, des dépôts seraient d'excellents moyens d'y obvier; les frais de magasinage ne sont pas plus élevés, au contraire, en Syrie qu'en France et les avantages, dans les ventes, en seraient plus sensibles. » Nous soumettons cette recommandation aux intéressés.

Le consul ajoute encore : « D'autres marchandises auraient aussi besoin d'être montrées. »

Il est clair qu'en Syrie, comme dans tout l'Orient, où les transformations sont si lentes et les gestes ataviques indéfiniment reproduits, nous devons nous plier aux exigences des coutumes et des usages, quelque étrange et agaçante qu'en soit parfois pour nous la tyrannie. Il suffit de comprendre que tout n'est pas routine pure dans des méthodes de trafic établies depuis des générations, en tenant compte du climat, de la constitution politique, du tempérament des indigènes, et même de leurs inspirations religieuses. Les modes d'action des habitants comme leurs goûts même sont des résultantes. Il faudrait remonter trop haut pour les modifier.

Mais notre soumission aux formules commerciales usitées, aux demandes spéciales des acheteurs, est conciliable avec le légitime et permanent désir d'éveiller des curiosités

et de faire naître des besoins. Notre adaptation aux procédés orientaux nous conquerra le marché présent, tandis que cette préparation commerciale, cette rééducation pourrait-on dire, l'imitation de nos habitudes, la contagion fatale des besoins occidentaux nous ouvriront pour demain de nouveaux et plus amples débouchés.

BIBLIOGRAPHIE

BREHIER. — *L'Église et l'Orient au Moyen Age*. 1911.

DE BRUN. — *France et Syrie* (*Revue du Foyer*). 1915.

CAHUET. — *La Question d'Orient dans l'histoire contemporaine*.

Mgr CHARMETANT. — *Lettre ouverte à nos hommes d'Etat* (*Œuvres d'Orient*). 1915.
— *Écho des œuvres d'Orient* (Périodique).

CHÉRADAME. — *Le Chemin de fer de Bagdad*.

Correspondance d'Orient (Revue). Paris.

CRESSATY. — *Les Intérêts de la France en Syrie*. 1913.
— *La Syrie française*. Fleury. 1916.
— *Revue politique et parlementaire*, juin et septembre 1915.
— *Revue hebdomadaire*, 17 juin 1916.

Écho d'Orient (Revue). Paris.

FLANDIN. — *Rapport à la Commission sénatoriale*. 1915.
— *La France du Levant. Force morale. Force brutale*. Plon-Nourrit. 1915.

GIBBONS. — *Les derniers Massacres d'Arménie*. Berger-Levrault. 1916.

KHAÏRALLAH. — *La Question du Liban* (*Revue du Foyer*). 1915.

Étienne LAMY. — *La France du Levant*.

MOUTRAN. — *La Syrie de demain*. Plon-Nourrit. 1916.

PERNOT. — *Rapport sur un voyage d'études à Constantinople, en Égypte et en Turquie d'Asie, janvier-août 1912*. Firmin-Didot.

René PINON. — *La Question d'Orient*.

POIGNANT. — *Les Intérêts français en Syrie* (*Questions diplomatiques et coloniales*, mars-mai 1913).

REY. — *Études sur les Monuments militaires des Croisés en Syrie*. Paris. 1871.

Paul RŒDERER. — *La Sériciculture et l'Industrie de la soie en Syrie* (*Mois colonial et maritime*, avril-mai 1908).
— *Les Chemins de fer français en Syrie* (*Mois colonial et maritime*, août-décembre 1908).
— *La Syrie et la France* (*Conférence. — Action coloniale et maritime*).

Paul Rœderer. — *La Syrie et l'Influence française* (*Mois colonial et maritime*, mars 1905).
— *L'Influence française en Syrie* (*Ibid.*, mai et juin 1906).
— *Notre Commerce dans le Levant* (*Ibid.*, février 1907).
— *La Turquie constitutionnelle* (*Ibid.*, octobre 1908).
— *Les Routes occidentales de l'Arabie* (*Ibid.*, juin-juillet 1910).
— *Notre Commerce dans le Levant* (*Formation d'un syndicat d'exportateurs*. Février 1907).
— *Divers Conférences et Articles.*

Rapports consulaires, Turquie d'Asie. Bagdad, 1910.
— — Damas, 1905.
— — Caïffa, 1913.
— — Alexandrette, 1907.
— — Beyrouth, 1910.

Sédillot. — *Histoire des Arabes.*

Ch. Vincent. — *La Syrie* (*Revue hebdomadaire*, 15 mai 1915).

Anonyme. — *La Syrie et la France* (*Le Correspondant*, 25 juin 1916).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface VII
Avant-Propos XXV
Notice géographique XXVII
Carte de Syrie XXIX
Notice ethnographique XXXI

I — LE PASSÉ

Notre influence est le fruit d'une longue tradition historique 3
La France en Orient 4
L'Allemagne en Orient 23
Le maintien de l'influence politique française 29
L'influence intellectuelle de la France en Syrie et en Palestine 33
Les œuvres charitables 42
Langue et culture françaises, en Syrie 45
Les amitiés françaises 48
Les grandes entreprises et le commerce français 53

II — L'AVENIR

La Syrie, champ d'activité pour la France de demain . . 61
Valeur économique de la Syrie 66
Richesses agricoles 67
Diverses autres cultures 70
L'industrie syrienne 75
Le sous-sol de la Syrie 80
Terre de tourisme et de pèlerinages 83
Valeur économique actuelle et développement de la Syrie . 88
Le Syrien 93
Valeur stratégique de la Syrie 98
Valeur morale et nécessité d'une tutelle française 104

III — LE STATUT FUTUR DE LA SYRIE

Pages

Le statut futur de la Syrie 111

APPENDICE

Notre commerce en Syrie. — Son développement après la guerre. 121

Bibliographie 137

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — JANVIER 1917

176963
HSyr
R712s
Author Roederer, Carl and Roederer, Paul
Title La Syrie et la France.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU